

L'histoire du Minihy du Léon

Roscoff

Santec

Saint-Pol de Léon

Mémoire de Diplôme d'Études Supérieures de Géographie,

présenté par **Mademoiselle Noëlle HAMON**

à la Faculté des Lettres de Rennes en novembre 1941

L'histoire du Minihy du Léon

Roscoff – Santec – Saint-Pol de Léon

“ Minihy ” Vient de monihi (monachia) qui signifie lieu de refuge ou asile.

Mémoire de Diplôme d'Études Supérieures de Géographie,
présenté par **Mademoiselle Noëlle HAMON**
à la Faculté des Lettres de Rennes en novembre 1941.

• I - Introduction

• II - Etude physique

- A - Le pays
 - A1 - L'intérieur
 - A2 - La côte
 - A3 - La zone sous-marine
- B - Le climat

• III - Etude économique

- A - Région agricole
 - A 1 - Le régime des terres
 - A 2 - La situation de l'ouvrier
- B - L'agriculture
 - B 1 - L'extension de la zone légumière et la question des engrais
 - B 2 - La production agricole
 - B 2 - a - La pomme de terre
 - B 2 - b - Le brocoli et l'artichaut
 - B 2 - c - Les autres cultures : oignons, carottes, ail, échalotes, blé, ...
- C - L'élevage
- D - La pêche
- E - Le commerce
 - E 1 - Le marché de Saint-Pol de Léon et le port de Roscoff
 - E 2 - L'organisation de la vente et les débouchés

• IV - Etude humaine

- A - L'habitation rurale
- B - Villes et population

Introduction

Le Minihy du Léon qui comprend les communes actuelles de Saint-Pol de Léon, Roscoff, Santec, forme une petite région nettement individualisée, ayant son cachet spécial et sa vie propre. Depuis la Révolution ses habitants se sont livrés à la culture des primeurs, et ce mode d'activité les a différenciés de leurs voisins : A l'Ouest, ce sont les paysans-goémonniers de Kerlouan, Plouguerneau ; au Sud ce sont les grands éleveurs de chevaux de Landivisiau, Saint-Thégonnec ; à l'Est, ce sont les cultivateurs du Trégorrois qui, depuis quelques années, ont essayé de les imités.

Le Minihy est un pays riche qui appartient à la Ceinture dorée de Bretagne et dont la réputation a passé au-delà des mers. L'unité administrative, avant l'unité économique, avait rendu solidaires ces trois communes du Léon.

L'histoire ancienne

Cette région fût habitée dès l'époque préhistorique comme l'attestent les nombreuses stations découvertes autour de Roscoff et de Saint-Pol. En particulier, on retrouve les traces de passage de peuples primitifs dans les tombeaux maçonnés en pierres sèches recouvertes de dalles dolméniques à Kérestat. Ces sépultures semblent dater du néolithique. Plus tard la région fût habitée par une tribu gauloise : les " Osismii " qui détenait les côtes depuis Bréhat jusqu'à la rivière de Lanterneau et s'étendait en profondeur jusqu'aux Monts d'Arrée.

Puis les Romains campèrent dans la région. On a découvert récemment à Kervavel, sur le territoire de Roscoff quelques bronzes de Gallien, Claude II, Dioclétien ; des fragments de briques romaines sur la grève entre Bloscon et le port de Roscoff. Il semble que Bloscon ait été un oppidum (fortification romaine).

Une légion séjourna dans le pays auquel elle laissa son nom. De l'expression " Pagus Légionensi ", on tirerait Leonensis, puis Léon. Les habitants se seraient appelés les legionenses, puis les Leonenses. Cette étymologie serait aussi celle du Léon en Espagne où résida la 7ème légion double. Certains auteurs doutent de cette étymologie et disent que César appelait indifféremment les habitants des Léonices ou des Osismii. Près de l'emplacement de la ville de Saint-Pol aurait été bâti le castellum romain.

Le Haut Moyen Age est entouré de ténèbres assez épaisses. Comme tout le littoral armoricain, le Minihy a du être la proie des pirates saxons. Puis ce fût, au 5^{ème} siècle, l'émigration bretonne vers l'Armorique. Au vieux fond gallo-romain préexistant se superposa l'élément breton. Vers 518, arrivèrent au Minihy le moine Cambrien (Cambria, ancien nom du pays de Galles), Pol Aurélien et ses compagnons venus de Grande-Bretagne. Ils fondèrent un monastère à l'Île de Batz. La légende raconte qu'à l'arrivée de Saint-Pol à l'Île, la plage était infestée par un énorme dragon que Saint-Pol lia avec son étole et précipita dans un gouffre, encore appelé " Toul ar Sarpant " (le trou du serpent). Saint-Pol fût le fondateur de l'Évêché du Léon et après sa mort, au monastère de l'Île de Batz, les habitants donnèrent son nom à la capitale auquel on associa le nom de Léon.

Les agglomérations se créent autour de la mer ; toutes dépendantes de paroisses rurales qui étaient sous la domination de l'Évêque de Saint-Pol. Puis vinrent les invasions des Normands. Ceux-ci retranchés dans l'Île de Batz, de 810 à 893, pillaient et tuaient. Chassés en 939, ils revenaient encore en 960, et détruisaient le petit village de pêcheurs installés près de Roc'h Kroum.

Ce fût ensuite les guerres du 12^{ème} siècle et les batailles incessantes avec les Anglais, la guerre de succession de Bretagne. Les débarquements ennemis affligeaient à chaque instant la population. L'Île de Batz et Tisaoson étaient occupés par les Anglais.

Du Guesclin s'emparât de Roscoff en 1363 pour le Comte de Charles de Blois et il mit garnison à Bloscon. Malheureusement en 1375, le Comte d'Arundel, gouverneur anglais de Brest incendia le Vieux Roscoff ou Rosko Goz établi sur le bord Est de l'anse de l'Aber.

Beaucoup de ses habitants furent passés au fil de l'épée. Un riche bourgeois, affolé, cacha son trésor et cinq siècles plus tard on découvrit, en creusant le sol, des pièces d'or françaises et anglaises au nom de Charles VI, et à l'effigie d'Édouard III. Rosko Goz était mort, mais Roscoff allait renaître près du lieu-dit du Théven (place actuelle du phare au fond du port). Cet exode vers l'Est permit aux Roscovites de construire un meilleur port, l'Aber s'ensablant sans cesse.

Le pouvoir religieux

Le Minihy formait alors une unité administrative et religieuse. A côté de l'Évêque qui exerçait la juridiction spirituelle, il y eut pendant longtemps, le seigneur du pays, le Comte du Léon qui en avait la juridiction temporelle. Ce Comte du Léon avait un droit féodal assez singulier, celui de motte. Ses vassaux, appelés serfs de motte, ne pouvaient quitter la terre du seigneur ; s'ils le faisaient celui-ci ou ses officiers pouvaient les saisir, leur mettre la corde au cou, les ramener à leur motte ou leur infliger une peine corporelle ou pécuniaire.

Au 12^{ème} Siècle, le Comte de Léon avait dû à la suite de ses folles dépenses céder ses magnifiques domaines au Duc de Bretagne ; son titre passa aux évêques qui, à partir de cette époque, reçurent le titre d' " Évêque – Comte ". Le Minihy devint donc une sorte de principauté ecclésiastique gouvernée par son évêque. Cette organisation devait durer jusqu'à la révolution. A Saint-Pol, se trouvait l'église paroissiale : la Cathédrale, et à Roscoff et Santec il n'y avait qu'une église tréviale (La trêve en Bretagne est une subdivision ecclésiastique du lieu).

Roscoff à la fin du Moyen Age, était un trou de flibustiers, un vrai nid à corsaires, et ses maisons de granit à lucarnes saillantes et à cave sur rue ont abrité bien souvent des marchandises de contrebande. Saint-Pol au contraire, protégée peut-être par son caractère religieux, fût préservée des pillages et des luttes qui dévastèrent le Léon.

Au 13^{ème} siècle, elle était le centre de la vie de toute la contrée. La fête annuelle de Saint-Pol Aurélien était le rendez-vous de tout le clergé et de toute la noblesse. Au début de la Renaissance, elle devint la capitale intellectuelle du Léon, un centre de corporations florissantes, une pépinière d'artistes, de maître des œuvres. Elle rayonna dans la province et attirait " clercs et escoliers ".

Tandis que Santec allait demeurer un " plou " sans grande importance (90 feux vers 1774). Roscoff ne cessait de prospérer. Si bien que le groupement roscovite au cours de plusieurs siècles de luttes intestines essaya de se détacher de Saint-Pol. Ces deux villes tendaient de plus en plus à avoir des intérêts opposés. Saint-Pol après le déclin de son port, Pempoul, se tournait plutôt vers la culture et Roscoff se lançait vers le commerce. L'une devenait de plus en plus terrienne, l'autre de plus en plus maritime.

L'éclatement du Minihy en trois communes distinctes

Lorsque l'Assemblée Nationale par le Décret du 14 décembre 1789 décréta que toute ville, bourg, paroisse avait le droit d'avoir une municipalité, Roscoff qui avait fait déjà plusieurs tentatives infructueuses (notamment en 1785) pour secouer le joug de Saint-Pol profita de ce décret pour conquérir son autonomie.. Au lieu d'attendre le 8 février date des élections à Saint-Pol, les électeurs de Roscoff déclarèrent, le 31 janvier se constituer en municipalité et ils élirent Maire et Conseillers. Ce fût un grand émoi à Saint-Pol qui protesta énergiquement ne voulant pas voir se créer si près d'elle une communauté jeune et ambitieuse qui porterait ombrage à son prestige ancestral. Par égoïsme, Saint-Pol voulait être seule à dominer le Minihy. Roscoff chercha un appui en haut lieu et le 8 février écrivait au Président de l'Assemblée Nationale pour montrer l'importance du port et de la ville de Roscoff et la mauvaise administration de Saint-Pol qui la charge de droits fiscaux et d'octrois ruineux.

Rapidement l'Assemblée Nationale donna une réponse favorable à Roscoff. En vertu du Décret du 14 décembre 1789, Roscoff qui est dit-on, une ville de 1.500 habitants a le droit de former une municipalité particulière. Saint-Pol n'insista pas plus longtemps sur sa prétention.

Roscoff devenait donc une ville administrée par une municipalité et pourvue d'un budget. Son territoire à l'Ouest englobait une partie de Santec et s'étendait au Sud à mi-route de Saint-Pol.

De même que Roscoff avait mené une lutte acharnée pour se détacher de Saint-Pol, de même Santec essaya de se séparer de Roscoff. Sous la révolution, les habitants de Santec s'appuyant sur le Décret du 14 décembre 1789 se réunissaient eux aussi, en assemblée pour former une municipalité. Comme pour Roscoff, Saint-Pol s'opposa vigoureusement, mais en vain. Cette première commune de Santec devait être très éphémère et une partie de son territoire fût attribuée à Roscoff, l'autre à Saint-Pol.

Santecois et Roscovites avaient des intérêts trop distincts pour former une communauté unie. Le 31 mai 1835, les habitants de Santec redemandèrent l'érection de leur section en commune. Ils prétextaient l'éloignement du Chef-lieu, les pertes de temps que cela entraînait, les difficultés des communications, les préjudices portés à leurs intérêts par les deux communes qui se partageaient leur territoire.

Saint-Pol fût favorable, mais Roscoff préféra maintenir l'union qui était avantageuse pour elle. Comme nous le verrons plus loin, la question primordiale dans cette région est celle du goémon qui à cette époque servait d'engrais et de combustible. Santec avait un grand développement de côtes et le goémon y était abondant... Le 14 mai 1910, Santec demandait à nouveau son indépendance. Après bien des pourparlers sur le principe de la séparation puis sur la fixation des limites, Roscoff se résigna à accepter la Loi du 4 août 1920, qui érigeait Santec en commune.

Il est intéressant d'étudier les limites de Roscoff et Santec. A cause de la question du goémon, il a fallu partager équitablement la côte. La presqu'île de Perharidy qui ne présente du point de vue économique aucun intérêt (elle ne possède que l'hôpital - sanatorium) fût coupée en deux ; la partie Est fût conservée par Roscoff, l'Ouest fût donnée à Santec. Le sanatorium se trouve même à cheval sur la frontière. Cette limite, en certains points, longe la côte Ouest et n'accorde à la nouvelle commune qu'une mince bande de terrain. L'unité administrative du Minihy était détruite. Il comprend désormais trois communes distinctes.

La communauté des intérêts allait créer entre elles un lien plus fort, parce que plus naturel, plus logique. Sous l'influence de Roscoff, la région s'est spécialisée dans la culture des primeurs. Les deux villes du Minihy ont pourtant gardé leur cachet spécial. Roscoff, depuis son affranchissement, est devenue la capitale maritime de la région, le port exportateur de l'arrière pays producteur de légumes.

Saint-Pol, au contraire est resté la métropole religieuse, la ville sainte, " Kastel Santel ". La Cathédrale et surtout le Kreisker du 14^{ème}, la perle du Léon que Vauban venant en Bretagne en 1671, déclarait être " l'ouvrage le plus hardi qu'il eût jamais vu ", l'ont fait appeler la ville des clochers. L'une représente l'ancienne cité épiscopale qui vivrait facilement sur ses souvenirs, l'autre représente un groupe de commerçant et entreprenant. Sur ses armes Roscoff n'a-t-elle pas en effet un vaisseau ? Et n'a-t-elle pris comme devis " Ha rei, ha skei atao " ? " Elle donne et frappe toujours "

Si l'unité administrative a fait quelques fois de ces villes deux rivales, l'unité économique en fait deux associées. Roscoff se spécialisant dans les exportations de légumes, et Saint-Pol dans les expéditions.

II – Etude physique

A 1 - L'intérieur

L'ancien Minihy du Léon se compose d'une presqu'île largement attachée au continent au Sud, et limitée à l'Est par la rivière de la Penzé, au Sud-ouest par la rivière de l'Oderm, au Nord par la Manche. A peu de distance vers le large, le bouclier formé par les îles de Batz et de Tisaozon, flanquée chacune d'une satellite ; île Verte et Pighet, semble protéger cette région.

Allons par la route de Morlaix à Roscoff, et de Roscoff à Santec. Ce rapide voyage nous donnera une idée d'ensemble du relief. Lors de notre premier parcours, nous observons que la côte Est de la péninsule est très tourmentée et tombe en abrupt sur la mer. Nous traversons un plateau légèrement accidenté. Ce n'est qu'à mi-chemin entre Saint-Pol et Roscoff que se dresse une petite butte qui domine tout le paysage ; c'est Créac'h ar Vilin, le point culminant de Santec – Roscoff.

En approchant de Roscoff vers le village de Kerguennec, le relief s'abaisse assez brusquement et, du haut de la côte, se découvre tout à coup Roscoff et son clocher pittoresque, le port et la chapelle Sainte Barbe à l'Est, la presqu'île de Perharidy à l'Ouest, et l'île de Batz qui semble barrer l'horizon. En allant de Roscoff à Santec, nous constatons au contraire que la côte occidentale est basse. Vers l'intérieur des terres se dresse une falaise qui domine une région plus plate descendant en pente douce vers la mer. L'altitude est si faible que les sables chassés par le terrible vent d'Ouest qui sévit dans ces parages menace d'envahir progressivement la côte. L'impression d'ensemble est celle d'un plateau aux horizons doucement mamelonnés et incliné vers le Nord-ouest.

L'altitude moyenne de la presqu'île est de 50 à 60 mètres. Les altitudes qui atteignent 70 mètres au Sud de Saint-Pol (à Plouéan) s'abaissent progressivement vers le Nord où Roscoff est à 10 à 20 mètres, et vers l'Ouest où Santec et ses dunes ne sont plus qu'à 10 à 15 mètres. Tandis qu'elles s'abaissent assez brusquement vers l'Est qui a été profondément buriné par la Penzé. Vers le village Tréguintin (à 3 ou 4 km de Saint-Pol), on descend de 55 mètres sur une distance de 500 mètres environ. Tandis qu'à l'Ouest, vers le village de Kéraugon (au Sud-est de Santec), nous descendons de 24 mètres sur une distance de 2 km. A l'Ouest de Saint-Pol, nous remarquons une dépression aux pentes insensibles, vers Lagallach, nous avons une altitude de 41 mètres, 1 km plus à Saint Michel à 58 mètres, et 1 km au Sud, vers Kervent 34 mètres.

Cette dépression qui se marque à peine dans le paysage est orientée S.E / N.O et est parallèle au chenal qui sépare la côte de l'île de Batz. Les vallées se marquent assez nettement dans le paysage, en particulier celle de Léoden aux flancs assez abrupts mais peu étendu du village de Sainte Anne à celui de Kergréguin. De même la petite rivière de Saint Jean serpente au fond d'un vallon. Ce plateau, fragment du plateau du Léon, se prolonge en pente douce sous la mer, si bien que l'estran (portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers) est assez développé autour de la presqu'île. L'Aber, Pempoul et la baie de Morlaix assèchent presque complètement à marée basse. L'isobathe (*une isobathe*, reliant sur une carte les points d'égale profondeur) de 10 mètres rattache à la terre ferme les rochers épars sur l'estran et même l'île de Batz. La profondeur des eaux est faible.

L'histoire géologique de cette région se rattache à celle du Finistère. Ici, nous retrouvons le vieux socle primitif. Ces roches primitives et cambriennes (première période de l'ère primaire) injectées verticalement de roches éruptives et recouvertes de sédiments ont été plissées, soulevées, disloquées. Ces roches sont des gneiss (*roche métamorphique à grain grossier, où alternent les plages claires (quartz, feldspath) et foncées (mica, amphibole)*), des granites (*roche magmatique dure, formée de cristaux de feldspath, de quartz et de mica ou d'amphibole*), des schistes (*roche ayant acquis une structure feuilletée sous l'influence de contraintes tectoniques*), micacés (*de la nature du mica ; qui contient du mica*) et grenatifères et des amphibolites (*groupe de silicates à deux clivages faciles et parfaits*).

Le sous-sol du Finistère se compose essentiellement de bandes successives orientées E.O qui paraissent dans leur ensemble converger vers l'Ouest. Ces directions correspondent aux axes d'une série de synclinaux (*plis concaves*) et d'anticlinaux (*plis convexes*) parallèles. Les principaux anticlinaux sont celui des Montagnes Noires au Sud, celui des Montagnes d'Arrée au Nord, celui du Léon dont le prolongement présumé est vers les Roches Douvres au Nord-est. A l'époque primitive et carbonifère (*époque géologique de*

la fin de l'ère primaire, précédant le permien), il y eut deux périodes de paroxysme pendant lesquels se formèrent les plis. Plusieurs mouvements assez complexes qui se sont terminés vers l'époque houillère ont contribué à donner le vrai visage de cette partie de la Bretagne.

D'abord, il y a eut un premier mouvement de ridement à la fin de l'époque primitive. Un second après le cambrien fait du Léon et de la Cornouaille deux massifs de terre entourés par les eaux. Par un troisième mouvement, à l'époque silurienne (*Se dit des terrains représentatifs d'une période de l'ère primaire et de ce qui s'y rapporte*) et un quatrième plus important au début du carbonifère, cette région est envahie par la mer. La disposition du pays en rides s'accroît tandis que le bord Nord du bassin se relève progressivement. Un cinquième mouvement fait émerger définitivement le Finistère. Aussitôt cette région subit l'érosion subaérienne (*qui est au contact de la couche inférieure de l'atmosphère*) qui transforme l'axe anticlinal du Léon en pénéplaine (*surface faiblement onduleuse portant des sols résiduels*) vers la fin du tertiaire (*ère géologique, environ 70 millions d'années qui a succédé à l'ère secondaire*). Les formations secondaires et tertiaires manquent totalement. Le travail d'usure ne s'est pas accompli d'une façon uniforme. Plusieurs cycles d'érosion se retrouvent dans cette pénéplaine, ce qui prouve que le niveau des océans a subi des fluctuations et que les rivières ont vu leur niveau de base se modifier.

Au début du quaternaire (*ère géologique la plus récente comprenant l'époque actuelle, d'une durée approximative de deux à quatre millions d'années*) le rivage de la région était situé plus au large qu'actuellement comme l'indiquent les vallées actuellement sous-marines qui sont sculptées dans la plate-forme littorale. A la fin du Pliocène (*se dit de l'étage supérieur (partie la plus récente) du tertiaire, qui succède au miocène*) le continent était bordé d'une falaise à pic vers les courbes bathymétriques de - 40 et de - 50 mètres. De cette époque à nos jours, l'histoire de cette région se résume en une suite de mouvements épirogéniques (*ensemble des mouvements lents de descente - transgression ou de montée - régression des continents*), les uns positifs, les autres négatifs qui ont apportés des modifications au littoral.

Au pliocène supérieur par un mouvement positif, la mer a envahi la contrée abrasant la côte jusque vers sa limite actuelle. Elle a même dépassé cette limite car actuellement en arrière de la côte on reconnaît distinctement la falaise fossile qui dans le Léon va de Kerlouan à Roscoff laissant devant elle une plate-forme littorale. C'est probablement à cette époque que l'île de Batz a été détachée de la côte. Pour la Minihy, cette falaise fossile passe vers les villages de Kergréguin, celui de Santec, du Poulduff, de l'Aber, du Pratéro pour aboutir au fond du port de Roscoff. On en retrouve quelques traces à l'Est vers Kersaliou, Kerarbronnec et Saint Jean.

Ce mouvement positif a permis l'inondation des vallées d'érosion qui depuis l'ère primaire s'étaient creusées dans la pénéplaine et leur transformation en rias (*vallée fluviale étroite et allongée noyée par la mer*). La Penzé en particulier est devenue une large vallée ennoyée qui subit l'influence des flots qui se fait sentir encore actuellement de la pointe de Saint Jean jusqu'au village de Penzé à 6 km en amont. Aux fortes marées, le flux remonterait plus haut dans la vallée verdoyante et boisée si le barrage du moulin situé à ce point ne rendait nette la limite. Après un autre mouvement positif de faible ampleur eut lieu un mouvement négatif qui fit émerger la plate-forme littorale et qui permit la formation de plages soulevées. Ces plages soulevées forment un cordon régulier depuis Saint-Pol jusqu'à Ouessant. Au flandrien (), la mer a gagné un peu partout autour de la Bretagne. L'aspect actuel de la côte est de ce fragment du plateau Léon résulte de cette série d'oscillations du niveau de base et de l'action de la mer.

Les granites et les gneiss affleurent rarement sur le plateau. Ils ne se dégagent que le long des rivières de l'Odern à l'Est et de Saint Jean à l'Est. Les micachistes (*roche composée de mica et de quartz*) apparaissent le long de l'embouchure de la Penzé. Un grand dyke (*roche éruptive qui fait saillie à la surface du sol et qui affecte la forme d'une épaisse muraille ou d'une colonne*) de granulite (*roche métamorphique granitoïde, à grain fin, contenant, à côté de quartz et feldspaths dominants, des grenats, spinelles...*) de l'île Grande traverse le plateau du S.O - N.E. jusqu'à la grève de Saint-Pol. Partout ailleurs ces terrains cristallins sont recouverts d'un manteau de limons (*roche mixte argilo-siliceuse contenant du quartz détritique, formée d'éléments plus gros que ceux des vases*) quaternaires.

Ce limon qui recouvre entièrement le Trégorrois ne s'étend dans le Léon que sur une bande côtière de la baie de Morlaix jusqu'à l'embouchure de l'Aber Benoît et ne pénètre pas très en avant dans l'intérieur. Il disparaît à 15 ou 20 km du littoral. Le Minihy est donc entièrement compris dans cette zone du limon.

C'est une roche d'un brun jaunâtre très fin, très tendre, ayant une forte ressemblance avec le loëss (*dépôt pulvérulent d'origine éolienne, formé de quartz, d'argile et de calcaire, appelé aussi limon des plateaux*). ; elle est argile sableuse, calcareuse, composée de petits grains de quartz très anguleux et de petites paillettes blanches micacées et colorées par le fer à l'état de peroxyde (*combinaison renfermant le plus grand nombre d'atomes d'oxygène*). Quelle est l'origine de ce limon qui plus que la douceur du climat, fait la richesse de tout le pays ? Les savants n'ont pas toujours été d'accord sur ce point. Il y a quelques années, ces formations quaternaires étaient reconnues dans d'autres régions de Bretagne. Elles étaient signalées aux environs de Paimpol par Monsieur Raynaud qui en faisait un dépôt d'eau douce et à Bréhat par Monsieur Tribolet, vers 1878 qui avait reconnu leur origine glaciaire. D'autres savants lui attribuaient une origine éolienne ou fluviatile (*qui vit ou pousse dans les eaux douces courantes ou au bord des fleuves, des rivières*). Monsieur Barrois invoquait un régime de pluies diluviennes amenant un transport de matériaux du centre de la Bretagne vers son littoral. Monsieur Baulig posait ensuite l'hypothèse d'une reprise par les vents des boues et des vases calcaires que le retrait de la Manche avait pu laisser à sec au moment des grandes extensions glaciaires. Ce qui aurait pu expliquer la répartition de ces dépôts plus épais et plus continus sur le littoral septentrional de la Bretagne que sur le littoral méridional, à cause des vents du Nord.

En 1913, Monsieur Collin pensait à une origine marine et le livre de Beauchamp sur les grèves en 1914 venait appuyer sa théorie. Les études de Monsieur Milon et Dangeard ont apporté une thèse plus neuve et plus plausible. Pour la première fois en 1928, ils ont attiré l'attention de l'importance des phénomènes de solifluxion (*glissement de terrain consistant en un lent écoulement de boue*) en Bretagne. Ils attribuent aux phénomènes périglaciaires une part importante dans la formation de ces limons quaternaires qui procèdent ainsi du " head ".

Au quaternaire, la Bretagne a été soumise à des conditions de climats périglaciaires (climat froid et humide) comme dans les régions de Bear Island qui ont donné naissance au head, sorte de coulées boueuses et pierreuses qui ont glissé sur les terres glacées. Ce head présente généralement des pentes douces qui diffèrent des pentes d'éboulis et des pentes d'avalanches. Ce head est formé de petits cailloux anguleux ou légèrement usés, de taille variable, enrobés dans une boue jaune. Souvent à l'intérieur de cette boue, on rencontre des blocs craquelés, fendus par le gel. Ces cassures sont antérieures à la formation du head que l'on retrouve à l'intérieur de ces fentes. A une période relativement sèche, sous l'influence des vents, il s'est produit un vannage : des éléments fins ont été emportés et déposés à une distance plus ou moins grande. Voilà, ce qui donne au limon, accumulation de ces éléments fins, une si grande ressemblance avec le loëss. Monsieur Milon dans une étude aux environs de Brignogan a montré que ce head pouvait être d'origine locale. Les limons du littoral sont formés de minéraux provenant de l'arrière pays. Cela est confirmé par le fait que les éléments lourds sont de moins en moins nombreux du Sud vers le Nord. L'étude pétrographique (*science qui décrit les roches et étudie leur structure et leur composition*) de ces limons conclut à leur origine locale.

Ces limons d'origines glaciaires sont parfois très épais comme dans la région de Roscoff où ils atteignent 5 à 6 mètres d'épaisseur. Ils enrobent l'ossature de granite, de gneiss et de granulite de la presqu'île en laissant simplement à nu quelques pitons qui semblent émerger de ces dépôts. Ces coulées ont une influence capitale sur la morphologie de la région. Ce sont elles qui donnent aux paysages des contours adoucis car la solifluxion est un agent de pénélplanation. Elles tendent à réaliser un nivellement ; les dépressions sont colmatées, les collines sont en parties noyées. Actuellement elles ont été remaniées par le travail des eaux courantes, mais elles sont toujours facilement reconnaissables. Les limons jouent un rôle important dans la vie économique de la région. Leur richesse qui peut se comparer à celle des limons picards a contribué à créer la légende de la ceinture Dorée de Bretagne. L'étude du littoral offre plus de variété et d'intérêt que celui de l'intérieur. Sur la côte l'érosion actuelle dégage les traits du relief préglaciaire en dépouillant le vieux socle cristallin de ces limons plus meubles. L'aspect du littoral du Léon résulte en grande partie de ces phénomènes glaciaires.

A 2 - La côte

Le tracé de la côte de toute la région résulte à la fois du travail de l'érosion continentale sur la pénéplaine, de l'action de la mer et de l'action des coulées de head qui ont comme fossilisé ce tracé.

On a longtemps exagéré l'influence de la mer sur les granites en expliquant la succession des baies, anses, pointes par l'attaque de celle-ci sur les roches granitiques d'inégale dureté. Monsieur Pruvost en 1897 explique ainsi les modifications du rivage. Il constate que la côte actuelle est partout en retrait sur le rivage primitif ainsi qu'en témoigne la bordure d'innombrables îles. Les vagues et les courants de marée ajoutant leurs actions transforment le rivage. Le courant de marée d'une vitesse égale à 12 km / heure a une plus grande force érosive deux heures avant et deux après la pleine mer. La zone qui est soumise aux frottements les plus intenses est de 6 ou 6,50 mètres au-dessus du zéro des cartes marines. Les algues, les fucus (*algue brune (phéophycées) de la famille des fucacées, constituant la plus grande partie de ce qu'on nomme communément goémon et improprement varech*) sont moins nombreux à ce niveau. Le choc des vagues et les alternances d'humidité et de dessèchement et l'érosion aérienne finissent par débiter la roche qui n'est nulle part homogène. Les falaises s'éboulent et à leurs pieds s'entassent des blocs qui sont repris par la mer qui se charge de les user et de les transformer en galets de plus en plus fin pour aboutir au sable. Le courant dépose ce sable au fond des anses où sa vitesse diminue. Les masses granitiques cassées en tous sens se débitent en boules séparées par des cavités que la mer ne cesse d'agrandir. Monsieur Pruvost comme Monsieur Cayeux constate néanmoins que le taux séculaire de désagrégation des granites est faible. Il essaye d'expliquer que ces roches sont protégées de l'usure par des himanthalia (???), des laminaires et des petites balanes (*Animal crustacé (cirripèdes), qui vit enfermée dans une loge cylindrique calcaire et accroché aux rochers sous-marins, aux mollusques, aux coques des navires*).

Cette théorie ne peut plus s'appliquer exactement à la région du Minihy. Sans doute la mer est toujours le principal agent d'érosion, et le travail de désagrégation est facilité par le manque d'homogénéité des roches. Ce la mer attaque journellement ce ne sont pas tellement les masses granitiques que ces formations quaternaires dont nous avons parlé plus haut. Le travail de la mer se borne à exhumer le relief préglaciaire de la région qui a été fossilisé sous ces coulées quaternaires et tandis que le relief reste empâté dans les zones intérieures, il se trouve mis à nu le long du littoral et presque totalement découvert dans les zones de battement des marées. Les anses s'arrondissent et se creusent dans le head plus tendre tandis que resteront en saillie les contreforts rocheux entre les quels le head avait coulé. Les galets qui recouvrent le haut des plages proviennent presque totalement des cailloux roulés dans le head. On retrouve des blocs de granits et de gneiss enfouis dans la falaise qui sont parfois importants. L'estran n'est plus alors que le reflet de la falaise ; plus le head sera riche en éléments grossiers, plus la plage sera recouverte de galets. La disposition de ces galets dépend naturellement du régime général des courants. Sur la plage à marée basse, on observe très bien ce remaniement. La falaise montre encore de gros blocs engagés dans le head. La base est creusée de quelques grottes qui montrent le travail de sapement de la mer. A ses pieds des blocs rocheux, souvent anguleux, s'accumulent. A mesure que l'on se dirige vers la mer, les blocs deviennent plus petits, plus arrondis et on aboutit aux galets, aux graviers et aux sables fins ; la mer affouille (*action de creusement des eaux, due à la butée des courants sur une rive, aux remous et tourbillons sur les piles de pont, les jetées, etc*) les falaises, les fait reculer. Elle met en relief des îlots, les presque-îles qui se trouvaient ensevelis sous le head et qui servaient d'appui aux falaises. Des îlots rocheux continuent d'être reliés entre eux par des coulées de blocs de solifluxion. Ils seront un jour séparés complètement du continent et deviendront des écueils aux formes fantastiques. La mer attaque sur la côte les formations quaternaires et n'a pas encore atteint, sauf en quelques endroits exposés, le vrai rivage préglaciaire ou monastirien. Les dépressions se creusent dans les dépressions préexistantes et non dans le granite ; nous assistons actuellement qu'à l'exhumation d'un relief fossile pour comprendre le tracé de cette côte.

Parcourons à pied la côte du Pont de la Corde, situé à l'embouchure de la Penzé, jusqu'aux dunes de Sieck. Le long de ce rivage vers le Pont de la Corde, Kériveren jusqu'à la digue de Saint-Pol, les schistes micacés affleurent, redressés à la verticale. Ces schistes abrités du choc de la haute mer ont leurs fentes bourrées de parties décomposées qui se laissent détacher en plaquettes. Ils forment des murailles étroites, des crêtes dentelées, véritable paysage alpestre en miniature. Parfois les micaschistes en raison de leur obliquité par rapport au rivage forment des grottes longues, étroites dont les parois sont tapissées d'une faune spéciale. Des fragments de head recouvrent parmi ces schistes.

Après avoir passé la digue qui protège la route en corniche du Champ de la Rive, nous arrivons à la plage

Sainte Anne, qui est reliée à la ville de Saint-Pol par la route du Calvaire. Sainte Anne est un tombolo (*cordon littoral constitué par une levée de galets ou de sable, reliant une île au continent*) simple qui s'appuie sur l'île du même nom. Cette île est formée de deux rochers granitiques réunis par une plate-forme de head qui se rétrécit jusqu'à disparaître complètement au Nord-Est de l'île où la roche plonge à pic dans la mer. Sur le côté Sud-Est et Nord de cette île, on observe une plage soulevée jusqu'à 1,50 mètre au-dessus des plus hautes mers et posée à même sur la plage actuelle. On retrouve des fragments de plage soulevée qui sont toujours à la même hauteur et qui sont séparés par des fragments de head. Cette île est rattachée à la côte par une levée de galets en arc de cercle, orientée vers le Nord-Est et qui est assez élevée pour qu'on ait pu établir toute une rangée de cabines.

Comment peut-on expliquer l'existence de cette levée de cailloux ? Est-ce un tombolo normal édifié sous l'action des courants marins ? Sans doute que non, les galets sont usés et polis par la mer ; mais sous ce placage plus ou moins épais, on retrouve des blocs enrobés de head. Ainsi l'origine de ce tombolo est plus ancienne ; elle est en rapport avec les phénomènes de solifluxion. Au monastirien, entre le bastion rocheux et la côte une chaussée naturelle de head s'est installée. La mer a remanié depuis sur place la couche superficielle de cette coulée. Elle a libéré les cailloux anguleux et les a arrondis, les laissant aux pieds et au-dessus de la coulée pour former une digue naturelle. La mer n'a pas édifié cette chaussée, elle n'a fait que la sculpter. A la pointe Sud-Ouest de l'île Sainte Anne, des flèches de galets reposent sur du sable et de forme assez compliquée tendent à fermer le port de Pempoul qui est très envasé et complètement à sec à mi-marée. Entre la base du tombolo et le rocher du fer à Cheval, la côte présente les mêmes particularités qu'autour de l'île Sainte Anne. Le Fer à Cheval est fait de deux pointements rocheux unis à la côte par une plate-forme de head.

Poursuivons notre excursion vers le Nord ; nous arrivons à une grève assez étendue en forme d'arc de cercle. C'est la grève du Mans ou Troméal. Elle est entourée d'une ceinture de head très attaquée par l'érosion. On essaye de la protéger en construisant des muretins que le flot a complètement défoncés par endroits. Cette falaise a environ 3 mètres de haut, sauf aux deux extrémités de la grève où débouchent deux petits ruisseaux qui ont entamé le head. La falaise correspond à la section d'une plate-forme de head en pente douce qui s'étend en avant de la falaise fossile de Kersaliou.

Du Mans, nous arrivons à la plage de Créac'h André. La côte est ici formée de head de 8 à 10 mètres. Ça et là, on retrouve des fragments de plage soulevée formée de galets cimentés par du sable, à une hauteur de 1 à 1,50 mètre environ. La puissance de ces plages est en moyenne est en moyenne de 0,50 mètre, la falaise est en de nombreux endroits, surtout au fond de l'anse, recouverte d'un épais manteau végétal qui montre que la mer l'atteint rarement. Aux environs de Créac'h André des filons d'aplite (???) et de pegmatite (*roche magmatique dont les cristaux granitoïdes de grande taille peuvent contenir des éléments rares (lithium, uranium)*) dans les granites roses de Saint-Pol sont parallèles à la côte ; ce qui donne en avant de la falaise de head des éboulis de grosses boules. Des boules qui se dégagent dans la falaise soit de la roche en place qui apparaît en bas soit dans le head. Dans la falaise, on observe des lignes de grains de quartz (*forme cristalline commune de la silice (SiO₂), appelée à l'état pur cristal de roche ; élément constitutif fréquent des roches cristallines (granites, rhyolithes, etc.), de certaines roches sédimentaires (grès) et de la plupart des sables*) plus ou moins gros. Lorsque le head repose sur la plage ces lignes sont parallèles. Lorsqu'il repose sur la roche non nivelée, elles convergent vers le sommet de la roche.

On voit nettement que le head venant de l'intérieur s'est moulé sur la roche préexistante. On retrouve la même disposition, lorsqu'un gros bloc rocheux est enclavé dans la falaise de head. Dans cette partie de la côte, on observe souvent des couches noirâtres. Ces couches se trouvent généralement à la base, reposent sur la roche en place. A Créac'h André, elles enserrant des fragments de plage soulevée. Cette terre noirâtre aurait-elle une origine marine ? Parfois elle se trouve à une certaine hauteur entre les couches plus épaisses de head jaunâtre. Monsieur Dreyfus pense que cette terre doit sa coloration à des restes de végétation. La superposition type de ces couches peut se résumer ainsi : de bas en haut, plage soulevée = couche peu épaisse de terre noirâtre – head jaunâtre.

La Pointe Béron au Nord de Créac'h André contient un gisement préhistorique de la fin de l'âge de Bronze, décrit par Monsieur Fischer et consistant surtout en coquillages. Aux pointes, le head disparaît complètement rongé par la mer ; il réapparaît au fond de l'anse de Penprat. L'extrémité de cette anse recèle une plage soulevée d'un mètre d'épaisseur parfois. On y trouve également quelques gisements coquillers entre la terre végétale et le head qui résulte de la forte consommation de coquillages de peuples préhistoriques. Ces gisements sont désignés sous le nom de " kjoekkenmoedings ". La mer pendant l'hiver de 1931 a telle-

ment attaqué la falaise qu'il a fallu construire une défense afin de rétablir un chemin complètement détruit.

Entre le piton de Roc'h Hevieg et Roscoff on retrouve par place des couches de head. Les falaises n'atteignent pas ici la même importance qu'à Troméal et Créac'h André. C'est que la mer est plus violente et a déblayé vigoureusement les roches en emportant presque que partout le head. Ici les gros blocs rocheux s'entassent : granulite de l'île Grande, granite rose de Saint-Pol. C'est un véritable chaos difficile à escalader. La côte se fait plus sauvage, puis nous atteignons la Chapelle Sainte Barbe, juché sur un petit tertre (*petite éminence isolée à sommet aplati*) à l'Est de Roscoff et d'où se découvre un panorama splendide. Cette butte formée de granite est recouverte de head, les blocs de granite s'entassent autour d'elle. La mer a retrouvé ici le vrai visage monastirien.

Descendons de Sainte Barbe et poursuivons notre excursion vers l'Ouest ; nous arrivons au port qui n'offre aucun intérêt pour l'instant, puisque les formations naturelles ont été complètement remaniées par les hommes. Pour retrouver la côte, il nous faut rejoindre Roc'h Kroum, plage de Roscoff située près du Vieux Roscoff ou Rosko Goz. C'est une plage de sable fin, sable que nous allons retrouver jusqu'au fond de l'anse de l'Aber, jusqu'à la digue. Ces sables assez importants pour former de courtes dunes ont été menaçants pour Roscoff et même Saint-Pol. Les vents d'Ouest qui sont prédominants les ont poussés vers l'intérieur. En 1741, les habitants de Roscoff se plaignaient de voir leurs rues envahies. En 1794, l'avance était à ce point menaçante que l'on décida de planter des sapins grâce à quoi le mouvement fut enrayé.

La falaise fossile se dessine maintenant ; nous la retrouverons jusqu'au Sud de Santec. En avant s'étend l'ancienne plate-forme littorale fortement abrasée et qui se continue sous le marais jusqu'à l'île de Batz. Le sol où se sont bâties, au début du 16^{ème} siècle, l'église actuelle de Roscoff et les maisons de Rosko Goz n'est qu'une ancienne plage. A part quelques roches qui dépassent le niveau des terres, la côte est plate et pour rencontrer une crête, il faut aller à près d'un kilomètre vers l'intérieur. Longeons la côte par le chemin vicinal ordinaire qui a été souvent mis en péril par la mer ; nous arrivons au fond d'une échancrure profonde ; l'anse de l'Aber, qui autrefois s'étendait jusqu'au village du Poulduff. Cette ancienne baie du Poulduff, asséchée par la construction d'une digue de 600 mètres de long en 1832, est transformée en polder d'une centaine d'hectares. Au fond de l'anse de l'Aber, une sorte de tourbe se dégage sous les sables.

Passant par le château de la digue, nous arrivons à la presqu'île de Perharidy où s'élève le sanatorium. Cette presqu'île est une chaussée de sable reliant toute une série de roches de granite, de petits îlots épars qui se dégagent surtout à la pointe vers la Roche au Loup, en face du petit fort Jacopin. A cette pointe, la mer est hérissée de rochers apocalyptiques. Pouvons-nous expliquer la formation de cette langue sableuse de la même façon que le tombolo de Sainte-Anne à Saint-Pol ? Il est à présumer que oui, car nous avons relevé quelques placages de head sur certains rochers arasés. Nous aurions ici une coulée de head sur la plate-forme littorale qui aurait relié l'îlot Jacopin au continent. La mer étant plus violente ici qu'à sainte Anne à attaquée plus sérieusement la coulée, ce qui a libéré de gros blocs de roches qu'elle a ensuite sculptée avec fantaisie. En outre, les vents d'Ouest qui ont amoncelé des sables le long de la côte Est de l'Aber ont pu recouvrir cette coulée de head, déjà attaquée, de sables qui ont noyé les roches à l'intérieur de la presqu'île. Ce sable est fixé par des plantations récentes de sapins, de tamaris. Ainsi pourrait peut-être s'expliquer la formation de Perharidy, plutôt que par des courants marins.

Nous avons suivi au Registre de délibérations de Roscoff du 13 avril 1919, les inquiétudes du Conseil Municipal, à la suite du raz de marée d'équinoxe du 22 septembre 1918 qui occasionna des dégâts importants et dégrada la dune sur les bords Nord et Est de la presqu'île. Le côté Nord surtout, exposé au vent et à la mer du large, menaçait de s'effondrer. On demanda d'exécuter le plus tôt possible des travaux de défense et de protection de la dune car l'existence d'une presqu'île était en péril. Un mur de maçonnerie a été construit depuis. Le 10 avril 1927, le Conseil Municipal interdisait l'enlèvement du sable des dunes de Perharidy, car il y aurait à craindre la disparition des dunes et l'immersion des terres du voisinage. Cette presqu'île est donc fortement menacée par la mer. Sur la côte Ouest, Monsieur Dreyfus a découvert un gisement préhistorique de coquillage analogue à celui de la Pointe de Béron.

Nous gagnons ensuite le hameau du Poulduff. L'anse du Poulduff possède un estran (*portion du littoral entre les plus hautes et les plus basses mers*) très développé parsemé de rochers plus ou moins couverts d'algues. Elle est entourée de dunes, dont l'épaisseur du sable est faible. En certains endroits, apparaît au bas des dunes, le head surmonté d'une corniche de sable. L'épaisseur du sable est presque nulle parfois, notamment au village de La Palud. Le head apparaît sous le sable surtout vers l'Ouest. Monsieur Dreyfus croit se trouver en présence de "plages sableuses soulevées" reposant sur l'argile rouge. Nous devons

avoir plutôt le même processus qu'à Perharidy ; installation de sables au-dessus d'une région couverte de head. La pointe du Guerzit battue par les vents s'est dégagée de sa gangue de head et de sable et ne présente qu'un amoncellement de gros blocs de granite, de granulite avec des filons importants de mica. Les extrémités de ces roches émergent seulement à marée basse. Sur les deux flancs de la Pointe du Guerzit, on a retrouvé des niveaux de coquillages préhistoriques et quelques poteries datant de l'âge de Bronze ou du début de l'âge du Fer.

Contournons la pointe du Guerzit ; nous atteignons l'anse de Santec et son joli village perdu au milieu des dunes. Cette anse s'appuie sur les pointes rocheuses du Guerzit et d'Ar Biou ; elle est entourée de dunes de sable reposant souvent, surtout vers le centre, sur une épaisseur de head. La grève à marée basse est formée de pierres amoncelées, elle est couverte de graviers, de sable. A mi-marée, des plaques de terres compactes d'un brun jaunâtre, striées de veines noires sont mises à nu. Parfois on extrait des racines enchevêtrées, partiellement décomposées, des fragments de troncs d'arbres couchés et noircis. Nous sommes sans doute en présence d'une tourbière dont l'épaisseur serait épaisse de 20 centimètres. Cette tourbière s'explique par une avancée de la mer au moment d'un mouvement positif. Elle s'étend sous les sables en face de l'hôte " Gulf Stream " ; on la retrouve en creusant un peu le sable jusqu'au pied de la falaise de head ou jusqu'au pied des dunes. La pointe d'Ar Biou dégagée du sable et du head ressemble à celle du Guerzit. Elle possède également un gisement préhistorique étendu, mais pauvre.

En contournant l'Ar Biou, nous arrivons aux dunes de Santec : le Dossen, qui s'étale face à l'île de Sieck. C'est une magnifique plage de sable blanc, longue de trois kilomètres et sur laquelle ont lieu chaque année, les courses hippiques de Santec. C'est une côte rectiligne jusqu'à l'embouchure de l'Odern, de direction Nord-Sud, perpendiculaire à la direction des vents dominants. La falaise fossile s'écarte de la côte actuelle ; elle est taillée en pente douce vers la mer ; il n'y a pas d'abrupt ; on passe insensiblement de la falaise fossile à la plate-forme littorale.

Les sables se sont emparés de cette région, provoquant des ravages au 17^{ème} et 18^{ème} siècle, jusqu'à Saint-Pol de Léon. Ils ont provoqué à cette époque l'abandon d'une centaine d'hectares cultivés. En 1699, un vent de Nord-Ouest souleva le sable de la grève et engloutit en peu de jours près de 500 journaux de terres cultivées ainsi que les métairies et leurs habitants et le manoir de Brigné. Il ne resta aux habitants d'autres ressources que la mendicité. La force du vent était telle que les sables menaçaient aussi de couvrir la ville de Saint-Pol. Les Etats de Bretagne essayèrent de remédier rapidement à cette situation : on construisit sur le rivage que la mer ne recouvrait que lors des fortes marées une digue de genêts repliés en demi-cercles et cet expédient réussit. A mesure que le sable venait à couvrir cette digue, on en formait une autre au-dessus de la précédente et l'opération était renouvelée avec succès tous les ans. Il fallut sévir contre les habitants pour les empêcher de contrarier ces efforts. Un Arrêt du Parlement de Batz du 12 juin 1758 défendait aux riverains de laisser vaquer leurs bestiaux dans les terres ensablées, et d'arracher les herbes qui y croissaient sous peine d'amende de 500 livres, de vingt-quatre de prison et en cas de récidive du carcan (*Collier de fer fixé à un poteau pour y attacher par le cou un criminel condamné à l'exposition publique*). Les riverains devaient entretenir les talus de terre qui bordaient les sables et les ensemercer de landes. Ces sables devaient encore plus tard provoquer une grande misère dans le Minihy, comme en témoigne une lettre du curé de Santec à l'Evêque du Léon datée du 1^{er} décembre 1774.

Une lutte énergique entreprise sous Louis XVI, puis sous la Restauration, aboutit à la fixation de ces dunes au moyen de barrières de fascines (*fagot serré de branchages, employé dans les travaux de terrassement, de fortification, d'hydraulique*) et de piquetage d'ajoncs. Plus récemment le gouvernement a fait des plantations de pins vers le Sud, sur 143 hectares environ. La végétation naturelle contribue surtout à cette fixation ; le " Carex Arénaria ", l' " Eryngium Campestre ", le " Juncus Maritimus ", les ajoncs et les bruyères.

Ces sables forment une falaise continue de 4 mètres de hauteur, en arrière de laquelle se creuse une dépression. Les sables chassés par les vents d'Ouest ont formé une première barkhane (*dune en forme de croissant*) Nord-Sud, perpendiculaire au vent. La mer attaque si violemment cette falaise qu'on en a protégé la base par une série de piquets épais, plantés dans le sable de la plage. Vers le Sud, vers l'embouchure de l'Odern on peut reconnaître la formation de petites barkhanes de même direction, mais de faible longueur et hauteur en raison de la grosseur des grains de sables dont le diamètre moyen est de 0,5 mm. Vers Sieck, les barkhanes n'existent plus ou n'ont jamais existées. En arrière de cette dépression, les dunes sont découpées en parcelles rectangulaires ou carrées séparées les unes des autres par de petits muretins de pierre sèches. Ce sont sans doute d'anciens champs que les cultivateurs ont du abandonner à cause de l'avancée des sables. Dans certaines parcelles, on distingue encore la trace de sillons. Ces dunes pénètrent assez

profondément dans l'intérieur des terres, à 800 mètres environ, formant une bande inculte et dénudée tout autour de la commune de Santec. Actuellement elles servent à sécher le goémon. Le sable qui les constitue est extrêmement riche en calcaire, jusqu'à 70%. Ce calcaire provient de débris facilement visible de coquillages et d'algues encroûtées.

A l'embouchure de l'Odern, limite de cette région étudiée, quelques alluvions fluviales, des vases argileuses se superposent aux sables.

Face au Dossen, se dresse la petite île de Sieck, toujours accessible à pied sec à marée basse. Son sous-sol est constitué uniquement par la granulite de l'île Grande, avec quelques filons d'aplite et de pegmatite exploités justement dans l'île. La granulite a mieux résisté à l'érosion que le granite. Sieck est entourée au Nord de gros blocs de granulite sur lesquels la mer vient se briser en écumant et qui forme un saisissant contraste avec le petit port calme et quasi-provençal, situé sur l'autre versant. A l'Est, la côte est formée d'une falaise de head au pied de laquelle s'entassent les cailloux roulés. A l'Ouest, près du port, on distingue nettement des fragments de head. Au monastérien, cette île a dû être reliée au continent par des coulées de solifluxion. Ce head s'est bien conservé dans les endroits abrités Est et Sud-Ouest, tandis qu'il a presque disparu des endroits exposés " vers le large " en libérant de gros blocs granitiques.

Dans cette étude de la côte du Minihy, nous avons fait souvent appel au phénomène de solifluxion pour expliquer les déchirures actuelles du rivage, nous avons constaté que la mer ne fait généralement qu'exhumer le relief préexistant. La topographie sous-marine ne peut aussi se comprendre qu'en faisant intervenir des faits géologiques anciens.

A 3 - La zone sous-marine

Les isobathes qui contournent la presqu'île sont très sinueuses et irrégulières. Elles sont en rapport avec la nature du fond ; elles sont plus ou moins concentriques et circonscrivent les plateaux rocheux. L'isobathe de 10 mètres rattache à la terre ferme tous les rochers émergeant de la région occidentale, l'île de Batz avec tous les écueils qui en dépendent, les rochers de Menk, les Bisayers. Les lignes entre -40 et - 50 mètres sont très rapprochées ; nous avons à cette profondeur un talus en pente rapide au-delà duquel les lignes sont plus régulières et plus espacées. Nous avons vu, d'après Monsieur Collin, que cette ligne de - 50 mètres marquait l'ancien rivage antépléistocène (*antérieur au début de l'ère quaternaire, période correspondant au paléolithique*). La plate-forme littorale qui s'étend jusqu'à la profondeur d'environ 50 mètres est assez vaste ; la ligne des - 50 mètres passe bien au-delà de l'île de Batz. A 18 kms de cette île la profondeur n'est que de 100 mètres.

Entre Roscoff et Batz, un chenal étroit de 400 mètres de large et de 1,50 à 2 mètres de profondeur subsiste et continue à séparer Batz et le continent. Ce chenal qui se rétrécit à l'île Verte pour s'élargir ensuite vers l'Est et vers l'Ouest, peut être quelquefois franchi à pied aux cours des très grandes marées. Il est une trace d'une ancienne vallée qui avait creusé son cours dans la pénéplaine avant l'époque pléistocène. Les rivières de cette région avaient alors pour niveau de vase la courbe de - 50 mètres. La Penzé dont on suit nettement le cours sous-marin jusqu'aux Foirons, devait recevoir comme affluent de gauche, à la hauteur de Pighet, cette rivière de Batz et sans doute comme affluent de droite la rivière de Morlaix. A la suite d'un mouvement positif ces rivières ont été noyées dans leur partie inférieure et Batz est devenue une île. On suit nettement sur la carte le tracé de ces vallées sous-marines. Cette hypothèse d'une rivière de Batz se jetant dans la Penzé se trouve en partie confirmée par le réseau hydrographique de la région. La direction est fréquemment Ouest-Est ; cours supérieur et inférieur de l'Odern, cours moyen de la rivière de Plougoulm. Ce tracé est sans doute du aux influences tectoniques.

Si le niveau de la mer s'abaissait de 35 mètres environ, la dépression que nous avons signalée plus haut à l'Ouest de Saint-Pol donnerait une situation semblable à celle qui s'est produite au pliocène supérieur ; le Nord-Est du Minihy serait une île, que séparerait du continent, un chenal orienté Nord-Ouest vers le Sud-Est. D'après l'étude de cartes de différentes époques, on voit que ce chenal tend à se rétrécir par l'apport des sables. Si les conditions ne changeaient pas, l'île pourrait un jour être rattachée au continent. L'île de Tisazon est rattachée à Batz, à marée basse, par une plage en dos d'âne.

La mer est peu profonde autour de la presqu'île de Roscoff. Ceci a un certain intérêt pour la pêche et aussi pour le climat ; car la mer plus facile à échauffer sous une faible épaisseur est en outre séparée du large par de grandes îles qui la transforment ainsi en une sorte de mer fermée.

Les courants marins qui atteignent 12 kilomètres / heures lors des fortes marées d'équinoxe mettent en mouvement la masse des eaux et empêchent la vase de se former au Nord de la presqu'île. Les sondages effectués à différentes profondeurs ne ramènent que du sable, des graviers et des débris de coquillages, parfois des blocs de granites assez volumineux comme dans le Trou aux Raies (18 km au Nord-Est de l'île de Batz). Ce sable renferme du quartz et du mica, un peu de feldspath (*silicate double d'aluminium et d'un métal alcalin ou alcalinoterreux, à faible coloration*), de l'amphibole (*groupe de silicates à deux clivages faciles et parfaits*), souvent des fragments de silex, et une grande proportion de coquillages. En certains endroits, les coquilles accumulées forment presque la totalité du fond. Ces amas bien délimités se trouvent de préférence contre les plateaux rocheux, surtout contre le Rocher d'Astan, contre les Roches Duon, et les Bisayers.

Certains fonds sont couverts de maerl. C'est un sable grossier formé de deux espèces de lithothamnium (*algue marine incrustée de calcaire*) qui se développent sans support, sous des formes de petites masses rameuses, fragiles, ne dépassant guère 2 centimètres de diamètre. Ce maerl qui depuis le début du siècle est employé comme amendement ne se rencontre qu'à l'Est de la presqu'île. Il forme deux bandes étroites allongées du Nord au Sud ; l'une longeant le rivage du côté de Saint-Pol, depuis Penpoul jusqu'au Rocher d'Astan ; l'autre, un peu moins étendue mais plus dense, s'étendant du Château du Taureau jusqu'aux Bisayers ; c'est à dire le long du chenal de la rivière de Penzé et de la rivière de Morlaix, parce que ces algues ne peuvent vivre que dans les endroits où se présentent des apports d'eau douce. Ce maerl ne croît généralement qu'en eau peu profonde, jamais au-dessous de 25 mètres et il ne remonte jamais jusqu'à la zone qui assèche à marée basse. Il est souvent mélangé de débris de coquillages, de fragments de roches. Il est très

riche en calcaire, c'est ce qui fait sa valeur comme amendement.

Dans la Penzé, il y a quelques vases fines résultant de la décomposition de schistes, descendant le lit de la rivière jusqu'à la mer où toute apparence vaseuse disparaît à la hauteur de Roc'h Hevieg et de la Pointe de Callot. Sur les parties sablonneuses et vaseuses se développent des herbiers de Zostères (*plante (potamogétonacées) qui forme des prairies sous-marines*) assez touffus : les Zostéra Marina. Entre les feuilles et les rhizomes (*tige souterraine des plantes vivaces qui porte des racines adventives et des tiges feuillées aériennes*) du zostère se fixent des particules de sable. On trouve ces herbiers surtout dans la rivière de Penzé de chaque côté du cordon de maerl et aussi dans le chenal de l'île de Batz.

Sous cette vase, on trouve une sorte de tanguie analogue aux tanguies (*sable vaseux, calcaire, très fin, grisâtre, du littoral de la Manche, qu'on utilise comme engrais*) des marais de Dol. C'est un mélange d'alluvions argileuses, de coquilles brisées, de sable. La plate-forme littorale du Minihy est recouverte vers le Nord et vers l'Ouest de galets roulés, parfois de gros blocs, de graviers et de sable. Vers l'Est de maerl et d'un sable légèrement vaseux (15% de vase) sur lequel poussent les zostères.

B – Le climat

Le Minihy par sa situation géographique providentielle à l'extrémité d'une pointe entourée par la mer subit au maximum l'influence marine. Ce qui caractérise son climat, c'est la modération.

Nous savons que la mer est un élément régulateur. Pendant l'hiver elle refroidit beaucoup moins que la terre et joue, par rapport à celle-ci, le rôle d'un réservoir de chaleur. Les expériences de Monsieur le Docteur Renard au Havre en 1888 ont prouvé que lorsque la température variait en hiver de +7°C à -7°C ; celle de la mer était presque constamment aux environs de +8°C. Pendant la saison chaude, au contraire, elle s'échauffe moins vite que le continent qu'elle vient alors rafraîchir. En août 1888, alors que la terre enregistrait des extrêmes de 30 à 35 °C, la mer se tenait à 15°C. Le Minihy, entouré d'eau de trois côtés, a le privilège d'avoir une mer peu profonde, plus facile à chauffer et une mer abritée des grandes vagues du large par la présence des nombreuses îles qui la bordent au Nord.

C'est dans cette région de Bretagne que les températures les moins basses l'hiver sont enregistrées. L'hiver est très doux. Rarement le thermomètre descend au-dessous de 0°C. le minimum absolu moyen est un peu plus élevé à Roscoff qu'à Nice, -1,1°C, en février. L'action de l'océan amène un retard des moyennes mensuelles extrêmes : dans nos régions, février est généralement le mois le plus froid de l'année. Les températures moyennes de 1851 à 1900, réduites au niveau de la mer, donnent pour les mois les plus froids, les températures suivantes : 7,6°C en décembre, 7,2°C en janvier, 7,1°C en février, 7,8°C en mars. Ces chiffres sont comparables et même légèrement supérieurs avec ceux obtenus pour Perpignan, Marseille et Nice pendant cette même période. Les extrêmes absolus enregistrés sont faibles : le 2 décembre 1889 - -2°C, et exceptionnellement par une année de très grands froids qui sévissent en France pendant l'hiver 1890-1891 où la température s'était abaissée souvent jusqu'à -15 ou -20°C, Roscoff enregistrait -7°C, le 18 janvier 1891. C'était une douceur relative. Les neiges sont presque inconnues à Roscoff et ne tiennent au sol qu'en s'éloignant de la côte ; la neige bien souvent arrive à demi-fondue et elle disparaît rapidement. Il gèle très rarement, 12 jours en moyenne par an à Roscoff, pour 12 à 13 jours à Nice. C'est cet hiver exceptionnel qui permet, pendant cette saison, la culture en pleine terre des légumes, la floraison des camélias et la croissance de plantes subtropicales dont s'ornent les petits jardins de Roscoff.

On a souvent mentionné comme une curiosité un figuier géant dans le couvent des capucins à Roscoff et qui fut dit-on planté lors de la fondation de ce couvent en 1621. Il couvre avec ses branches soutenues par de nombreux piliers une superficie de plus de 600 m².

L'été est également très doux. Les fortes chaleurs sont ici inconnues, elles seraient d'ailleurs tempérées par la brise qui souffle constamment. La température maxima à l'ombre atteint rarement 24°C ; exceptionnellement, le 16 août 1892, elle fut de 29°C, mais ce même jour on enregistrait en France des températures de 37 à 38°C. Suite à l'influence de la mer qui introduit un retard dans la moyenne mensuelle, le mois le plus chaud est ici en août et non pas en juillet. A Roscoff, les températures moyennes de 1851 à 1900, réduites au niveau de la mer sont pour les mois chauds : juillet - 16,4°C, août - 16,7°C, septembre - 15,1°C. La comparaison avec les températures de Dunkerque ou de Lille montre que la température est plus faible en été que dans ces villes bien plus au Nord.

Dans ce climat qui ne connaît pas d'extrême, on passe insensiblement de la moiteur de l'hiver à la tiédeur de l'été. Les amplitudes annuelles sont faibles. A Roscoff, l'amplitude entre les températures vraies extrême est de 9,5°C, tandis qu'à Nice elle est de 14°C. Les variations d'amplitude de température inférieures à 10°C caractérisent les climats tempérés maritimes. Les amplitudes journalières sont également modérées, 1 à 2°C, parfois et exceptionnellement 3°C par des nuits claires. La température moyenne annuelle est de 11,4°C, pour 10,3°C à Paris et 11,5°C à Nantes. Le Minihy du Léon connaît des températures stables, des oscillations lentes, des extrêmes modérés.

Pour expliquer la douceur de ce climat, il n'est pas besoin de recourir à la " légende du Gulf Stream ", comme on le fait souvent. Monsieur Le Danois pense que le Gulf Stream en tant que courant chaud ne va du Golf du Mexique qu'aux parages des Bermudes, où arrivé à bout de souffle, il s'infléchit vers le Sud. Ce qui se produit à la fin de l'hiver, c'est une transgression d'eau chaude de la zone tropicale. Ces couches superficielles d'eau plus chaudes et plus salées s'étendent progressivement vers le Nord. En août, elles atteignent Penmarc'h. En septembre et octobre, elles s'avancent comme une poche dans la Manche, mais elles ne dépassent généralement pas la longitude d'Ouessant. Ce n'est que dans les étés exceptionnellement chauds que cette poche s'étend jusqu'à la longitude de Batz et de Roscoff. Dès le mois de novembre ces eaux refluent vers le Sud. Ces transgressions semblent détruite nos anciennes conceptions des courants marins. Dans ce cas l'attédissement des côtes bretonnes ne pourrait être attribué au Gulf Stream. Il viendrait que l'absence sur toutes les côtes d'Europe d'une dérive glaciaire capable de bloquer la marche des transgressions estivales (dérive qui se produit sur la côte orientale de l'Amérique du Nord). Les avis sont encore partagés sur cette question. Nous nous expliquons, en partie, la douceur habituelle du climat par le régime des vents dominants d'Ouest qui apportent sur la côte la température " du large " qui à nos latitudes descend rarement au-dessous de 8°C.

Comme toute la région bretonne, le Minihy connaît les vents d'Ouest : vents tièdes apportant la pluie fine, vents furieux soufflant en tempête. Il est relativement protégé des vents du Nord-Ouest par l'île de Batz, tandis que les vents d'Ouest balayent le Dossen. En hiver, soufflent surtout les vents d'Ouest et de Sud-Ouest (suroît) qui ayant passés sur l'océan, sont plus chaud et humides. Avec eux la température la température s'adoucit et une pluie fine et pénétrante commence. Parfois les vents du Nord-Ouest (noroît) souffle en tempête. Les arbres sur la côte Ouest du Minihy sont presque dépourvus de branches ou de feuilles sur la partie exposée à ces vents. Ces vents sont préjudiciables aux plantes fragiles ; à Roscoff, par exemple, les arbres fruitiers peuvent pousser à l'abri des murs. Pour protéger les cultures, on sème de l'ajonc ou l'on plante des tamaris sur les talus. Plus rarement, soufflent les vents du Sud-Est, de l'Est et du Nord-Est. Ils viennent du continent glacé et apportent avec eux un froid sec mais ensoleillé. On a alors, une belle journée d'hiver. A Roscoff, pour 1.000 heures de vent, le vent souffle du Sud-Ouest pendant 464 heures et du Nord-Ouest pendant 186 heures. Les trois directions principales des vents sont : Nord, Nord-Ouest, Sud-Ouest et Sud-Est. En été la brise marine ou vent de l'Ouest, souffle constamment mais généralement sans violence. Le vent se calme assez souvent dans l'après-midi. Les directions dominantes des vents sont au printemps – Nord-Est, Sud-Ouest, Nord-Ouest puis en été Sud-Ouest, Ouest et Nord-Ouest.

L'absence dans cette région du Minihy de brusques changements de température réside aussi, en partie dans l'humidité de l'air qui vient atténuer les contrastes. L'air n'est pourtant jamais saturé d'eau. Pendant la belle saison, on voit souvent à l'aube se former un brouillard qui empêche le refroidissement qui suit le lever du soleil. On s'étonne de la tiédeur de ce brouillard qui se lève vers les 8 ou 9 heures. Les gens de la côte disent que c'est un signe de beau temps. Pendant l'été, 3 ou 4 fois par mois, il se forme un brouillard qui se dissipe dans la matinée contre 1 ou 2 par mois qui persiste toute la journée. Les vents d'Ouest apportent une ample provision de pluie. Roscoff est cependant moins pluvieux que Brest ; en moyenne 760 mm contre 803 mm à Brest. Aucun mois n'est sec, mais les pluies tombent surtout au début de l'automne et en hiver, d'octobre à mars. C'est toujours l'automne qui est le plus pluvieux et l'on peut écrire ainsi la formule de répartition des pluies : Automne, Hiver, Printemps, Été.

Observons les chiffres de pluviosité. Nous remarquons que pour Roscoff, les pluies sont relativement constantes de janvier à septembre, puis qu'elles montent brusquement en octobre pour redescendre doucement vers janvier. Brest offre un régime plus capricieux avec néanmoins la montée brusque en octobre. Ce qui importe pour analyser ce climat, ce n'est pas tellement le chiffre brut des pluies tombées que de la façon dont elles se produisent. Le chiffre des eaux recueillies pendant les mois d'été peut-être plus élevé parfois que dans certains mois d'hiver. Comme en août 1917 où il tombait à Batz 89 mm de pluie contre 86 mm en octobre (2^{ème} mois pluvieux), et 68 mm en janvier (3^{ème} mois pluvieux). Parfois en hiver, après une pluie fine

et pénétrante qui a duré toute la journée, le pluviomètre ne marque presque rien, tandis qu'en été une grosse averse d'orage qui dure une demi-heure ou une heure, le fait monter de plusieurs millimètres. En été les pluies sont plus abondantes dans un temps donné, mais leur durée est plus courte. Pendant la belle saison il n'y a guère à Roscoff que trois jours par mois complètement pluvieux contre 20 à 25 belles journées. Il y a en moyenne par an 162 jours de pluie.

Le ciel est moins souvent couvert que dans d'autres régions de Bretagne. A Roscoff, l'air marin est le plus pur qui soit ; il est dépourvu de bactéries et contient encore moins de gaz carbonique que l'air des montagnes et des forêts. Il est imprégné d'iode que diffusent les goémons. La luminosité est la conséquence de la pureté de l'atmosphère. Les qualités thérapeutiques d'un tel climat devaient nécessairement y provoquer l'éclosion d'établissements médicaux.

Nous y trouvons, l'Institut Marin du Docteur Bagot, l'Etablissement d'hydrothérapie marine et la Villa Saint Luc – Clinique Bagot, voisins tous deux de la principale plage de Roc'h Kroum ; la clinique Kerlenna du Docteur Lefranc qui traite les maladies osseuses, l'Aérium de Ker Isa. Le Sanatorium marin de Perharidy, situé à 4 kilomètres de la ville, dans la presqu'île du même nom et son annexe, le Château de la Digue sont assez importants. Construit en 1901, grâce à la Marquise de Kergariou, le sanatorium était reconnu d'utilité publique en 1902. Depuis cet établissement n'a fait que s'agrandir : en 1904, on quadruplait les 10 lits du début et on créait une cure d'air à la grève. En 1932, on édifiait une école de 5 classes et on créait 2 jardins d'enfants. Actuellement (1941) le sanatorium et ses annexes comptent 600 lits

III - A 1

Le régime des terres

Le Minihy du Léon a été de bonne heure le domaine de la petite et moyenne propriété. Sous la Révolution les propriétés ecclésiastiques qui étaient assez importantes furent transformées en biens nationaux et achetées par des bourgeois de Morlaix. Ceux-ci les revendirent par lots ou par exploitations si bien qu'au 19^{ème} siècle et actuellement le régime de la petite propriété domine, sauf aux environs de Saint-Pol où la grande propriété subsista plus longtemps et où elle est encore représentée par des domaines importants, en particulier par ceux de Monsieur de Guébriant, d'une contenance de 444,38 hectares.

Le morcellement n'a fait que s'accroître depuis 1847. Le nombre de grandes exploitations est allé en diminuant depuis cette date. Prenons comme exemple la commune de Roscoff où le fait est plus remarquable. En 1847, il y avait 25 propriétés supérieures à 10 hectares. Le maximum étant de 54 hectares 15 ares 41 centiares. En 1913, il n'y avait plus que 10 propriétés supérieures à 10 hectares, le maximum étant de 24 hectares 94 ares 60 centiares. En 1938, il n'y avait plus que 2 propriétés supérieures à 10 hectares. Il faudrait y ajouter la section de Santec où il n'y a qu'une seule propriété supérieure à 10 hectares dont 6 ou 7 hectares seulement sont labourables. Il ne reste plus que 3 propriétés supérieures à 10 hectares. Cette diminution des grands domaines s'explique par les partages successifs dans une région d'assez forte natalité. Les propriétés se trouvent parfois fragmentées à l'excès.

Il y a lieu de distinguer Roscoff - Santec où l'émiettement est presque absolu, à Saint-Pol les propriétés sont plus étendues. Les exploitations sont de plus en plus petites à mesure que l'on s'approche de la pointe de Roscoff. A Plouénan l'étendue moyenne des fermes est de 15 hectares, à Taulé de 12 hectares, à Plouescat entre 5 et 12 hectares, elle n'est plus que de 3 à 10 hectares à Saint-Pol. A Roscoff et Santec se morcelle encore davantage, l'étendue moyenne des fermes est de 1 à 2 hectares. Dans ces deux communes, en 1938, près de 90% des fermes sont inférieures à 1 hectare.

Avant 1913, on était déjà arrivé à un émiettement parcellaire exagéré dans la région de Roscoff - Santec, par suite des partages et héritages suivant le décès du propriétaire. Les exploitations inférieures à 1 hectare sont toujours les plus nombreuses et tendent à se multiplier. En 1847, dans cette région, il y avait 66% des propriétés qui étaient inférieures à 1 hectare ; en 1913 la proportion était de 71% ; et actuellement (1941) elle atteint 89% à 90%. On voit toujours des propriétaires de 0,75 are 0,95 are de terre labourable. Pour ces gens la terre n'est plus qu'une ressource d'appoint. C'est souvent un journalier qui place ainsi ses économies ; c'est aussi le Johnny qui revenant d'Angleterre après avoir réalisé une " bonne saison " peut enfin réaliser son rêve, devenir propriétaire en achetant " un petit morceau de terrain ". La fragmentation des parcelles est si exagérée que l'on peut citer le cas d'un cultivateur ayant 67,84 ares répartis en 37 parcelles. Cet émiettement tend à se poursuivre à Roscoff - Santec par suite de partages.

Il y a quelques timides essais de regroupement chez les paysans enrichis qui désirent agrandir leurs lots. Les divisions se font toujours aux héritages ; à Santec on aboutit à des parcelles minuscules. Parfois un des héritiers conserve l'exploitation et indemnise les cohéritiers. L'indivision étant fréquente autrefois avant la guerre de 1914. Par exemple un fils qui se mariait ne pouvant se procurer une ferme dans les environs où elles étaient fort chères et toujours occupées, demeurait dans la ferme paternelle où il était intéressé aux bénéfices, généralement dans la proportion d'un tiers. La coutume locale faisait que souvent le fils qui se mariait allait à la ferme de ses beaux-parents. L'indivision se pratique moins souvent. Parfois les partages se font du vivant des parents qui continuent à exploiter la terre ou qui reçoivent une rente.

A Saint-Pol, les propriétés sont moins petites. En 1937, 35% des fermes ont de 1 à 5 hectares, 55% de 5 à 10 hectares ; et 10% sont supérieures à 10 hectares. Les grands propriétaires n'exploitent pas directement leurs terres. Ils les divisent en un certain nombre de fermes, toutes ces fermes ont une superficie de 8 à 10 hectares. En 1940, sur 264 exploitants (fermiers, métayers, propriétaires) ayant déclarés des ensemencements de blé, un seul a une exploitation inférieure à un hectare, 167 ont une exploitation de 1 à 5 hectares, 85 de 5 à 10 hectares et 11 supérieures à 10 hectares.

Les grands domaines ne sont pas inconnus. Le plus étendu est celui de 444,38 hectares appartenant au maire de Saint-Pol et qui représente 19% de la superficie totale de la commune. Cette famille possède encore d'autres terres à Plouescat, Plounevez-Lochrist, etc... L'émiettement des propriétés se fait aussi

sentir dans cette commune. Comme les fermes sont plus étendues et que parfois les fils de cultivateurs sont attirés par la ville ou la marine, le morcellement n'est pas exagéré. Il risque de le devenir au bout de quelques générations, si l'état actuel reste inchangé. Les grandes propriétés n'échappent pas toujours au morcellement. Les droits de succession étant tellement élevés sur les grosses fortunes, il arrive depuis quelques années que les héritiers soient obligés de vendre une partie plus ou moins importante des fermes.

Un remembrement des propriétés serait-il à désirer et serait-il réalisable ? Le morcellement exagéré comme à Santec et Roscoff aboutit à la ferme très petite. Le propriétaire ou l'exploitant doit pouvoir faire vivre sa famille sur ce coin de terre. La fertilité extraordinaire des terres les aide grandement à réaliser ce tour de force. Le cultivateur doit alors travailler comme " une bête de somme " pour obtenir dans un même champ deux ou trois récoltes par an ; il doit émigrer temporairement pour apporter un supplément de ressource à la famille. Les conséquences qui pourraient résulter de cet état de chose serait une diminution de la natalité. Le Minihy n'échappe pas complètement à ce fait qui a affecté toute la France depuis quelques années. Le remembrement ne semble pourtant pas facile à réaliser. Il faudrait le faire en force. La terre dans cette région est si fertile qu'elle atteint des prix exorbitants. Nul ne voudrait en ce cas abandonner sa part de terre au fils aîné contre des billets de banque qu'ils considèrent, peut-être avec raison, comme étant d'aucune valeur. On a vu dernièrement à Santec, à la suite d'une succession partager un unique champs entre trois héritiers.

L'autre fait remarquable depuis le début du 20^{ème} siècle avec l'émiettement parcellaire est l'accession du fermier à la propriété. Le nombre des propriétaires n'a fait qu'augmenter depuis 1847. A Roscoff en 1847, il y avait 443 propriétaires, en 1913 - 1.074 et en 1938 - 1.148, sans compter la section de Santec. Presque tous sont originaires de la région, on cherche à évincer de plus en plus l'étranger (Étranger = ne pas être né dans la commune). Prenons comme exemple Roscoff où en 1847, il y avait 222 propriétaires étrangers dont 214 ayant des domaines inférieurs à 10 hectares et 8 de 10 à 50 hectares. Tous étrangers étaient d'ailleurs bretons à quelques exceptions près. En 1938, il y avait 110 propriétaires étrangers ayant des domaines inférieurs à 10 hectares, et ces étrangers sont souvent de souches roscovites. En 1919-1920, beaucoup de cultivateurs ayant réalisés de superbes bénéfices pendant la guerre voulurent devenir propriétaires des terrains dont ils avaient la ferme. Le prix des terres était exorbitant, si bien que le fermier qui désirait les acheter se voyait souvent dans l'obligation de s'endetter.

Parfois c'était la nécessité qui l'avait contraint à acheter et à s'endetter. Les propriétaires mettant leur ferme en vente, le fermier de crainte d'être évincé à l'issue du bail par le nouveau propriétaire achetait à haut prix, en espérant que les gains réalisés pendant la guerre se poursuivraient. Dans la période qui va de 1920 à 1930 les hypothèques ont été très nombreuses dans le canton de Saint-Pol. A Roscoff et à Santec, plus des 2/3 des exploitations appartiennent aux paysans, tandis que dans la commune de Saint-Pol, le rapport est de 50%. A Saint-Pol très souvent l'exploitant est locataire d'une ferme et en même temps propriétaire d'une autre qu'il loue. Ce cas est particulier à Saint-Pol, car le plus grand propriétaire Monsieur de Guébriant, loue à un taux peu élevé. Ses fermiers peuvent devenir propriétaires en achetant une ferme avec leurs économies. Ils trouvent que leur intérêt est de louer leur propriété et de continuer à être locataire, leur ferme leur assure tous les avantages du propriétaire sans en avoir les inconvénients.

Les modes de tenures les plus fréquents sont le fermage et le faire-valoir direct. Il n'y a jamais eu de métayage, ni de domaine congéable. La terre est ici une rente pour le propriétaire. Les baux avant-guerre étaient conclus pour 9 ans et même parfois au-dessus par multiple de trois. Ce bail assez long était un avantage pour le fermier qui pouvait en toute sécurité entreprendre des améliorations dont il était sûr de profiter ; mais étant donné l'instabilité des cours, depuis le début du 20^{ème} siècle, le propriétaire n'avait aucun intérêt à ce bail à longue échéance. Le prix fixé lors de la signature vers 1900/1910, par exemple était dérisoire une quinzaine d'année plus tard. Le propriétaire " donnait " alors sa terre qui rapportait des bénéfices appréciables au fermier. Le phénomène inverse devait se produire vers 1933/1935 en pleine période de crise, lorsque les fermiers avaient du mal à s'acquitter de baux conclus en pleine prospérité. Faudrait-il alors envisager le bail à brève échéance qui permettrait un ajustement des prix ? Non, car le paysan n'étant pas assuré de demeurer dans la même ferme ne cherchera pas à l'exploiter minutieusement, ni à faire des améliorations qui pourraient profiter à son successeur et non à lui-même. Les terrains ne donneront pas alors leur plein rendement. Les paysans sont hostiles à ce bail de courte durée, comme le montrent quelques réclamations tirées du Registre des délibérations du Conseil Municipal de Roscoff.

Actuellement les propriétaires essaient d'imposer un bail assez court de 3 ou 6 ans qui leur permet de suivre un peu les fluctuations du cours de la vie. Monsieur de Guébriant est un des rares propriétaires de la région à donner un bail en nature à ses quarante fermiers. Le propriétaire et le fermier associent ainsi leur sort dans

le bénéfice comme dans la perte. Ce bail en nature permet le retour au bail de longue durée en laissant le prix de la ferme suivre les circonstances économiques. Ce genre de bail n'est pas appliqué dans la zone Roscoff - Santec, qui est celle de la spéculation et où le paysan concevrait mal ce mode paiement en nature.

Avant la guerre de 1914, il existait un régime spécial au pays qui s'appelait " la société de ménage ". Ce système a disparu depuis ; il était assez répandu chez les fermiers pauvres. C'est une association de familles qui exploitent en commun des terrains leur appartenant ou affermés par eux. Deux familles pauvres pouvaient ainsi s'unir pour louer des terres dont le prix était assez élevé. Les bénéfices étaient répartis comme les pertes au prorata de chaque associé. La durée de cette association était illimitée car elle survivait au décès de l'un de ses membres qui pouvait être remplacé par un de ses fils ou un autre représentant. Pour la bonne marche de cette société l'entente parfaite devait exister entre ses membres. Les dissentiments étaient assez fréquents ; ce qui amena la disparition de cette forme d'exploitation.

Le faire-valoir direct est le régime le plus souvent appliqué dans cette région du Léon. A Roscoff, le cas le plus fréquent est celui du petit cultivateur qui est en même temps propriétaire et locataire, son propre terrain étant trop petit pour nourrir sa famille. Le sens de la hiérarchie sociale ne s'impose pas dans ces pays de petites et moyennes propriétés entre le propriétaire et le fermier. Vers le milieu du 19^{ème} siècle à Saint-Pol, il y avait encore quelques propriétaires qui dominaient indirectement la région. Vers 1860, le propriétaire y imposait à ses fermiers des coutumes somptuaires. Par exemple, il surveillait de près la toilette des filles de ses fermiers et exigeait qu'elle ne fût pas trop luxueuse. Mais ces habitudes ont complètement disparu. La noblesse était pourtant assez nombreuse aux environs de Morlaix ; mais à part quelques exceptions, elle était peu riche. Il y a trop de petits et de moyens propriétaires pour qu'une solide hiérarchie foncière puisse se constituer. Les nobles à Saint-Pol dominant leurs ouvriers et leurs fermiers mais n'ont aucune action sur les propriétaires et la majorité des ouvriers.

La culture des primeurs et leur vente à un prix avantageux a amené une augmentation de la valeur des terres. Vers 1815, elles avaient atteint déjà un prix excessif à cause des grandes facilités de vente des produits. Le Léon ravitaillait la Flotte à Brest pendant la guerre de 1814/1815. Après la guerre, le prix était tombé annuellement comme le signale les Archives Roscovites à la date du 18 mai 1822. Par suite de l'achèvement de l'ancienne route royale Lorient - Roscoff (actuellement Route Nationale n° 189) et de la création du chemin de fer Morlaix - Brest et Roscoff - Morlaix, le commerce s'est développé à nouveau et les terres ont repris de la valeur. Vers 1900, l'hectare de terre légumière valait de 6.000 à 8.000 francs ; il atteignait même 15.000 en 1914. Picard dans " L'ouvrier agricole " cite un terrain de Santec vendu 26.250 francs à l'hectare. A Saint-Pol, une petite ferme de 2 hectares onze ares atteignait le chiffre de 28.000 francs.

Depuis la grande guerre, le prix n'a fait qu'augmenter jusqu'à 1923 où il a subi un court moment d'arrêt pour reprendre sa marche ascendante. Le maximum fut atteint vers 1930 dans la région de Roscoff. En 1922-1923, l'hectare à Saint-Pol variait de 7.000 à 30.000 francs et dans une vente parcellaire, il atteignait 40.000 francs. Dans les pays voisins les terres ne montaient pas au-delà de 10.000 francs l'hectare. Vers cette même époque à Santec, 2 hectares furent adjugés 120.000 francs, tandis qu'à Plouénan, une ferme de 14 hectares de bonnes terres étaient vendues 120.000 francs. En 1931 à Roscoff, l'hectare était couramment 180.000 francs dans une vente parcellaire. Les terrains à légumes très petits s'achetaient fort cher, surtout lorsqu'ils étaient mis en adjudication. Les Johnnies revenant d'Angleterre les achetaient alors à très haut prix. A Roscoff, en juillet 1941, l'hectare montait à 467.000 francs dans une adjudication. La terre à Saint-Pol et dans certaines parties de Santec est vendue moins cher qu'à Roscoff. En août 1941 à Saint-Pol, on mettait en vente à 800.000 francs un terrain d'un hectare et demi environ.

Ce prix s'explique par la richesse du terrain et les forts rendements de la culture. La rareté des ventes fait également monter les prix et d'autre part, le grand comme le petit cultivateur du pays achète au prix fort pour évincer le nouveau venu. Nous assistons à un phénomène analogue dans une autre région de primeurs du Finistère, Plougastel-Daoulas où le terrain ne se cède qu'à prix d'or et demeure toujours entre les gens du pays. Il est bien difficile à l'étranger de devenir acquéreur de fermes dans ces régions. L'augmentation exagérée des terrains est due aux circonstances actuelles. Les paysans préfèrent acheter à n'importe quel prix que de garder des billets susceptibles de perdre leur valeur.

L'augmentation du prix des terres a produit l'augmentation du taux de location. Cette augmentation n'a pas suivi une courbe parallèle aux prix de vente. Des baux assez longs aux tarifs anciens étaient souvent établis et les propriétaires n'osèrent pas augmenter la location de ces fermes exploitées quelquefois depuis très

longtemps par les mêmes fermiers.

Ce n'est que depuis 1923, que de nouveaux baux étant conclu, que l'on note une sensible augmentation du loyer. Au début du 19^{ème} siècle quand les terres de l'intérieur étaient louées de 5 à 30 francs l'hectare, celles du Léon atteignaient 80 francs. En 1868, l'hectare de terres maraîchères était loué 180 à 300 francs à Roscoff. En 1922-1923, l'hectare à Roscoff et Santec était loué de 1.000 à 1.500 francs l'hectare et à Saint-Pol 800 francs lorsque c'était une terre maraîchère, 200 à 400 francs lorsque c'était une terre ordinaire. Actuellement les prix sont très variables, à Roscoff – 2.000 / 2.500 francs environ. Malgré ce prix assez élevé, la vente assez rémunératrice des légumes permet encore aux fermiers de retirer d'assez beaux bénéfices.

Les champs sont assez petits, surtout à Roscoff et Santec, puisque les propriétés ne sont pas d'un seul tenant. Ils sont carrés ou rectangulaires ou même parfois de forme assez bizarre. Cela résulte de l'habitude des partages qui découpent les terrains d'une façon plus ou moins arbitraire. Tous les champs sont entourés d'un étroit talus de terre appelé " fossé " dans toute la région. Les grands talus plantés d'ajoncs ont souvent été abaissés et sur ces talus ou turons qui servent de limite plus que de défense on plante des tamaris, des fusains, on sème de l'ajonc servant de nourriture au bétail. La terre est ici trop précieuse pour qu'on en sacrifie inutilement une parcelle. Ces talus jouent également un rôle de protection contre les vents. Vers Santec et l'île de Sieck, ce sont des petits murs de pierres sèches qui délimitent les champs.

La petite et la moyenne propriété s'étant constituée bien souvent par apports successifs, les terrains sont disséminés autour de la ferme. Deux cas se présentent. Le plus rarement cette dissémination est toute relative ; les terrains se groupent au tour de la ferme. C'est le cas de la ferme située à Kergadiou en Roscoff. Toutes les parcelles au nombre de 21, sont groupées autour des bâtiments. A Saint-Pol, on rencontre ce cas un peu plus souvent sur les fermes louées par les grands propriétaires qui ont découpé leurs domaines en plusieurs fermes, chacune formant un bloc assez homogène. Le plus souvent, les parcelles sont disséminées dans un rayon plus ou moins étendu. Un champ que l'on a recueilli par héritage se trouve isolé des autres et très éloigné de la ferme, parfois tout à l'autre extrémité de la commune. Les fermes se sont généralement constituées et agrandies au fur et à mesure par les achats réalisés avec les économies du cultivateur. Il ne se trouvait pas toujours un champ situé près de la ferme. Et attendre cette occasion, c'était risquer de ne jamais la voir paraître. Presque partout dans le Minihy, les fermes ont leurs terrains situés parfois à 2 ou 3 kilomètres. C'est le cas de la ferme du Run, dont certaines parcelles se trouvent à Pen A Lan, d'autres disséminées le long de la voie ferrée, d'autre au Moguérrou et sur la limite de Santec.

Le cultivateur ne cherche pas à grouper ses parcelles car la commune n'est pas très étendue qu'il ne puisse se rendre rapidement à bicyclette à son champ ; d'autre part, il ne tient pas du tout à échanger sa terre contre une autre car il serait persuadé d'avoir cédé un terrain excellent et bien fumé contre un autre qui n'a pas la même valeur et qui n'a pas reçu les mêmes soins. Il a tendance à croire que sa terre est meilleure que celle du voisin. Voilà pourquoi les échanges sont très rares.

Pour éviter des pertes de temps, il serait peut-être souhaitable que les parcelles soient groupées. Mais cet état de dispersion se maintiendra encore, sans doute, bien longtemps.

III - A 2

La situation des ouvriers agricoles

Le cultivateur, qu'il soit propriétaire ou fermier travaille ses terres avec sa famille. Il se réserve pour lui-même et pour ses fils, s'ils sont grands, les travaux les plus durs, laissant à sa femme et à ses filles ou à ses enfants plus jeunes les travaux minutieux comme le sarclage, le binage, etc... La culture des légumes n'est ici qu'un travail de jardinage : c'est par le fini et le soigné de ce travail manuel que vaut toute cette région. Le machinisme et les capitaux n'y sont et n'y peuvent être pour rien.

A certains moments de l'année, ces jardiniers nés, que sont les paysans du Léon, ne peuvent accomplir seuls tous les travaux de la ferme. Ils ont alors recours aux ouvriers agricoles qu'ils embauchent généralement à la journée. Ce n'est qu'exceptionnellement que certains sont embauchés toute l'année car la culture maraîchère demande un travail variable. Pour le travail de la terre, l'hiver est une période de morte-saison, de ralentissement ; tandis qu'au printemps et en été c'est la " campagne " des légumes. L'acquisition et même la location des terrains légumiers n'est pas à la portée de toutes les bourses ; aussi trouve-t-on sur place une main-d'œuvre nettement suffisante ; il est inutile ici de faire appel aux ouvriers agricoles d'autres régions.

Les travailleurs du sol sont divisés en deux catégories : d'une part les propriétaires et les fermiers et d'autre part les ouvriers agricoles. Ces derniers n'ont pas espoir de devenir un jour propriétaires, du moins dans la Minihy. Il existe par suite un véritable prolétariat rural qui d'ailleurs ne regarde pas le " patron " avec hostilité bien que la distance sociale qui les sépare soit assez grande. Le cultivateur sait traiter sans mépris ses ouvriers agricoles ; il les considère comme des amis de la maison. L'ouvrier jouit d'une situation morale relativement élevée, quoique sa condition économique soit en général déplorable. Il n'existe pas d'office de placement dans le Minihy ; un curieux marché dit " le marché d'hommes de Saint-Pol " en tient lieu, ce marché qui date d'une époque fort reculée, a été réglementé par l'arrêté municipal du 8 avril 1907 (modifié par l'arrêté du 2 juin 1920).

Chaque matin, un peu avant le lever du soleil, l'ouvrier agricole ne rend à la place du parvis de Saint-Pol. Ces ouvriers s'appellent " les placenners ". Ils viennent à pied ou à bicyclette d'un village parfois assez éloigné : 6 ou 7 km : Plouénan, Plougoulm, Sibiril, Mespaul, Henvic, etc... Ils sont là de 140 à 400 hommes suivant la saison. Ceux qui habitent trop loin ne retournent pas chez eux tous les soirs. Ils louent une pièce ou restent dormir dans une grange. C'est un spectacle curieux de voir ces hommes à la figure hâlée, portant un pantalon de teinte douteuse, de grands sabots de bois garnis de paille. Ils attendent les loueurs qui arrivent à l'aube. Le loueur s'entend avec un placenner, chef de file qui est connu et qui a pour mission de choisir les ouvriers nécessaires à la journée. De ce fait, il reçoit un supplément de paye. Lorsque le travail ne presse pas, les loueurs font baisser les prix à un taux parfois dérisoire, et plusieurs de ces hommes qui ont fait quelquefois jusqu'à 7 et 8 kilomètres le matin pour venir à Saint-Pol, s'en retournent chez eux sans avoir trouvé à s'employer.

Leur vie est assez dure. Ils commencent leur travail de bonne heure pour ne le finir souvent 8 heures du soir. Picard cite le cas d'un ouvrier qui travaillait de 2 heures ½ heures du matin à 8 heures du soir et rentrait chez lui à Plouénan, à 8 kilomètres environ ; il a fait cela pendant 9 ans. Voici quel est l'emploi d'une journée de juillet d'après Picard. L'ouvrier est sur la place entre 2 et 3 heures du matin, il est au champ entre 2 heures ½ et 3 heures ½, il travaille jusqu'à 6 heures ½. Là on lui apporte son petit déjeuner qui consiste bien souvent une soupe ou une bouillie de blé, noir ou d'avoine. Puis il reprend le travail jusqu'au moment du " gortozen " (petite collation du matin) de 10 heures. A midi on lui apporte son déjeuner au champ, à moins que la ferme ne soit pas trop éloignée, ce qui est le cas le plus fréquent. Ce déjeuner consiste souvent en bouillie ou pommes de terre avec du lait. Il fait une sieste de ¾ d'heure environ et reprend son travail jusqu'à 4 heures, où on lui apporte sa collation. C'est à dire du café noir ou du thé avec du pain. Puis il reprend son travail jusqu'à la nuit, 8 heures ou 8 heures ½. Il prend alors un autre repas appelé le souper. Actuellement l'ouvrier travaille de 7 heures du matin à 8 heures ½ du soir suivant la durée de repos qu'il s'octroie à midi.

Ce qui empêche une séparation trop profonde entre ces hommes et leurs patrons, c'est que ces derniers peinent autant que leurs ouvriers, qu'ils sont au champ avec eux, qu'ils partagent avec eux leurs repas, car tout le monde mange les mêmes mets à la même table. En particulier le premier domestique que l'on appelle

le " mevel-bras ", est presque l'égal du maître. Rien ne distingue ces hommes, ni l'habit, ni le langage, ni la nourriture, ni le genre de vie. Ces travailleurs se savent condamner à travailler toute leur vie dans cette situation car leur pauvreté leur interdit tout espoir d'accéder un jour à la propriété. Ces placenners se savent très malheureux, mais ils considèrent sans hostilité ces fermiers, ils s'en prennent plutôt aux rentiers et aux bourgeois des villes. Ils ne se sentent nullement solidaires, ils se considèrent sans colère mais en concurrent, au point que lorsqu'ils logent sous un même toit ils ne se rendent même pas le service de se réveiller mutuellement. Le placenner ne se repose que les jours de pluie. Son gain était autrefois très minime. Le curé Trémour dans une lettre de 1774 note que " les journées de ces travailleurs sont si modiquement payées qu'ils se trouvent dans l'obligation de mendier ou de faire mendier leurs enfants ". Pourtant les habitants de cette trêve sont très laborieux et " il n'y a peut-être pas dans la province, de plus endurcis sur le travail ". En 1797, ils gagnaient de 1 à 1 franc 50 par jour ; les gages annuels d'un domestique étaient de 75 à 120 francs, ceux d'une domestique de 36 à 75 francs. La situation n'était pas meilleure avant la guerre de 1914. Picard étudie le salaire moyen d'un ouvrier qui a travaillé 274 jours dans l'année et il arrive au salaire moyen de 1 franc 18 par jour.

Comme les jours de chômage étaient nombreux en hiver, c'était la misère la plus affreuse qui s'installait souvent dans cette classe des travailleurs. Le développement du commerce des légumes et l'enrichissement des cultivateurs ont eu pour conséquence l'amélioration du sort des ouvriers, sans que cette amélioration soit proportionnelle à l'enrichissement du pays.

En 1932, le placenner gagnait 20 à 30 francs par jour avec la nourriture. En 1940-1941, les gages ont augmentés énormément. Le journalier pendant la saison des pommes de terre et des artichauts en mai - juillet 1941 gagnait de 140 à 150 francs plus sa nourriture aux cinq repas. Cela ne dure qu'une saison. L'hiver les salaires tombent très bas, lorsque les offres de service sont supérieures aux besoins.

Le Minihy connaît aussi les ouvrières agricoles. Ce sont des femmes mères de famille ou épouses de placenners qui vont sur la place du Parvis chercher du travail ou qui trouvent directement à se louer près de chez elles. Ce sont les " placennerez ". Actuellement on en compte encore une douzaine, dans chaque commune. Elles sont employées aux sarclages, à la plantation des oignons, et des choux, à la récolte des légumes. Elles portent sur les bras une petite houe et un tablier destiné à les protéger de l'humidité du sol puisque leur travail se fait souvent à genoux. Picard écrit à cette époque, au moment de la plantation des oignons de décembre à avril, elles ne venaient pas sur la place, ce travail exigeant des aptitudes spéciales. Le loueur s'adressait alors à une placennerez qui se chargeait de recruter à domicile les placennerez. C'était " l'ar-vam ". Ces ouvrières touchent un salaire bien inférieur à celui du journalier.

La situation de cette classe ouvrière est assez précaire, malgré les hauts salaires actuels, parce que le travail n'est pas régulier, et que l'ouvrier ne sait pas toujours économiser en période d'abondance pour les jours mauvais. La misère est persistante à la campagne et à la ville, mais le bureau de bienfaisance, la Société de Saint Vincent de Paul, les mairies et les établissements de divers ordres leurs viennent en aide.

Saint-Pol a toujours été le suprême espoir des malheureux des pays environnants qui autrefois se disaient entre eux : " Deomp da Castel-Paol " - (allons à Saint-Pol). Le marché attirait aussi les indigents. A Saint-Pol en 1904, plus de 2.000 individus sur une population de 7.846 habitants, dont 3.325 agglomérés demandaient l'assistance médicale. Les 4/5^{ème} n'étaient pas originaires de la commune. Car la mairie de Saint-Pol étant assez généreuse, les familles nombreuses et pauvres des pays voisins : Plouéan, Mespaul et Sibiril venaient sur son territoire pour bénéficier, elles aussi des secours et allocations. Le mouvement s'est un peu ralenti depuis l'extension des assurances sociales. Il y a néanmoins en 1940, plus de 1.300 assistés sur une population de 8.347 habitants, à peu près 15% de la population. A Roscoff on compte aussi 300 assistés sur une population totale de 3.676 ; la proportion est bien moins forte de 8% environ.

A Roscoff et Carantec ces assistés ne se recrutent pas uniquement dans les milieux ouvriers agricoles, il y a aussi une forte proportion de marins pêcheurs, car dans ces communes les journaliers sont moins nombreux, les exploitations étant plus exigües. Les ouvriers qui en automne et en hiver ne sont pas retenus aux champs se transforment souvent pour cette partie de l'année en emballeurs dans les maisons d'expédition de légumes ; certains s'en vont en Angleterre pour vendre des oignons. D'autres émigrent temporairement vers Pithiviers pour la campagne sucrière. Leur situation précaire offre un saisissant contraste avec celle des propriétaires et des fermiers

III - B 1

L'extension de la zone légumière et la question des engrais

On parle toujours de la Ceinture Dorée de la Bretagne pour bien montrer l'opposition qui existe entre l'intérieur au sol pauvre et aux maigres cultures, et la côte au sol limoneux et riche et aux cultures variées. Le Minihy de Léon fait à juste titre partie de la Ceinture Dorée. Il doit cette richesse un peu au climat mais beaucoup au sol ; la terre labourable a une épaisseur de 30 à 60 centimètres. Elle est constituée par ce limon loessique résultant de la solifluxion glaciaire ; ce sol est riche aussi depuis un temps assez lointain, la région s'est spécialisée dans la culture des légumes. Jusqu'en 1720, la culture était restée de type moyenâgeux, c'est à dire qu'on y faisait un peu de tout, que chaque ferme vivait presque en économie fermée. Autour des villages quelques jardins potagers ont du exister et approvisionner tout au plus les habitants et les équipages des navires en escales. De 1720 à 1789, on observe l'extension de la culture du lin. On importait les graines de la Baltique ; ce lin était travaillé sur place, on en faisait des toiles grossières qui servaient à construire de solides voiles des bateaux de corsaires. On exportait vers l'Espagne ces toiles appelées " roscone ". Artur Young, en 1787, note que les principales cultures consistaient en blé et lin.

Et pourtant Cambry chargé en 1790 par la Constituante de faire un voyage d'étude dans le Finistère, remarquait que les champs " n'offrent à l'œil que des légumes, du grain, des rochers et des landes. Les légumes sont si beaux et si nombreux qu'ils nourrissent le Finistère ... L'artichaut vient toute l'année en pleine terre ". Un peu plus loin, il précisait " La terre est riche et féconde surtout à Roscoff. On y cultive des légumes, des choux-fleurs, des asperges et des artichauts ". Nous pouvons donner créance aux dires de Cambry et affirmé que le Léon s'était, déjà à cette époque, orienté vers la production légumière. Avant la révolution, on introduisait la pomme de terre, qui s'appelait alors " patate ". Dans le Registre de Correspondance de Roscoff, on trouve en particulier, des lettres du 14 août 1790 et du 5 Thermidor an 3, où les habitants se plaignent de vol de " patates " dans les champs et un arrêté du 6 Thermidor An 3 où l'on décide d'organiser des patrouilles de nuit pour empêcher ces déprédations.

On réquisitionnait de quantités de pommes de terre qui étaient envoyées à Brest et à Morlaix pour les soldats. Le 10 Thermidor An 3, Roscoff a fourni 2.000 -futailles de " patates ", pour la flotte et la garnison de Brest. En 1794, les paysans, durant la saison chargeaient chaque jour 10 à 12 charrettes de légumes qu'ils allaient vendre à Morlaix, Brest, Landivisiau, Landerneau, voire même Quimperlé et Lorient. Désormais le blé et le lin étaient délaissés au profit des légumes. Une lettre du 3 Floréal An 3, aux citoyens administrateurs du district de Morlaix, déclarait à propos des réquisitions de grains, que " Roscoff ne peut fournir ce qui lui est demandé par Pol de Léon ". Roscoff est un pays maraîcher qui ne cultive pas de blé et n'a pas assez de grains pour sa subsistance. De même dans une autre lettre du 18 Prairial An 4, " Roscoff ne peut fournir en grains, fourrages, bêtes de boucherie ce que l'administration lui demande ". Le territoire de Roscoff avait donc commencé la première la culture des légumes ; Saint-Pol, sous la Révolution produisait encore principalement du blé sauf sur le territoire de Santec où les sables gagnaient sur les terres labourées. A Santec on récoltait de large et du seigle.

La culture des légumes se répandit petit à petit sous l'influence des Pères Capucins qui les premiers firent la grande culture de légumes. Les Roscovites leur avait donné en 1662, une belle propriété qu'ils aménagèrent en terrasses. Choux-fleurs, artichauts, oignons, pommes de terre et asperges se cultivaient en grande quantité. Vers 1845, on fait mention de choux à piquer qui faisaient l'objet d'un commerce très important pour Roscoff et Saint-Pol. Ils étaient transportés sur le marché de Morlaix, Guingamp et Lannion ; pendant les trois mois que dure la saison, plus de 3.000 voitures défilaient sur la route de Morlaix. La culture légumière était donc prospère et s'étendait maintenant à Saint-Pol.

Ce développement était entravé par les difficultés de créer des débouchés et par la médiocrité des voies de transport. Les habitants du Léon s'en plaignaient fort. Il fallait envoyer les légumes à Morlaix d'où ils partaient par la route ou en bateau ; ce qui introduisait de nombreux déchargements, et une perte de temps qui pouvaient être préjudiciables la fraîcheur des légumes. Vers 1860, Saint-Pol demandait la création d'un embranchement de chemin de fer Morlaix - Roscoff. Après de nombreuses discussions cet embranchement était réalisé en 1883. L'amélioration des moyens de transport permit une culture intensive. La route fit, concurrence au rail, les marchés extérieurs s'ouvrirent. On négligea le blé même à Saint-Pol. Le centre maraîcher du Léon était créé et jouissait d'une réputation assez solide.

Pour satisfaire la clientèle, on produit surtout des choux-fleurs, des pommes de terre, des artichauts et abandonne complètement les asperges. Les touristes qui visitent Roscoff l'été, peuvent assister à la besogne de repiquage des choux-fleurs, aux derniers arrachages de pommes de terre et sur la port à l'embarquement des oignons pour l'Angleterre leur donne une pittoresque note locale ; ils peuvent contempler les champs, entiers d'artichauts en pleine floraison à cette époque. S'ils visitent la région l'hiver, ils voient avec étonnement ces charrettes de choux-fleurs qui arrivent par toutes les routes sur le marché de Saint-Pol. C'est un va-et-vient qui donne l'impression d'un pays débordant de vie. Jusque, vers 1939, le Minihy et en particulier Roscoff se sont orientés vers la production des "primeurs". Le cultivateur tentait sa chance semait plus tôt pour avoir une récolte hâtive qui se vendait assez cher sur les marchés de France et de l'étranger. Le jeu de l'offre et de la demande faisait monter rapidement le prix du peu de légumes qui arrivait sur la place ; la spéculation jouait donc un grand rôle : à quinze jours près les bénéfices ou les pertes étaient énormes. Pour profiter de l'avantage offert aux primeurs le paysan arrachait ses pommes de terre avant maturité pour qu'elles puissent devancer celles des autres régions. Il abandonnait les espèces tardives.

Par son travail incessant, il obtenait dans un même champ deux récoltes par an ; quelquefois trois par les années favorables. Mais depuis 1940, par suite de la taxation des prix le paysan a tendance à négliger le "primeur" pour le "légume". Il tente moins le temps, il plante plus tard et laisse mûrir ses produits car cette mesure lui assure une certaine sécurité. Il est certain de vendre ses produits tel prix à telle date. Cela augmente, par suite le rapport de la terre, car il laisse ses produits se développer davantage. Les paysans des environs de Roscoff - Saint-Pol voulurent de bonne heure profiter de ce nouveau mode de culture très rémunérateur. C'est ainsi que la zone légumière pure, limitée à Roscoff au 19^{ème} siècle, s'est progressivement étendue en longueur sur le littoral et en profondeur vers l'intérieur, à mesure que les chemins convergeant vers la mer s'amélioraient et à mesure que les chemins de fer et les transports routiers se développaient.

On distingue deux zones : la zone légumière pure et la zone mixte où à la culture des légumes s'adjoint celle du blé et des racines pivotantes. Cette seconde zone se livre également un peu plus à l'élevage. La zone légumière pure s'est moins étendue que la mixte. En 1905, elle englobait déjà les communes de Roscoff, Santec et les 2/3 de St. Pol. En 1940, elle s'étendait un peu plus au Sud, en comprenant en outre les communes de Sibiril, Plougoulm, entièrement celle de Saint-Pol, Cléder, Plouescat, Carantec, Henvic, Taulé. Ce qui fait un développement de côte de 40 à 50 km sur une largeur maxima de 5 à 6 km . Saint-Pol et Roscoff sont restées les deux centres principaux ; un phénomène assez curieux fait que Roscoff jouit presque seule à l'étranger de cette réputation ; à tel point que les exportateurs qui voulaient en particulier traiter avec les Anglais devaient installer des bureaux et des succursales à Roscoff.

La zone mixte englobe cette première zone. En 1905, la limite passait par Plougoulm et le Sud de la commune de Saint-Pol. En 1912, elle avait reculé jusqu'à Plouescat, Plouénan. En 1940, elle avait pénétré encore plus en avant vers l'intérieur, outre la zone pure, les communes de Tréflaouéan, Mespaul, Plouénan, Plouzévédé, Plounevez-Lochrist, Tréfléz, Goulven Plounéour-Trez, Brignogan. La limite passe approximativement par Brignogan, Plouider, le Nord de Lanhouarneau, à deux kilomètres au sud de Sainte Catherine pour rejoindre presque directement Morlaix ou Saint Martin des Champs où ont fait encore des cultures de choux-fleurs et d'artichauts. C'est une bande de terrain qui s'étend donc de Brignogan à la Rivière de Morlaix sur une longueur approximative de 50 km et sur une largeur maximum de 15 à 18 km. La région du Minihy du Léon qui nous occupe seule, a une superficie totale de 3.664 hectares dont 2.183 sont sous légumes. La superficie cultivée étant de 3.054 hectares. La surface sous légumes occupe donc 56,70% de la surface totale du Minihy ou 71,4% de la surface cultivée. La zone maraîchère pure à l'inverse de la zone mixte ne semble plus devoir s'étendre. La question de la culture des primeurs est en effet liée assez intimement à celle des engrais marins.

Le sol assez fertile par lui-même voit sa valeur augmenter par une fumure assez abondante. Les amendements et les engrais les plus employés et les moins chers, ce sont les amendements et les engrais marins : goémons, varechs, maerl, cendre de goémons, coquillages brisées, sables calcaires.

A une époque assez éloignée, les cultivateurs du pays se servaient déjà du goémon pour améliorer leurs terres ; car on retrouve déjà dans les archives de Saint-Pol pour le 21 avril 1577, l'interdiction de couper et d'emporter des goémons. On distingue 3 sortes de goémons. ; celui de rive ou noir, celui de coupe, celui d'épaves.

- Le goémon noir ou de rive est celui qui tient au sol et que l'on peut atteindre à pied aux basses mers.
- Le goémon rouge ou corret ou goémon de coupe poussant en mer est celui qui est situé dans une

zone plus éloignée de la côte, il a toujours les pieds dans l'eau. On va le chercher en barque et on le monte à bord à l'aide d'une grande gaule.

- Le goémon d'épave est celui qui, détaché par la mer des endroits où il vivait, est rejeté sur la côte par le flot. Il est formé de goémons rouges, noirs, de fucus, de laminaires, de zostères, etc... Car le corret et goémon noir, arrivés à maturité, se détachent seuls et, grâce à leur flottabilité, ils sont poussés à la côte par les courants et les vents. Les drageons qu'ils ont semés servent à la reproduction. Le goémon d'épave est la propriété du premier occupant et, par suite, peut se ramasser toute l'année. Le goémon de rive est la propriété de la commune. Le législateur dut donc intervenir pour fixer les modalités de la coupe et de la récolte.

Ce fut une source de conflits dont nous retrouvons les traces dans les Archives ou dans des lettres de particuliers. Au début, la récolte fut libre, puis réglementée de plus en plus strictement dès le 16^{ème} siècle ou 17^{ème} siècle. Les paroisses avaient leur autonomie pour décider avec les riverains sur les mesures à prendre pour s'emparer et jouir sans gaspillages " mais en bon père de famille " de cette fenaison océanique. Les riverains tiraient même une partie de leurs ressources de la vente de cet engrais aux paroisses avoisinantes. Les mesures restrictives et draconiennes de l'Amirauté du Léon, avant la Révolution, soulevèrent des protestations indignées et des cris de douleurs. Nous en retrouvons les échos dans une lettre du curé Trémur de Santec à l'Évêque de Léon en date du 1er décembre 1774. Il est dit, en effet que " la permission d'acheter le goémon est une nécessité absolue pour les habitants des terres adjacentes parce qu'ils trouvent en les achetant des engrais qu'ils ne peuvent se procurer dans leurs paroisses ". Cette vente est nécessaire aux Santecois parce que sans cela il leur est impossible de payer le prix des terres qu'ils tiennent en ferme. On mentionne le nouveau règlement qui fixe et limite le temps de la coupe, et interdit la vente du goémon. A la même époque le curé Moysan de Plouescat se plaignait des mesures à Monseigneur de La Marche. La vente fut rétablie, mais la coupe resta strictement limitée aux habitants de la paroisse, les autres paroisses ne pouvant y venir comme le signale un mémoire rédigé par les notables de Santec le 31 mars 1790, quelques jours après l'érection de leur commune éphémère.

La question du goémon étant vitale pour les cultivateurs, on comprend pourquoi Saint-Pol s'acharna à empêcher Roscoff de séparer d'elle, de même que, Roscoff fit tout son possible pour conserver une notable partie de la côte lorsque elle dut donner à Santec son indépendance. De ce goémon viennent de nombreuses disputes pour la délimitation du territoire. En particulier le 15 mai 1825, on dut établir une ligne de démarcation dans la grève de Kerfissiec pour éviter que les habitants de Saint-Pol viennent troubler ceux de Roscoff dans leur coupe de varech.

On ne s'accorda pas toujours sur le nombre de coupes à faire dans l'année. Roscoff en particulier vers 1819 fut divisé en deux quartiers. Le quartier de Roscoff ou paroisse de Toussaint n'avait que deux coupes par an, l'une en février pour l'engrais, l'autre en septembre pour le chauffage. Roscoff manquant de bois, se servait de goémon comme combustible et pour avoir une provision assez importante pour l'hiver, elle avait supprimé la coupe de mai. Cette coupe de septembre pour le chauffage était autorisée depuis l'édit du roi de juin 1687. L'autre quartier ce Santec ou paroisse de Saint Pierre disposant d'une forte quantité de goémon à cause de la longue presque île de Perharidy dont le littoral abonde en herbes marine, pouvait faire trois coupes par an. Celle de février pour l'engrais ; celle de mai, vendue aux cultivateurs de l'intérieur était la plus importante et la plus nécessaire pour cette paroisse, car le produit de cette coupe servait à payer les fermes des pauvres. Et le percepteur attendait avec impatience pour recouvrer les impôts. Enfin celle de septembre pour le chauffage. La durée, de ces coupes variait légèrement ; en février 2 à 4 jours pour tout le monde et les pauvres pouvaient qui ne disposaient que de paniers pouvaient venir trois jours avant ou 1 jour avant et un jour après s'ils avaient réussi à se procurer un cheval. En mai, la coupe à Santec durait de 6 à 10 jours avec les mêmes dispositions pour les pauvres. En septembre dans les deux quartiers, elle durait de 2 à 3 jours. D'autre part la coupe était interdite de nuit. On ne devait pas arracher la plante ce qui empêchait sa reproduction, mais la couper. On interdisait d'employer des ouvriers étrangers à la commune pour couper et transporter le goémon. La veuve, chef de ménage, et le père de famille empêché pouvaient seuls se faire représenter.

Les décrets de février 1868 et janvier 1890 autorisent actuellement deux coupes par an dans les trois communes, les époques et les jours étant fixés par chaque autorité municipale ; généralement l'une se fait en février pendant trois ou quatre jours et l'autre en mai pendant tout le mois. Depuis 1939 le lichen ou goémon blanc est autorisé à être arraché toute l'année, bien que propriété communale, pour remédier au manque d'engrais chimique. Cette coupe a donné lieu à des descriptions très pittoresques. Le jour de la coupe, tous les gens de la ferme, hommes, femmes, enfants, descendent sur la plage. On procède au

partage de la grève et bientôt chacun se met à l'ouvrage ; généralement le goémon coupé est mis en tas et il est emporté au fur et à mesure sur des charrettes spéciales. Parfois, il faut s'avancer dans l'eau jusqu'à mi-corps, ce qui est très pénible l'hiver.

Le goémon de coupe se récolte en barque de mai à octobre. Seuls les Inscrits Maritimes ont droit d'aller en mer couper ce corret qui est propriété de tous et non de la commune. Le goémon est pour ces gens de mer une ressource supérieure à la petite pêche. Il est destiné aux champs ; on le vend par charrettes jusqu'à 20 à 25 km à l'intérieur ou encore par bateaux spéciaux appelés " gobars ". Les communes sont à défendre ce bien aussi précieux et à empêcher les coupes illégales en mer. En août 1904, le Conseil Municipal de Roscoff fut saisi d'une plainte des pilotes, des marins et des marins pêcheurs de Roscoff qui protestaient contre des coupes illégales du corret faites par les goémoniers de Plouguerneau et de Callot qui se servent de faucilles emmanchées sur de longues gaules de 5 à 6 mètres coupaient les goémons au-dessous de l'eau à une assez grande profondeur. Ces goémons, ils les emportaient chez eux pour être brûlés et vendus aux fabricants de soude. Le Maire appuyé par l'autorité supérieure arrêta qu'il était « défendu de récolter ces goémons en dehors des jours fixés ». Il donna comme raison que le corret coupé avant maturité ne peut ne reproduire. Les parties restant au fond de l'eau sont perdues et par suite les racines meurent et ne repoussent plus ? Voilà pourquoi on interdisait aux goémoniers de Plouguerneau qui ont dévasté les rivages de Plouguerneau au Conquet de venir ravager les grèves de Roscoff en arrachant les goémons qui sont la richesse des riverains et le pain assuré pour les malheureux qui les vendent ou s'en servent comme combustible. D'autre part les poissons ne trouvent plus d'herbiers favorables à la reproduction.

Mais les goémoniers de Plouguerneau revinrent un peu plus tard. Le 24 avril 1927, on retrouvait encore des réclamations contre eux ; ils venaient par bandes de 25 à 30 bateaux se livrer à la coupe du corret. Les communes leur donnèrent la chasse pour sauvegarder les intérêts des habitants. La commune de Roscoff ne pouvait se fonder sur aucun droit pour interdire ces coupes, puisque le goémon au-delà de la zone atteinte à pied lors des périodes d'équinoxe, appartient à tout le monde. L'affaire n'eut pas de suite puisque les goémoniers ne revinrent que rarement dans ces parages, sauf ceux de Batz qui au début de la guerre 1939-1940 profitèrent de la nouvelle législation sur le goémon blanc ou lichen.

Actuellement le goémon récolté dans le Minihy est insuffisant pour ses besoins et il faut en importer de fortes quantités des environs. Roscoff en achète aux marins de l'île de Batz parce que le goémon de l'île est meilleur et plus développé, cause de l'unique coupe par an.

Le goémon n'est pourtant pas un engrais très riche. A l'état frais, il renferme 70 à 80% d'eau.

- Dans les fucus frais voilà la proportion des principaux éléments fertilisants :
 - Azote - 0,35%
 - Acide Phosphorique – 0,35%
 - Potasse – 0,75%
 - Chaux – 0,75%
- Dans les laminaires
 - Azote - 0,30%
 - Acide phosphorique – 0,25%
 - Potasse – 1,20%
 - Chaux – 0,75%
- Dans les goémons séchés à l'air. les proportions sont un peu plus fortes :
 - Goémon d'épave
 - Azote - 1,30%
 - Acide phosphorique – 0,36%
 - Potasse – 1,50%
 - Chaux – 3,01%
- Dans les goémons de coupe. .1
 - Azote - 1,10%
 - Acide phosphorique – 0,20%
 - Potasse – 1,50% à 2,00%
 - Chaux – 1,24%

Ce qui fait la valeur de ces goémons pour les paysans du Minihy, c'est qu'ils disposent de quantités énormes, ils peuvent en répandre beaucoup sur leur terre et obtenir ainsi des résultats excellents. Ils suppléent à la qualité par la quantité. Ces goémons, sont répandus humides sur les champs. Assez souvent on les fait

sécher, on les brûle et ce sont les cendres qui sont étalées sur le terrain.

Les paysans emploient également les sables coquillers, plus riches en calcaire, dits " trez " ou " heaz " dans le pays ; ils emploient des sables madréporiques plus riches en calcaire (75%) dit " maerl ". Les trez sont pris à proximité des plages aux environs de Plougoulm près de Saint-Pol et de Sieck. Le maerl s'extrait surtout de la baie de Morlaix, près de l'embouchure de la Penzé. Ce vaste dépôt est exploité par les dragueurs de Locquénolé et de Roscoff. Ils ont recueilli en 1902, en bateau .16.049 mètres cubes et à pied 9.120 mètres cubes. Actuellement, on en extrait de 30 à 40.000 mètres cubes par an. Ce maerl d'excellente qualité est un des plus riches de Bretagne. Les riverains emploient aussi le sable des grèves des environs de Roscoff, notamment de Laber. Ces sables des grèves sert plutôt comme diviseur. Le sable de la grève de Sieck , assez riche en calcaire est utilisé dans la région de Saint-Pol et expédié vers l'intérieur. En 1868, la Chambre de Commerce de Morlaix note que sur les routes à certaines époque, il passe plus 1.500 charrettes transportant du sable à 20 et 30 kilomètres pour chauler les terrains de l'intérieur. Tous ces engrais peu concentrés doivent être employés en abondance.

Le fumier de ferme est également dilué ; on le mélange parfois aux goémons et aux sables. Le fumier est en quantité insuffisante car le Minihy n'est pas un pays d'élevage. Depuis ces dernières années on se sert de plus en plus des engrais chimiques car on s'est rendu compte du meilleur rendement obtenu grâce à eux. Le docteur Stéphan de Roscoff citait le cas d'un cultivateur possesseur de 2 hectares de terre et qui employait 2.000 kilos d'engrais chimiques et 30.000 kilos de goémon et fumier qui lui coûtaient la moitié de son bénéfice d'exploitation, en général la proportion est bien moins forte. On emploie surtout la sulfate d'ammoniaque et l'engrais complet qui est un savant dosage comprenant de l'azote et de la potasse et des phosphates. Certains cultivateurs préfèrent l'engrais complet pour les légumes car il est judicieusement équilibré. D'autres préfèrent le sulfate d'ammoniaque auquel ils ajoutent les superphosphates et les chlorures de potassium mais pour réaliser ce dosage il faut une certaine pratique et connaissance chimique car l'engrais azoté employé en trop grande quantité décalcifie le sol ce qui occasionne plusieurs maladies sur les plantes, en particulier la hernie du chou-fleur. Ceux qui emploient l'engrais complet ne connaissent pas ces inconvénients,,

La fertilité du sol dans le Minihy du Léon est grandement augmentée par l'emploi des engrais naturels et chimiques. La proximité et l'abondance de ces engrais marins lui créent une situation exceptionnelle.

III - B 2

La production agricole

La terre du Léon s'est révélée d'une telle richesse que les landes et les bruyères ont reculé de bonne heure pour faire place aux cultures. En 1841, il y avait 199 hectares de landes et bruyères sur le territoire de Saint-Pol et 68 sur celui de Roscoff - Santec. En 1940, ces surfaces sont réduites respectivement à 53 et 25 hectares. Presque toutes les bonnes terres sont défrichées et il ne reste plus que quelques " menez " ou collines pierreuses sans terre végétale. Les landes demeurent alors sur ces croupes battues par les vents d'où la terre limoneuse a glissé ne laissant que la roche sous-jacente quelque fois à nu, comme à la pointe Saint Jean au sud de Saint-Pol. Les bois sont rares dans la région. Le 26 Floréal An 4, Saint-Pol constatait que " les cultivateurs sont épuisés par les charrois de bois tout l'hiver ". Ce bois demandé par les militaires étaient pris à deux ou trois lieues du Minihy. Le curé Trémour de Santec mentionnait en 1774 " La cherté du bois dans ce pays est excessive ". En 1841, il y avait à Saint-Pol - 65,42 hectares de 2 de bois et à Roscoff 15 hectares. Actuellement les bois qui s'étendent à Saint-Pol et à Roscoff font parties des grands domaines privés ; ils sont respectivement de 16 hectares et 1,22 hectares. A Santec, pour retenir les sables, on a planté depuis le début du siècle 143 hectares de pins.

Santec est la seule commune où la proportion de terres incultes soit restée très forte à cause des dunes, qui ne peuvent être gagées aux cultures. Il y a actuellement 300 hectares de terrains vagues et de dunes sur une totale de 780 hectares. On a essayé bien souvent de transformer ces terrains comme, par exemple, du côté du Pouduff. Les résultats ont été infructueux. Pour l'ensemble du Minihy l'étendue des terres cultivées est allée augmentant. En 1841, elle était de 2.853 hectares ; actuellement, elle est de 3.054 hectares.

Depuis une époque fort reculée, les terres en bordure de mer ne chômaient jamais. Tous les textes du 19^{ème} siècle nous signalent cet état de choses. Limon en 1852 précise que partout dans l'arrondissement de Morlaix, le 1/5^{ème} des terres est en jachère, excepté dans les vingt communes de littoral. Actuellement la jachère est encore inconnue. On pratique un assolement qui n'a aucun caractère obligatoire ; le cultivateur fait succéder les cultures comme bon lui semble. L'assolement dans la zone est combiné pour obtenir un maximum de rendement. Les légumes appauvrissant la terre, il faudrait des quantités énormes d'engrais si on voulait maintenir avec succès la même culture dans un même champ. Il faut, aussi laisser le moins possible en repos une terre aussi riche et aussi grasse où les mauvaises herbes se développent facilement. En outre chaque ferme possédant un peu de bétail, il faut fournir une certaine quantité de fourrages.

Voici un genre d'assolement qui se pratique dans la zone mixte et dans les environs de Saint-Pol ; il est combiné sur 5 ans, alors que l'assolement le plus répandu dans le Finistère est basé sur 3 ans. La 1^{ère} année, on sème du trèfle incarnat qui sert à la nourriture des bêtes. La 2^{ème} année, les choux-fleurs et les pommes de terre tardives se succèdent sur toute l'étendue de la sole ; les pommes de terre servant de culture intercalaire. La 3^{ème} année, la sole est divisée en deux parties ; l'une contient les artichauts, l'autre des oignons. La 4^{ème} année la division persiste ; artichauts et pommes de terre hâtives. La 5^{ème} année, la division cesse et deux récoltes l'une de navets – fourrages, l'autre d'oignons occupent successivement toute la sole. En 5 ans on obtient donc 7 récoltes dont 4 peuvent servir comme fourrage : trèfle, navets, feuilles de choux-fleurs, et artichauts. Le blé se fait quelquefois en 1^{ère} année.

Dans la région légumière pure, l'assolement est un peu différent ; on donne moins d'importance au trèfle, les terres étant plus riches et le bétail moins nombreux. Comme la terre donne au moins deux récoltes par an, il faut compter ici par demi-année. L'assolement est basé également sur 5 ans. Voici un genre de rotation assez répandu à Roscoff : la 1^{ère} année on plante les pommes de terre et les brocolis hâtifs, se succédant sur toute l'étendue de la sole. La 2^{ème} année des pommes de terre et des brocolis demi hâtifs. La 3^{ème} année des oignons d'été et des brocolis demi hâtifs. Pendant que poussent les brocolis, les oignons finissent de mûrir et de sécher. La 4^{ème} année, des oignons sur toute la sole, avec des drageons d'artichauts comme culture intercalaire. La 5^{ème} année, des artichauts occupent seuls toute la sole. On réserve tous les ans un coin pour les betteraves, les carottes, le trèfle ; ces plantes n'occupent jamais un champ, sauf parfois les carottes qui à Santec surtout s'étendent sur des parcelles assez vastes. Cet assolement se trouve modifié dans chaque ferme mais le principe reste le même. On laisse parfois les artichauts 3 et 4 ans et même 6 ans sur un même terrain.

La culture maraîchère demande des soins constants et minutieux. Ce travail ne peut se faire qu'à la main. L'emploi des machines est impossible étant donné la petitesse des champs et le travail minutieux de binage ou de sarclage que réclame chaque légume. Cambry en 1790 notait que dans les communes dépendant de Saint-Pol on ne travaillait pas la terre avec les bœufs. Les charrues étaient traînées par trois chevaux, deux de front et un en arbalète. C'est encore le mode actuellement employé. Les travaux ne manquent donc pas à la ferme pendant toute l'année ; il n'est pas une période de repos complet. Outre le soin des champs, le paysan s'occupe à transporter ses produits au marché, à la gare ou au port. Il s'occupe du charroi des engrais, de la récolte du goémon.

Voici un plan de l'année dressé par la Coopérative " La Bretonne " indiquant pour chaque mois les produits que les maraîchers de Saint-Pol sont en état de fournir :

- Fin avril : Pommes de terre nouvelles (début)
- Mai : Pommes de terre nouvelles, artichauts (début)
- Juin : Pommes de terre nouvelles, artichauts (grosses quantités)
- Juillet : Pommes de terre nouvelles, artichauts (grosses quantités)
- Août : Pommes de terre nouvelles (fin de la saison), artichauts (fin de la saison)
- Septembre : Artichauts (fin de la saison)
- Octobre : Choux-fleurs (début de la saison)
- Novembre : Choux-fleurs et brocolis hâtifs
- Décembre : Choux-fleurs et brocolis hâtifs
- Janvier : Brocolis (grosses quantités)
- Février : Brocolis (grosses quantités)
- Mars : Brocolis tardifs (fin de la saison)

Toute l'année des oignons, des aulx, des échalotes, des choux pommes.

D'après les dates de production, par exemple avril pour les pommes de terre, on se rend compte de l'effort fait par le cultivateur pour produire de bonne heure. Le fait inverse se produit pour les brocolis, qu'il s'efforce de donner plus tard, après la récolte de Saint Malo et Paimpol. Actuellement, nous avons vu que cette tendance disparaît un peu à cause de la taxation des prix.

III - B 3 - a

La pomme de terre

La pomme de terre fut l'un des premiers légumes cultivés avec succès dans le Minihy. De la famille des solanées (*solanum tuberosum*), originaire du Pérou, elle fut importée en Espagne vers 1534. D'abord cultivée comme une curiosité, elle se répandit et ne fut admise dans l'alimentation que vers 1770 sous l'influence de certains hommes comme Parmentier.

On raconte qu'avant cette date la pomme de terre était cultivée dans Léon et une vieille tradition en attribue l'introduction à Saint-Pol à un ancien évêque du Léon, Monseigneur de La Marche. Elles étaient, paraît-il, distribuée par l'évêque aux enfants pauvres. Une espèce du pays avait même conservé le nom de " patates an escop " (pommes de terre de l'évêque). Cette légende reçue, par La Borderie, doit être fautive car Monseigneur de La Marche ne fut nommé évêque du Léon qu'en 1772. Or, on connaissait et on cultivait la pomme de terre dans le Léon à cette date. On prétend même qu'elle était cultivée au 16^{ème} siècle et qu'elle avait été introduite comme une curiosité par les marins venant d'Irlande et d'Angleterre et auxquels elle servait de provision de mer. On en doute un peu quand on connaît les préjugés qui dressèrent les hommes contre cette plante, soi-disant capable d'apporter des épidémies et dont les " 99/100^{ème} de l'humanité n'en voudrait pas " - (Arthur Young). Ce n'est que dans les pays pauvres qu'on la cultivait comme un pis-aller. Or Arthur Young appelle la région du Minihy " le jardin de la Bretagne ". Les habitants avaient donc de quoi se suffire sans s'adonner à la culture d'un produit de consommation qui ne leur était pas nécessaire et qui n'était pas encore un article de vente. Néanmoins, on peut dire qu'avant la Révolution, la pomme de terre était un peu cultivée dans le Léon, et Monseigneur de la Marche qui s'occupait avec zèle de ses administrés à du en favoriser la culture comme Parmentier l'a fait dans d'autres régions de France.

On cultive dans le Minihy un nombre assez limité de variétés de pommes de terre. Il y a une dizaine ou une quinzaine d'année, on cultivait la " Hollande jaune " spéciale à Saint-Pol et que les paysans appelaient en breton la " camelen ", l' " Early rose ", la " Marjolin ". Les variétés de pommes de terre dégénéraient au bout de dix ans, il a fallu les changer. Actuellement, l'espèce la plus employée est la " Royale ", à tige noire ; c'est une variété précoce et qui donne de gros rendements ; on la sème après la saison des brocolis demi hâtifs ; elle fournit la première récolte de pomme de terre. On emploie également le " Duc d'Albany " qui a un rendement assez fort de 11.000 kilos à l'hectare ; l' " Up to date " (fin de siècle) à chair blanche qui donne jusqu'à 15.000 kilos à l'hectare.. Ce sont deux variétés tardives qui fournissent la seconde récolte de pomme de terre de l'année. Aux environs de Saint-Pol, on sème une variété nouvelle l' " Étoile du Léon ", née et sélectionnée dans le pays. Depuis deux ou trois ans, on emploie à Roscoff une spécialité tardive pour la deuxième récolte, l' " Abondance de Metz ". C'est une pomme de terre blanche, à chair jaune, qui se conserve bien et qui donne de gros rendements. Elle se sème en mai – juin quand les pommes de terre primes ont été arrachées ; en fleurs en août, elle est mûre au début octobre.

Chaque ferme fait deux récoltes de pommes de terre par an, celle des primeurs à laquelle succède celle des tardives ; parfois ces deux récoltes se font sur le même champ parfois dans deux champs différents quand dans le terrain qui a porté les primes, on préfère planter le brocoli plutôt que les tardives.

Ces espèces et celles employées auparavant sont toutes à gros rendements. Elles ont naturellement une saveur moins appréciée que celle de la Hollande jaune par exemple. Toutes les années ne sont pas aussi rémunératrices ; néanmoins, le cours élevé dans les années de récolte moyenne permet aux paysans de retirer un bénéfice appréciable, comme le prouvent les comptes-rendus de la Chambre de commerce de Morlaix en 1890, 1894, 1908, etc...

Il y a quelques années les paysans se croyant assurés de bien vendre leurs produits ont dédaigné d'en améliorer la qualité. Ils s'aperçoivent alors, que les clients devenus plus difficiles vont se pourvoir ailleurs. On relève quelques plaintes nomme en 1889 ; année où Paris, ayant peu demandé de pommes de terres les prix étaient tombés rapidement. On comprend alors que la culture ne s'est pas perfectionnée dans le Minihy malgré les conseils pratiques qui ont été donnés aux cultivateurs. Ceux-ci ne voient qu'un but qui est le gain immédiat : mais ce gain disparaît parce que le produit devient de plus en plus inférieur en qualité à ce qu'on trouve dans d'autres contrées, notamment : à Jersey et à Guernesey. En 1890, les paysans ne vendent même plus leurs pommes de terre d'hiver, car l'espèce bien que bonne est devenue trop petite, est peu

appréciée pour cette raison des principaux clients les Anglais. Dès cette époque, quelques cultivateurs songent à faire avec de nouvelles espèces des essais de semence. D'autres, vers 1900-1905, ont recours à des procédés de jardinage. Stimulés par l'exemple que leur donnent les Iles Anglo-Normandes, ils font germer leurs pommes de terre dans des boîtes remplies de terre végétale et qu'ils exposent dans leur cour et dans leurs allées. Il y aussi à Roscoff quelques essais pour pratiquer la culture sous serres. Vers 1930, on constatait que la clientèle habituelle d'Algérie allait s'approvisionner dans d'autres pays. Le coup avait été rude, il fallait de toute urgence remédier à la situation.

La vraie solution de ce problème n'était pas dans des travaux de jardinage ; il fallait améliorer la race et voilà, pourquoi depuis quelque temps des travaux de sélection généalogique de la pomme de terre se poursuivent. D'heureux résultats furent obtenus à Saint-Pol. Les pouvoirs publics s'en occupèrent et un syndicat de producteurs de semence de pomme de terre fut formé. Les amateurs ne pouvaient arriver à ce travail de longue haleine : 5 années de labeur et d'attente ont en effet été nécessaires pour obtenir un résultat. La 1^{ère} année est consacrée au marquage des touffes – mères, au moyen de fortes baguettes de bois de 1,50 mètre, fichées en terre. A l'époque voulue, on arrache les tubercules – mères qui sont ainsi marquées ; puis on les numérote à l'encre ou au crayon à encre, et on les met en clayettes pour les conserver. La 2^{ème} année comprend des travaux de plantation, de sélection, de récolte, et de conservation. Les 3^{ème} et 4^{ème} année, on applique avant la plantation, quelques traitements spécifiques aux tubercules sélectionnées. La 5^{ème} année, on plante les meilleures tubercules et cette récolte donne une quantité de plants généralement suffisante pour, entreprendre la vente des semences généalogiquement sélectionnées

La sélection conduit un assainissement presque parfait de la variété ; ce qui donnera au cultivateur un plant sain. A Saint-Pol, un homme se dévoua pendant les cinq années proscrites. Ce fut un cultivateur de Kéronvel-Kérantraon qui suivit point à point les instructions du professeur Dubois de l'Ecole nationale d'agriculture de Rennes et des inspecteurs des services agricoles et du syndicat des semences. Vers 1934, ce cultivateur plantait sur ses terres 30 pommes de terre de la variété " Étoile du Léon ", devant donner naissance chacune à une famille. Dès la deuxième année de la plantation, 15 familles étaient éliminées par la commission de contrôle puisqu'elles ne présentaient pas tous les signes distinctifs de la variété. En 1939, en procédant par élimination successive, il ne restait que 8 familles formant 8 lots de qualité parfaite et couvrant une surface globale d'un 1,50 hectare, capable de donner d'excellente semence. Ces résultats n'ont pas été obtenus sans peine. Les paysans peuvent trouver chez, eux des variétés de pommes de terre de semence, toutes aussi saines que celles de Hollande et de Belgique qui leur font une rude concurrence.

En mai 1941, il est créé à Saint-Pol une coopérative agricole de producteurs de plante de pommes de terre de semence. Son but est d'effectuer ou de faciliter les opérations concernant la conservation, la préparation pour la vente et la vente en commun du plant de pomme de terre provenant exclusivement des exploitations des associés et des cultures acceptées au contrôle officiel. Les adhérents sont soumis à certaines obligations telles que le traitement contre le mildiou.

La plantation de la pomme de terre se fait suivant le temps de janvier à la fin de février pour les pommes de terre primes et jusqu'en mai - juin pour les pommes de terre de conserve. Une controverse s'est élevée pour savoir s'il convenait de planter la pomme de terre entière ou coupée en morceaux, en ayant soin naturellement de laisser un germe. Ayant fait des expériences Monsieur de Villeroy se prononce pour le découpage préalable, mais sa théorie est loin d'être admise. Les paysans préfèrent planter la pomme la terre en entier, sauf lorsqu'elle est trop forte et possède plusieurs germes. A Roscoff, on plante souvent ainsi les pommes de terre, au moyen d'un cordeau tendu transversalement sur les sillons, une partie des ouvriers range les tubercules sur le sol ; d'autres, agenouillés entre les rangs, les y plantent à la houe. Ils placent la semence debout, le germe en haut et ne la couvrent que d'une faible couche de terre soigneusement pulvérisée. Ce mode de plantation est expéditif et faciliter la germination. La plantation se fait par rangées séparées lorsque le terrain ne reçoit que des pommes de terre ; par rangées accolées par deux lorsqu'il doit recevoir en même temps des artichauts. La distance entre les rangs est de 30 centimètres dans le premier cas, et 67 ou 75 centimètres dans le second. La distance entre chaque plant dans un rang doit être de 20 centimètres au moins pour que les plantes ne se gênent pas mutuellement. A Roscoff et Saint-Pol, on plante en même temps que ces tubercules destinées à la récolte normale, ce qu'on appelle les pommes de terre précoces, ayant déjà subies un commencement de germination.

Pour obtenir ce résultat, on les dispose dans l'obscurité sur des clayettes de bois. Généralement le long du talus surmonté de landes et de genêts et bordant le champ au nord et nord-ouest, on ménage une plate-bande de 1 à 2 mètres destinée à recevoir ces tubercules spécialement triées. Parfois, on leur réserve des

champs entiers exposés à l'Est. Ainsi préparés ces plants qui sont en outre protégés des vents par le talus des champs, mûrissent 15 ou 20 jours avant les autres. Les pentes bien exposées et platées à la mi-janvier commencent à produire à la mi-avril, mais ne donnent leur récolte avec abondance qu'au 15 mai. Certains paysans, par des années favorables, comptent 50 jours après l'ensemencement. L'arrachage se poursuit pendant 5 mois jusqu'à la fin octobre, quant aux pommes de terres tardives, elles sont mûres vers le premier septembre ou début octobre suivant la variété.

La pomme de terre demande assez de soins. Il faut en effet la biner plusieurs fois pour ameublir la terre, il faut la sarcler et quand les pousses sont suffisamment sorties, on les butte, c'est à dire qu'on accumule de la terre à leurs pieds pour que la tige ne soit pas trop haute, et pour que les tubercules soient bien recouvertes, car la pomme de terre exposée à l'air verdit.

Autrefois les variétés et les maladies des pommes de terre étaient moins nombreuses. On employait une fumure abondante qui faisait une sélection à la mode spartiate. Actuellement la maladie la plus grave qui affecte la pomme de terre c'est le mildiou. C'est un champignon qui pousse sur les feuilles et arrête par suite la croissance des tubercules. Le mildiou se développe par temps orageux et chaud, vers le 15 mai assez souvent. A Roscoff, il apparaît un mois avant Plouéan. Une autre maladie appelée dans le pays " la jambe noire " apparaît sur les plantes par période de grand froid en avril surtout ; c'est un champignon qui se développe sur la tête de la tige ; la plante décapitée meurt au bout d'une quinzaine de jours. On lutte contre ces maladies par l'emploi de produits anticryptogamiques.

Cette année un nouvel ennemi a fait son apparition : c'est le doryphore. Ce parasite venu d'Amérique s'est propagé assez rapidement dans toute la France. Débarqué à Bordeaux en 1921, il atteignait la région de Rennes en 1932. Son apparition dans cette région avait servi de prétexte au Gouvernement anglais pour arrêter les exportations des légumes français. Ce n'est qu'en 1941 qu'il a fait son apparition dans le Léon. Cet insecte de la famille des coléoptères ronge toutes les feuilles de la plante et empêche par suite la formation des tubercules ; comme il se reproduit assez rapidement la lutte est difficile, surtout lorsque les cultures s'étendent sur des grandes surfaces. Jusqu'ici Saint-Pol et Roscoff ont été protégés et les dégâts de cette année sont insignifiants car sur les " hâtives ", les doryphores ne prennent pas, la pomme de terre étant arrachée avant que les larves ne sortent de terre. Il est à craindre qu'ils se développent sur les spécialités tardives, en particulier sur l' " abondance de Metz ". L'année prochaine enregistrera peut-être des ravages importants.

Depuis deux ou trois ans, l'île de Batz s'est spécialisée dans la production de pomme de terre précoce qui arrivent sur le marché parfois un mois avant celles Roscoff. Quand le climat a été plus frais, elles arrivent à peu près à la même époque ; ce qui crée alors une concurrence gênante dans le Minihy.

La pomme de terre tend à se développer de plus en plus à Roscoff. En 1910, on en cultivait sur 177 hectares, en 1918 sur 213 hectares et en 1940 sur 280 hectares, sans compter la section de Santec devenue indépendante. En 1940, 25% de la surface de la commune sont occupés par ce légume, les 3/11ème de cette étendue étant en pommes de terre précoce. Part rapport aux terres cultivées, la proportion est de 49,60%. A Saint-Pol, on cultive surtout de la pomme de terre de conserve ; la pomme de terre précoce n'occupe que 18,45% de la surface de la commune ou les 19% des terres cultivées. A Santec, la proportion est encore bien plus faible, à peine 4%. Les terres incultes sont beaucoup plus étendues que sur les autres communes ; par rapport aux surfaces labourables, la pomme de terre n'occupe que 10% environ La terre est ici beaucoup trop sablonneuse pour convenir parfaitement à cette plante. La pomme de terre est donc surtout cultivée à Roscoff et à Saint-Pol où elle trouve les conditions naturelles optimales.

III - B 2 – b

Le brocoli et l'artichaut

LE BROCOLI

Le chou-fleur et l'artichaut sont les deux légumes typiques de la région du Minihy de Léon ; ils ont fait en grande partie sa réputation et sa fortune. Le chou-fleur de la famille des crucifères est une variété dont les pédoncules et les fleurs naissantes forme une masse charnue et grenue qui est comestible. Ce n'est pas un produit spontané. Il fut introduit dans la région de Roscoff avant la Révolution. Il existe deux espèces de choux-fleurs. Le chou-fleur proprement dit, appelé autrefois le " Prime Coal-Fleur ", se cultive encore dans la région Saint-Politaine. Il est presque entièrement abandonné à Roscoff et Santec. C'est une plante qui commence à donner ses fruits vers le 15 juillet, mais elle, donne son plein rendement en octobre et novembre.

Les variétés les plus tardives de cette espèce finissent de produire pour le 15 décembre. Il y a quelques années la région de Saint-Malo et de Paimpol se mirent à cultiver ce chou-fleur. La fertilité du sol et la plus grande douceur du climat firent que leurs produits devancèrent ceux de Roscoff et de Saint-Pol. Cette concurrence nouvelle fut impossible à soutenir. Les marchands - expéditeurs allaient à Saint-Malo s'approvisionner ; Roscoff ne pouvait plus envoyer que des chargements incomplets.

Cette mévente ne découragea pas le cultivateur. Il choisit la meilleure qui était de s'adapter aux conditions nouvelles : il supprima le chou-fleur et le remplaça par le brocoli. Le brocoli est une espèce tardive de chou-fleur qui se distingue de la précédente par un fruit plus blanc, des feuilles plus longues. Il donne à Roscoff une pomme très serrée et très dure qui supporte bien le transport et peut rester 8 à 10 jours sans se faner. C'est une plante rustique qui résiste bien aux gelées printanières et qui s'est rapidement adaptée au climat marin. Il y a quatre sous-variétés de brocoli suivant l'époque de leur maturité : les hâtifs commencent à produire en décembre, et les tardifs se récoltent encore en mars – avril. Actuellement les surfaces sous choux-fleurs sont presque insignifiantes par rapport à celles qui portent des brocolis. En 1924, Roscoff avait encore 55 hectares de choux-fleurs pour 306 de brocolis. En 1928, elle n'avait plus que 2 hectares de choux-fleurs pour 355 de brocolis.

La culture se fait en pleine terre et sur de vastes étendues. Le terrain ne doit pas être trop fumé car alors la plante elle-même se développe exagérément au dépens de la " fleur " ; on met quelquefois un peu de fumier de ferme, du goémon ou des engrais chimiques. Le chou-fleur demande surtout une terre compacte et fraîche. Il y a trois phases principales dans cette culture qui exige un travail assidu et minutieux, nécessitant une main d'œuvre considérable, car il faut débarrasser la terre soigneusement des mauvaises herbes. On commence en février - mars par faire des semis dans un jardin ou dans un coin de champ particulièrement riche en terreau ou en humus, exposé au midi et abrité des vents d'ouest. Parfois on recouvre le semis d'un filet pour empêcher les oiseaux de manger la graine et les jeunes pousses. Un mois ou six semaines après, généralement dans la 2^{ème} quinzaine de mars ou au début avril, on met ces semis en pépinière.

Cette opération, qui d'après le vieux dicton doit se faire avant le dernier quartier de la lune, se fait par temps frais, le soir de préférence. On met le plant au plantoir à 25 ou 30 centimètres d'intervalle, dans une terre fraîche, quand les plants ont atteint un certain développement. On les repique en ligne au cordeau dans un sol préalablement ameubli à la charrue la bêche, et travaillé jusqu'à 20 centimètres de profondeur. Ce repiquage se fait dans la première quinzaine de juillet pour les brocolis hâtifs, et en fin août et septembre pour les tardifs. La plantation ne se fait plus en quinconce, mais en lignes perpendiculaires distantes d'un mètre les une des autres. Ce procédé permet de biner la terre à la charrue. Avant la plantation, il faut débarrasser les choux des vers qui se logent dans la tige et au-dessus de la racine. On trie aussi les sauvageons qui se trouvent dans les semis et qui ne produisent que des feuilles. Le mois de juillet est celui de la sécheresse et les arrosages sont alors nécessaires pour faciliter la reprise des choux. Plusieurs binages sont aussi utiles au cours de la végétation pour aérer la terre et faciliter l'infiltration des eaux. A la fin d'avril et au début de septembre un profond sarclage s'impose car les choux ne se développent bien qu'après cette opération. La maturité a lieu d'octobre à décembre pour le chou-fleur et le brocoli hâtif et demi hâtif et de janvier à mars pour le brocoli demi tardif et tardif. Le chou-fleur doit être coupé aussitôt que la pomme a atteint son développement, sans quoi, il perd rapidement son apparence de fraîcheur, tandis que coupé, il peut se conserver

quelques jours. Il faut veiller à la glace qui noircit la pomme et à la gelée qui lui fait perdre sa couleur de lait crémeux. En mars - avril, on arrache les brocolis qui sont alors remplacés par des pommes de terre tardives ou du blé.

Le brocoli apparaît en grande quantité sur le marché en décembre - janvier, à une époque où tous les autres légumes de choix ont disparus. C'est ce qui fait son succès, cette arrivée du brocoli roscovite devance de beaucoup celle du brocoli des environs d'Angers par exemple. Le brocoli angevin ne fait son apparition qu'en mars au moment où le roscovite disparaît ; ce qui a permis au deux centres d'Angers et de Roscoff de coopérer pour mettre en commun leur clientèle. Le brocoli roscovite apparaît après le chou-fleur de Saint-Malo et de Paimpol. Comme il vient en plein hiver, il n'y a presque pas de concurrence, il a des chances de se vendre à un assez bon prix et assez facilement. Voilà pourquoi, on continue à le cultiver, bien que sa culture réclame des soins constants.

Le brocoli et le chou-fleur peuvent être atteints d'une maladie que l'on appelle la " hernie du chou-fleur ". C'est un renflement anormal du pied qui est provoqué par un champignon. Cette excroissance sur les racines et près du collet est parfois volumineuse. Elle est provoquée par l'emploi d'engrais chimiques non appropriés, en particulier le sulfate d'ammoniaque. Le chou est toujours comestible, mais la plante dépérit car ses racines sont remplacées par des tubercules. On lutte contre cette maladie qui est assez courante en détruisant par le feu les plantes malades ; en variant l'assolement pour modifier un peu la constitution du terrain en employant d'autres engrais. Il existe un parasite la petite chenille blanche ou la piéride du chou qui fait quelques ravages.

Le rendement à l'hectare varie de 9 à 10.000 têtes de choux d'un poids moyen de 1,500 kilo ; soit un rendement de 13 à 15.000 kilos à l'hectare. La récolte est généralement abondante, sauf lorsque l'hiver a été trop rude comme en 1940.

Les surfaces en choux-fleurs et en brocolis n'ont fait qu'augmenter à Roscoff depuis le début du siècle. En 1910, il y avait 197 hectares ; en 1940, 340 hectares qui représentent les 58,5% de la commune ou les 60% de la surface cultivée. Pour Roscoff, il ne faut pas s'étonner que les surfaces cultivées soient supérieures à la surface de la commune, car certaines cultures étant intercalaires la même surface est comptée deux fois. Plus de la moitié de la commune est donc cultivée en brocolis. Comme pour les pommes de terre, Saint-Pol a une proportion plus faible, 22,5% de la surface totale ou 23,8% de la surface cultivée. A Santec étant donnée l'étendue des terrains incultes, la proportion tombe à 5% environ ou à 12% des surfaces cultivées. Roscoff fait donc environ trois fois plus de brocolis que Saint-Pol et cinq fois plus que Santec.

L'ARTICHAUT

Un autre légume fait encore la fortune du Minihy de Léon. C'est l'artichaut. Ce légume est une conquête de savants horticulteurs et jardiniers qui doit remonter très loin, puisque paraît-il les Grecs mangeaient de l'artichaut sous le nom de " Kinara ". On raconte que vers 1466, il fut rapporté en Italie ; ce qui est certain c'est qu'il était en vogue en France dès la 1^{ère} moitié du 16^{ème} siècle. Pendant longtemps, il fut un légume rare et cher comme le dit Bruyry-Champier (16^{ème} siècle) " il ne va pas sur la table des pauvres ". La médecine lui a attribué de bonne heure des propriétés " réchauffantes " dit Brantôme et La Framboisière, médecin de Louis XII, écrivait " Les artichauts eschauffent le sang et incitent nature... ils sont bons à l'estomach et donnent appétit ".

Ce légume fut introduit dans le Minihy du Léon avant la Révolution, mais on ignore dans quelles circonstances. Il devait trouver là des conditions de climat très doux, des hivers peu rigoureux. En 1890, le thermomètre étant tombé jusqu'à -5°C à Roscoff, la récolte des artichauts fut ruinée. Il ne faut pas non plus à cette plante une trop grande chaleur : une perpétuelle fraîcheur lui convient. Or dans le Minihy, les étés ne sont jamais très chauds à cause des brises marines. Il lui faut aussi beaucoup d'humidité, d'autre part les terres de consistances moyennes comme le limon lui conviennent parfaitement. L'artichaut est une plante vivace de 1 mètre de hauteur aux feuilles découpées et verdâtres et dont la fleur

Avant de s'ouvrir forme une tête composée d'écailles charnues à leur base et comestible. Il existe plusieurs variétés, mais la plus cultivée dans le Minihy est l'espèce dite " camus breton " dont la tête est ronde et très serrée. L'artichaut de Roscoff a une forme plus ovoïde. Cette plante ne revient dans les mêmes terres que tous les 5 ou 6 ans. Elle peut jusqu'à 8 ans en terre ; généralement, on ne la laisse que 2 ou 3 ans sauf dans les grandes exploitations qui disposent de terrains très étendus. C'est une plante épuisante qui pour donner

un bon rendement exige une grande dépense d'engrais, de goémon généralement. Ce légume prélève en effet dans le sol une quantité imposante de sels de potasse.

A l'inverse du brocoli sa culture est simple et ne demande pas beaucoup de travail. L'artichaut se reproduit par semis mais dans la région du Minihy on procède par éclatage. On enlève des éclats de pieds ou œilletons que l'on appelle encore drageons et qui se forment autour de la souche quand la tige a donné sa fleur. On les repique comme une simple bouture. La culture de l'artichaut se fait assez souvent avec cultures intermédiaires de pommes de terre ou d'oignons. Dans ce cas, on plante les drageons en lignes croisées à angle droit les unes suivant la longueur des sillons, les autres disposées entre les rangs de pommes de terre. Parfois on remplace la pomme de terre par le panais ou la betterave. Même sans culture intercalaire la plantation ne se fait plus en quinconce mais en lignes droites pour permettre le sarclage à la charrue. On met entre les plants une longueur de 1 mètre. La plantation des drageons se fait en mars, avril et mai à raison de 10.000 pieds à l'hectare. Généralement on le plante le long des talus et entre les pieds de pommes de terre primes. En mai - juin, les pommes de terre étant arrachées le champ reste libre pour les artichauts. On butte les drageons à la charrue à 0,15 mètre de hauteur. Vers septembre ou octobre, ces drageons fournissent une première récolte avec des fruits assez petits.

A la fin d'octobre ou répand une couche assez épaisse de goémon entre les plans : 110 à 120 mètres cubes à l'hectare. Le transport doit se faire à bras et avec les précautions voulues, pour ne pas endommager les plants. Ceux-ci sont relevés en faisceaux et liés ; ainsi protégés, ils résistent bien à l'hiver. A la fin février, le goémon est entièrement consommé, il forme plus qu'une matière brune, pâteuse facilement absorbable. C'est le moment de bêcher légèrement la terre pour faire pénétrer davantage l'engrais jusqu'au racines. De ce moment jusqu'à la récolte, il n'y a simplement qu'à se défendre contre les taupes et les mulots qui rongent les pieds d'artichauts. Ces plants donnent une seconde récolte plus abondante en juin juillet et août. Certains cultivateurs les arrachent après cette seconde récolte, ils refont la terre et plantent des brocolis hâtifs. D'autres laissent produire encore deux ou trois ans. Le rendement est de 1,5 kilo environ par pied à raison d'une capitule axiale et de trois ou quatre latérales de poids inférieurs. Certains pieds peuvent donner jusqu'à trois kilos. Un hectare donne donc de 15 à 20.000 kilos. Cette culture tend à s'étendre toujours, surtout à Saint-Pol, au détriment des choux-fleurs et oignons pour lesquels l'exportation était devenue difficile quelques années avant la guerre de 1939. L'artichaut ne s'exporte presque pas. Il faut chercher la raison de ce développement dans la facilité relative de la culture qui n'exige pas beaucoup de travail et par suite de main d'œuvre. Ce légume prend depuis quelques années une place honorable auprès des toniques du foie. Des feuilles on extrait des préparations vendues sous le nom d'extrait d'artichaut.

En juillet 1939, cette culture faillit subir un péril : ce fut une invasion de chenilles dans les champs d'artichauts du Nord-Finistère. Les dégâts furent considérables dans la région de Tréfléz, Plouescat, Sibiril, Cléder, et Santec. L'Est du Minihy fut relativement protégé. Une nuée de papillons s'était abattue sur toute la contrée, ils durent laisser des œufs qui ne tardèrent pas à éclore 5 ou 6 semaines plus tard sous forme de myriades de petites chenilles noires qui passèrent d'un plant à l'autre avec une rapidité déconcertante. Des larges feuilles bien grasses, il ne restait plus que les fibres dont l'assemblage formait une sorte de dentelle couleur de rouille. Désormais le plant était perdu. Le fléau s'étendait rapidement en 4 ou 5 jours ; on réussit à l'endiguer non sans peine en faisant usage d'une solution nicotine. Santec seul fut gravement touchée. A Roscoff et Saint-Pol les dégâts furent localisés à quelques champs. Contrairement à certaines croyances ces papillons vivent d'une façon constante dans la région. Mais leurs œufs ne se développent que par temps favorables. Les dégâts sont alors considérables, comme en 1905 - 1906, et en 1939. Généralement au moment de la ponte, les pluies sont assez fréquentes ; elles entraînent alors les œufs. L'artichaut est relativement plus cultivé à Roscoff où il occupe 14,50% de la superficie de la commune ou 15% des terres cultivées. A Saint-Pol, la proportion est légèrement plus faible : 11,70% de la surface totale ou 12,40% des terres cultivées. De même à Santec, où ce légume occupe 5,50% de la surface de la commune ou 13% des terres cultivées. Par rapport aux terres cultivées les proportions sont donc à peu près semblables dans les trois communes.

III - B 2 - c

Les autres cultures : Oignons, carottes, ail, échalote, blé,...

Le Léon se livre encore à la culture d'autres légumes. Ceux-ci ne rapportent pas d'aussi beaux bénéfices que la pomme de terre, le brocoli et l'artichaut. Les plus importants sont l'oignon qui, pour Roscoff et Santec principalement, donne naissance à un trafic particulier et la carotte qui, à Santec, est cultivée sur d'assez grandes étendues. Les choux-pommes se plantent dans les coins inutilisés du champ. Les asperges ont complètement disparues depuis 1890. A cette époque le manque d'acheteurs avait l'abandon de cette culture qu'on n'a pas essayé de reprendre. Quant au blé et aux céréales secondaires, la place fait défaut pour les cultiver.

L'oignon

L'oignon est un légume connu depuis très longtemps dans le Minihy, comme en témoignent les documents antérieurs à la Révolution. Cette plante a un bulbe arrondi ou ovale, variable de grosseur et de couleur. Il est formé de tuniques concentriques, charrues, recouvertes d'une tunique membraneuse très fine rouge ou blanche. On ne cultive dans le Minihy que deux variétés dites d'oignons d'été et d'oignon d'hiver ; ce sont des espèces à membrane rouge peu appréciées à Paris, uniquement à cause de la présentation ; mais l'oignon à membrane blanche donne de très mauvais rendements dans les terrains du Léon. On cultive surtout, l'oignon rouge d'hiver.

Cette culture est compliquée et exige beaucoup de main d'œuvre. On sème les graines à la volée à raison de 500 à 600 grammes par are, du 15 août au 15 septembre dans un terrain bien exposé au midi, bien labouré et bien fumé. L'abri est de rigueur pour garantir les jeunes oignons de la grêle. Les sarclages doivent être fréquents. Les petits plants obtenus sont repiqués en janvier et février dans un terrain préalablement engraisé au fumier de ferme ou au goémon, à raison de 20 mètres cube par hectare ; certains fermiers mettent jusqu'à 50 mètres cubes. Généralement on les plante en planches de 70 centimètres de large, chaque plant étant distant de 10 centimètres pour les oignons d'été et de 12 centimètres pour les oignons d'hiver. L'oignon redoutant l'humidité, on donne aux plates-bandes une forme arrondie et aux allées une pente telle que l'eau de pluie s'écoule de suite.

Les ouvriers chargés du repiquage s'agenouillent dans les allées sur un petit paillason et vont toujours à reculons. Chacun a devant lui des oignons dans un petit panier. Il en prend une poignée qu'il éparpille sur le sol : le plant est pris entre le pouce et l'index ; une pression du pouce le fait entrer à la profondeur voulue et un autre mouvement rapide du même doigt le recouvre d'un peu de terre. Les oignons se trouvent être souvent une culture intercalaire dans un champ d'artichauts ou de choux-fleurs. L'oignon réclame plusieurs binages et sarclages. Pour les oignons d'hiver, on fait deux sarclages ; l'un au début d'avril, l'autre au mois de mai ; un troisième est quelquefois nécessaire avant l'arrachage. L'oignon d'été mûrit vers la fin de juillet et celui d'hiver en septembre.

Le rendement est de 20.000 kilos à l'hectare pour l'oignon d'hiver et de 18.000 kilos. pour l'oignon d'été. Certains cultivateurs de Roscoff ont même parfois obtenu des rendements de 30 et 40.000 kilos à l'hectare. Quelquefois la vente commence immédiatement, mais lorsqu'elle se fait attendre, on met les oignons au soleil dans la cour de la ferme ; puis on les place dans de grandes caisses à claire-voies placées en plein air et recouvertes de paille. Avant la guerre de 1939, ils étaient tout de suite expédiés en Grande-Bretagne.

L'ail et l'échalote

A Saint-Pol on cultive encore l'ail et 2 variétés d'échalote : l'échalote - oignon et l'échalote de Jersey. Cette culture ressemble à celle de l'oignon, la seule différence venant d'une fumure moins importante : 15 mètres cubes à l'hectare.

Les surfaces cultivées en oignons et échalotes représentent pour Roscoff 12% de la surface totale, pour Saint-Pol - 6,5% et pour Santec - 5,5%. Mais par rapport aux surfaces cultivées, les proportions sont à peu près les mêmes pour Roscoff et Santec où elles sont respectivement de 12,25% et de 13% ; elle plus faible de moitié pour Saint-Pol - 6,85%.

Les carottes

Les carottes n'offrent un intérêt que dans la région de Santec. Les terrains sablonneux leur conviennent parfaitement aussi les dunes sont-elles parsemées de champs enclos de pierres sèches où, sur un terrain d'une blancheur éblouissante, poussent des carottes aux racines et aux feuilles très développées. Santec a 32% de ses terres cultivées occupées par ce légume, (12% de la surface totale). A Roscoff, la proportion tombe à 2,60% des terres cultivées et à Saint-Pol à 0,68%.

Le blé

Santec produit relativement plus de blé que les autres communes du Minihy. Les proportions par rapport aux terres cultivées sont de 20% pour Santec, 8,85% pour Roscoff et 14,25% pour Saint-Pol. Le blé ou froment a toujours été cultivé dans le Léon, pays riche, qui s'opposait aux ségalas (terre à seigle) de l'intérieur. Autrefois, il occupait une place primordiale tandis qu'actuellement, il est supplanté par les légumes qui sont d'un rapport plus avantageux. La surface emblavée est toujours allée en diminuant ; ce phénomène s'observe particulièrement à Roscoff.

En 1841, avec la section de Santec, il y avait 167 hectares sous blé ; en 1938, avec la section de Santec 87 hectares. A Saint-Pol, en 1841, il y avait 474 hectares emblavés ; en 1938, 400 hectares. Ce sont surtout les céréales secondaires qui ont disparues. En 1841, la surface sous orge, avoine, sarrasin, méteil était de 877 hectares pour le Minihy ; en 1940, elle est de 32 hectares. Depuis la guerre de 1939, les surfaces emblavées se sont légèrement étendues. A Roscoff par exemple, il y avait 27 hectares de blé en 1938, 35 en 1939 et 50 en 1940 ; cet effort ne s'est pas maintenu, en avril 1941, on enregistre une diminution des surfaces emblavées. Les primeurs ont donc repris leur ancienne importance au détriment du blé.

Les surfaces en friches sont donc très rares sauf à Santec. Les surfaces cultivées occupent 83% du Minihy du Léon. Les légumes couvrent plus de 71% de cette surface cultivée. Le blé se trouve donc réduit au minimum, chaque ferme en cultivant uniquement pour ses besoins personnels.

III - C

L'élevage

L'élevage est actuellement peu important dans le Minihy de Léon et ceci depuis le développement des cultures maraîchères. Les légumes absorbent toute l'activité du cultivateur et la terre est trop précieuse pour qu'on la mette en herbage.

Déjà sous la Révolution Roscoff- Santec avait abandonné l'élevage tandis que Saint-Pol l'avait maintenu. Dans une lettre du 13 nivôse An 3, à propos des réquisitions, nous relevons le passage suivant : " Les habitants de Roscoff sont obligés d'avoir recours aux cordonniers de Saint-Pol de Léon pour se procurer des souliers, l'élevage étant insignifiant, la presque totalité du terrain étant pour les légumes et les pommes de terre ". Pour la réquisition des chevaux, le Minihy se refuse également " notre canton ne fournit que de chétifs chevaux qui servent à nos cultivateurs pour transporter les légumes au marché avoisinant ". Le bétail a diminué progressivement depuis le 19^{ème} siècle comme nous montrent les statistiques anciennes. Ainsi en 1841, le Minihy élevait 1.330 chevaux, 2.420 bovins, 1.700 porcs et 300 chèvres. En 1940, il n'élève plus que 1.070 chevaux, 1.318 bovins, 409 porcs et 8 chèvres.

La diminution s'est surtout fait sentir pour les bovins, les porcs et les chèvres. Le cultivateur ne les élève plus maintenant que pour ses besoins personnels ; chaque ferme à son porc et sa vache qui vit toute l'année en étable. Depuis la guerre de 1939, on a même tendance à élever moins de vaches car il est très difficile de s'approvisionner en fourrage, tourteaux, etc... , que le paysan doit faire venir, sa terre ne lui donnant pas assez de nourriture pour les animaux. A Roscoff, il y avait 600 vaches en 1938 et 278 en 1940.. Le paysan est dans l'impossibilité d'entretenir un bétail plus nombreux. Les surfaces réservées uniquement à la nourriture des bêtes occupent une faible partie de l'exploitation. Comme on devait le prévoir, ces surfaces utilisées en panais, luzerne, trèfle, prés herbages, etc... n'ont fait que diminuer depuis le milieu du 19^{ème} siècle par suite de l'extension des légumes. En 1841, Saint-Pol disposait de 679 hectares et Roscoff – Santec de 325 hectares pour le bétail. En 1940, Saint-Pol n'a plus que 321 hectares. La réduction est de moitié. Cette surface réservée au bétail ne comprend que 13% de la surface totale du Minihy.

L'élevage du cheval a seul survécu sur la commune de Saint-Pol. On élève bien le cheval à Roscoff et Santec pour servi aux labours et aux charrois. Mais toutes les fermes n'en ont pas. A la fin du 19^{ème} siècle, il existait un usage particulier au canton de Saint-Pol. Quelques cultivateurs achetaient des chevaux jeunes et maigres qu'ils plaçaient chez des fermiers. Ces derniers s'en servaient pour les travaux ruraux, ils les nourrissaient et les soignaient comme s'ils étaient leur propriété. Lorsqu'ils étaient vendus à trois ou quatre ans, le profit était partagé moitié entre bailleur et preneur. Cet usage semble avoir disparu du canton. Il existe actuellement une coutume assez curieuse. La culture de légumes ne nécessite pas la présence d'un cheval toute l'année dans une ferme, d'autre part le petit exploitant passe souvent l'automne en Angleterre pour vendre ses oignons. Dans ces conditions, il est inutile de nourrir un cheval qui ne travaille que quelques mois. Les Santecois et quelques Roscovites louent pour quelques mois des chevaux aux gros maquignons de Landivisiau. Dans le pays, on les appelle " les chevaux de la Loi Loucheur ". la période des labours terminée ou avant le départ pour l'Angleterre, le paysan se défait de son cheval.

A Saint-Pol au contraire, l'élevage du cheval est en progrès depuis la Révolution. Le paysan ne l'élève pas toujours dans un but intéressé. Il est effet curieux de noter cet amour du cheval, cette passion même qui se trouve uniquement chez les cultivateurs de cette commune. Il faut voir leur enthousiasme lors d'une épreuve d'obstacle à Saint-Pol ou d'une épreuve montée sur les dunes de Santec.

Avant la Révolution, l'Évêché du Léon était réputé pour ses chevaux qu'il vendait facilement en Normandie. La race était celle du Bidet breton qui vers le 18^{ème} siècle avait subit un croisement avec le cheval arabe. Cette race se dégénérait peu à peu par manque d'étalon de choix. En 1790, on fait venir une douzaine du Holstein. A la fin du 18^{ème} siècle, on créait trois dépôts d'étalons dans le Léon : un à Lannilis, l'autre au Conquet, le troisième à Saint-Pol de Léon. Au 19^{ème} siècle on voulut transformer la race en envoyant des étalons royaux dans ces haras d'État. Ces étalons étaient de race percheronne ou ardennaise et leurs produits ne s'adaptèrent pas au pays qui ne possédaient pas des herbages assez gras. Vers 1850, on tenta alors l'élevage de sang. L'expérience ne fût pas heureuse et on revint à la race du pays. On l'améliora par l'introduction d'étalons anglais, le Norfolk ; le résultat fût satisfaisant et donna des animaux

musculeux près de terre. Le Postier breton sortit de cet alliage du Bidet breton avec le Norfolk. Puis on fit vers 1888 des croisements inconsidérés, on s'adressa un peu à toutes les races. On tenta un croisement avec le pur-sang arabe ; les premiers produits étaient petits, ce ne fût qu'au bout de deux ou trois ans qu'ils s'améliorèrent. On tenta également un croisement avec le Normand qui donna un produit lourd. Vers 1890, tous les éleveurs ne voulaient que l'étalon normand ; certains le considèrent bientôt comme un élément " détériorateur " de la race. On revint alors au Postier breton qui domine actuellement dans tout le Léon.

Ce Postier breton est le cheval aux multiples aptitudes, à la carriole, sous la selle et au besoin sur l'obstacle, partout il se distingue. C'est un cheval de 1,45 à 1,63 mètre de haut, à forte encolure, large, musclé, aux pattes courtes. Il possède les qualités d'énergie, d'endurance, de docilité, de sobriété et de facilité d'acclimatement sous toutes les latitudes.

L'éleveur de Saint-Pol ne produit pas uniquement des chevaux. C'est un cultivateur qui s'occupe de cultures maraîchères comme le paysan de Roscoff. Son exploitation étant plus étendue que celle du Roscovite, il peut élever facilement plusieurs animaux. Ce n'est pas un éleveur qui, parmi son bétail, entretient exclusivement sa jument en vue de la reproduction et son produit en vue de la vente. Le Saint-Polite est un cultivateur qui fait travailler sa poulinière et attelle son jeune cheval à la charrue. Le cheval de qualité comme le plus humble bidet, la poulinière de grande classe comme la plus vulgaire jument de service, tous les chevaux contribuent par leur travail à la prospérité de l'exploitation.

Saint-Pol élève 192 chevaux au-dessous de trois ans et 560 au-dessus de trois ans ; alors que la population chevaline du Finistère est de 135.000 têtes. L'apport de Saint-Pol est assez faible ; il est assez important si l'on regarde la place que tient l'élevage dans les autres communes productrices de légumes. Le haras de Saint-Pol possède actuellement une douzaine d'étalons de choix ; en 1932-1935, il possédait 17 ou 18 étalons. Il existe trois sociétés hippiques dans le Finistère dont une à Saint-Pol qui organise tous les ans des concours où les meilleurs chevaux de la région sont primés.

Les chevaux du Léon étaient très recherchés par les dépôts d'étalons nationaux et par l'armée (le Postier breton est un excellent cheval d'artillerie) ; les maquignons de Landivisiau venaient également se fournir dans la région. Certains de ces chevaux étaient expédiés sur l'étranger : Espagne, Italie, Brésil, Argentin, Suisse, etc...

Le centre de Saint-Pol est moins important que celui de Landivisiau, Saint Thégonnec, mais au cœur d'une région légumière, il prend tout de suite une certaine valeur.

III – D

La pêche à Saint-Pol, Roscoff, Santec, Sieck

La pêche ne fournit au Minihy qu'un appoint secondaire ? La terre a ici plus de valeur que la mer, contrairement à ce qui se produit sur d'autres ports de la côte bretonne. On ne peut cependant négliger ce mode d'activité qui fait vivre quelques centaines de pêcheurs, qui donne naissance à un certain trafic. La flore et partant la faune marine sont d'une telle variété sur cette côte qu'elles ont amené la création d'une Station Biologique importante fondée au lendemain de la guerre de 1870 par Monsieur Henri de Lacaze-Duthiers. Monsieur Pruvost, sans tenir compte des vertébrés, cite 845 espèces animales reconnues sur cette zone littorale dont :

- 79 procordés (Embranchement d'animaux métazoaires marins, à cavité générale (coelomates) et symétrie bilatérale, qui possèdent une corde dorsale, un système nerveux dorsal, mais ni colonne vertébrale ni crâne),
- 232 mollusques,
- 118 crustacés,
- 337 vers,
- 28 échinodermes (Embranchement d'invertébrés marins à symétrie radiale, couverts de plaques calcaires et souvent d'épines (ex. ophiures, oursins, holothuries, crinoïdes)
- 51 coelentérés (Embranchement des métazoaires constitué par des animaux aquatiques très primitifs à symétrie radiaire, à cavité digestive en cul-de-sac- Méduses).

La pêche fut certainement pratiquée de bonne heure dans cette région. Les études de Camille Jullien ont montré que la tribu gauloise des Ossianismes qui s'étendait sur cette contrée était purement maritime or les gaulois étaient déjà friands de poissons. La pêche a traversé des siècles sans jamais disparaître complètement de la vie économique du pays. Les richesses de la mer firent la prospérité relative de la côte avant la révolution et aux environ de 1845-1890. A Sieck avant 1789, on faisait des pêches miraculeuses de sardines en tendant des filets non loin de la côte. Ce qui avait déterminé la construction d'une usine de conserve à Sieck. En 1765, Roscoff employait aussi beaucoup de barques à la pêche de la sardine et du maquereau et le transport du sel pour la conservation occupait quelques bâtiments. Quant à Pempoul, le port de Saint-Pol, il s'ensablait sans cesse. A la veille de la révolution, il n'y avait plus que quelques rares bateaux ancrés près de la digue, s'occupant davantage du transport du goémon que de la pêche.

Cette activité de Sieck - Roscoff était en grande partie abandonnée en 1790, comme le signale Cambry. L'usine de Sieck était fermée. Ce ne fut que vers 1845, qu'elle reprit avec une certaine intensité, selon un compte-rendu de la Chambre de Commerce de Morlaix. En 1865, le capitaine au long cours Chevalier faisait un vivier au pied de la Chapelle Sainte Barbe. En 1864 la pêche se développait au point que Sieck qui avait obtenu depuis quelques années auparavant la construction d'une digue brise-lames pour procurer un abri provisoire à quelques bateaux, réclamait une extension de cet ouvrage.

La même année, le maire de Roscoff se préoccupant de faire parvenir rapidement le produit de la pêche à Morlaix, demandait à Monsieur le Préfet la création d'une cale - débarcadère à la pointe de Pen ar Vil. Au début de 1864, des démarches étaient entreprises pour obtenir l'autorisation d'établir un atelier de salaison à l'île de Sieck. De longue date, on avait constaté que la sardine abondait par bancs sur les plages couvertes de méduses. Monsieur de Penanros qui demandait la création de cette usine faisait remarquer que de temps immémorial cette pêche de la sardine s'était pratiquée par trois ou quatre pauvres pêcheurs privés de rogue (La rogue est employée comme appât dans la pêche à la sardine est préparée avec des œufs de morue. La meilleure rogue vient de Norvège.). Avec des vieux filets, ils faisaient néanmoins des pêches miraculeuses mais manquant de sel ils ne pouvaient pas conserver le poisson et le rejetaient à la mer.

Les courants violents empêchaient les pêcheurs de Batz d'aborder l'île de Sieck, il y avait donc intérêt à favoriser une usine de salaison à Sieck et à Batz. Cette industrie était destinée à réussir étant donné la présence de nombreux marchés : Morlaix, Guingamp, etc .. Ces démarches aboutirent, les ateliers de Sieck se mirent à fonctionner apportant un nouvel élément de richesse à cette région déjà si prospère. Cette usine allait embaucher les ouvrières parmi les femmes de Douarnenez, connaissant le métier, et auxquelles furent adjointes des paysannes du pays et même des paysans. Les bateaux de Douarnenez, Tréboul, Morgat

et ceux du pays travaillaient pour cette usine. La pêche se pratiquait à la senne (filets disposés en nappe et formant un demi-cercle).

Cette usine fabriquait également des conserves de petits pois et d'asperges dans les bâtiments situés sur l'emplacement actuel de la clinique du Laber. L'île de Sieck était devenue prospère ; elle avait à cette époque 80 habitants.

La pêche continua à se développer : vers 1875-1876, 40 bateaux apportaient à Roscoff 127.126 kgs de poissons par an dont 105.126 kgs étaient expédiés sur Paris et 22.000 kgs sur l'étranger. En 1876, Roscoff demandait encore la construction d'un débarcadère à la pointe de Pen Ar Vil qui permettrait aux pêcheurs de livrer leurs poissons 3 heures plus tôt. La Chambre de Commerce de Morlaix déclarait que si ce quai n'était pas construit, Roscoff risquait de perdre une industrie florissante qui occupait 200 à 250 marins. Les pêcheries de Roscoff et de Sieck occupèrent constamment 20 bateaux pendant toute l'année 1877. L'île de Sieck prenait surtout une importance croissante. En 1878, elle demandait la création d'un abri car l'ouvrage actuel était insuffisant en raison du nombre croissant des bateaux armés ; le conseil municipal de Roscoff insistait auprès de la Chambre de Commerce de Morlaix pour créer un abri sérieux car " ces pêcheries de Sieck seront pleines d'avenir lorsque Roscoff sera relié au chemin de fer existant ".

On pratiquait la pêche côtière (sardines, maquereaux, raies, etc ..) et même la pêche plus lointaine. Des bateaux langoustiers allaient vers les côtes d'Espagne, au Portugal pour alimenter le vivier en crustacés d'Espagne et surtout de jeunes homards car les langoustes de France diminuaient en qualité et en grosseur à la suite d'une épidémie qui avait ravagé tous les viviers du littoral. L'écoulement de ces crustacés devenus adultes se faisait facilement vers Ostende en Belgique. La pêche était bonne, le commerce florissant. La sardine ayant disparue un moment des parages et la concurrence victorieuse de l'Espagne, de l'Angleterre, des États-Unis et surtout du Portugal, dans la conserve des sardines, amenèrent une nouvelle fermeture de l'usine de Sieck vers 1882. Vers 1887, la sardine revenait en abondance ; les bateaux faisaient bonne pêche et les bateaux étrangers venaient même se joindre à eux. On peut évaluer à 5.000.000 le nombre de sardines prises pendant cette saison dans les baies de Sieck et de Moguec. Une partie de ces sardines fut expédiée sur les usines de conserve du Finistère, tandis que l'autre était expédiée en " vrac ". L'usine de Sieck resta néanmoins fermée.

Par contre la pêche du gros poisson tendait à donner déjà des résultats déplorables. A partir de 1887, les comptes-rendus de la Chambre de Commerce de Morlaix font l'écho des doléances des pêcheurs de la région. C'était la fin de l'âge d'or pour la pêche. Désormais celle-ci allait occuper un nombre de plus en plus réduit de bateaux. La décadence ne se fit pas sentir tout de suite. Le 3 mai 1888, le Conseil Municipal de Roscoff demandant la création d'une voie ferrée Morlaix - Roscoff, invoquait les motifs suivants : " le transport de quantité considérable de légumes et de poissons ... actuellement de 150.000 kgs de poissons sont transportés à la gare de Morlaix. Ce volume pourrait doubler facilement. Le poisson frais expédié par charrettes chaque jour de Roscoff et des environs est évalué à 50.000 francs ".

La construction de cet embranchement de Morlaix à Roscoff ne devait pas arrêter la décadence. L'activité du pays se tournait de plus en plus vers la production de primeurs. La pêche du poisson commun et du poisson fin ne rendait pas, la surveillance pour la conservation du poisson et la reproduction n'était pas suffisante. Les crustacés se faisaient de plus en plus rares sur nos côtes, et la vente à l'étranger était plus difficile pendant l'hiver 1887-1888 , elle fut 30% moins productrice que l'hiver précédent. En 1893, les journaux ne lançaient-ils pas des bruits d'empoisonnement qui occasionnaient la mévente. Quant à la vente du poisson, elle était de plus en plus mauvaise par suite de son état défectueux à son arrivée sur le marché. La Compagnie de l'Ouest (chemin de fer) ne voulait pas affecter sur cette ligne des wagons spéciaux à persiennes et à double fond. Les paniers étaient empilés pêle-mêle dans les fourgons, ceux du dessous arrivaient complètement écrasés avec des marchandises invendables. Les frais de transport et de commissions aux halles de Paris étaient trop élevés par rapport à la valeur de la marchandise. Les expéditeurs anglais et allemands envoyaient du poisson sur le marché de Paris à des conditions telles que le plus souvent nos nationaux ne pouvaient soutenir la lutte. Les tarifs de chemin de fer étaient trop élevés pour les denrées notamment pour la marée. Il arrivait que le port était plus cher que le prix du poisson lui-même. Ainsi vers 1890, la raie et le congre se payait 0,10 franc le kilo, alors que le port pour Paris était de 0,12 franc par kilo. Pour toutes ces raisons la pêche perdit de plus en plus d'importance. Actuellement, elle se maintient un peu à Santec et à Roscoff où les pêcheurs forment une petite caste que n'envient pas avec raison les maraîchers ni les marchands de la ville.

Il y a 63 pêcheurs, à Roscoff, 65 à Sieck - Santec ou la population totale est plus faible d'un tiers environ et

15. à Saint-Pol où la population est deux fois plus forte. Ce sont donc, 143 individus qui vivent uniquement du produit de leur pêche comme on le voit, la proportion est faible en face de celle des cultivateurs et des journaliers. Santec possède 43 bateaux de pêche répartis dans les petits ports de Sieck, du Dossen, du Poulduff, du Théven. Roscoff en 41 et Saint-Pol 9. Sieck et Roscoff sont de même importance. Le quart seulement des bateaux possède un moteur (24%). Leur production totale par an est de 47.750 kilos de poissons et 13.500 kilos de crustacés.

On pêche dans les environs immédiats de la côte les crabes, les merlans, les merlus, les raies, les plies, les congres, les maquereaux, les sardines, quelques homards et langoustes. La pêche en mer se fait au filet, à la senne, à la ligne sur place ou traînante. On pose des casiers à homards et des palangres. La pêche à pied sur la grève lorsque la mer se retire des étendues ensablées de l'Aber et de Pempoul procure aussi aux pêcheurs ou aux enfants de paysans qui habitent tout près de la côte. On récolte des coquillages, des crabes, parfois des congres ou des plies qui se réfugient sous les roches dans les anfractuosités remplies d'eau. On pêche également la crevette le long du rivage à mesure que la mer monte et descend près des rochers et dans les bandes des zostères (Plante –potamogétonacées- qui forme des prairies sous-marines.) et le mullet à marée descendante en tendant des filets de barrages.

Sieck est le seul port du Minihy qui pêche la sardine. En 1930, Roscoff avait encore des bateaux sardiniers, mais la difficulté de s'approvisionner de roque qui venait surtout de Norvège et qui était fort chère fit qu'elle abandonna cette pêche. Malgré ce maintien de la pêche à la sardine Sieck a fermé définitivement son usine qui s'était réouverte quelque temps avant la guerre de 1914.

Comment peut-on expliquer cet échec ? La sardine aurait t'elle tendance à disparaître de cette région ? Non, mais les bancs de sardines sont extrêmement capricieux. A la suite de multiples et patientes observations, l'Office Scientifique des Pêches est parvenu à déterminer dans ses grandes lignes le mouvement des bancs sardiniers au cours de l'année.

En Atlantique la sardine apparaît au fond du golfe de Gascogne vers Saint Jean de Luz dès le mois d'octobre et sa pêche se poursuit jusqu'en avril. En mai, le poisson apparaît près d'Arcachon. A la même époque, on le signale dans les parages des Sables d'Olonnes et de Saint Gilles. Puis, il gagne progressivement vers le nord : l'île d'Yeu, Saint Nazaire, le Croizic, la Turballe. Au début juin, la sardine apparaît dans les eaux de Quiberon et de Belle-Ile. Puis vers le Guilvinec et Penmarc'h. Enfin de juin, elle monte sur la côte Ouest du Finistère : Audierne, Douarnenez ; puis en juillet plus au Nord, vers Camaret et Brest. Et ce n'est qu'en août qu'elle arrive sur la côte Nord, vers Roscoff et en Baie de Lannion. C'est la sardine de roque. Les bancs venus avec constance et abondance vers la 2^{ème} moitié du 19^{ème} siècle et qui avait déterminé la création de la conserverie de Sieck, se firent plus capricieux. Ce fut la misère après des années d'abondance. L'usine se ferma.

Certaines années la sardine abonde encore dans cette région. En particulier, le 13 février 1939 (la sardine se voit rarement sur les côtes à cette période) les riverains de l'estuaire de la Penzé avaient une heureuse surprise : des sardines par milliers poursuivies sans doute par leurs voraces ennemis, fuyaient la mer pour se réfugier dans la rivière. C'était un grouillement inimaginable. Ce fut plus impressionnant encore lorsque les premières arrivant aux abords du Pont de la Corde tentèrent de fuir l'eau douce pour retourner vers la mer. Le banc était si long et si dense qu'elles se heurtèrent à celles qui les avaient suivies. Et ce fut un " embouteillage " à la surface de l'eau toute miroitante de reflets argentés, c'était un bouillonnement sans fin. L'affolement était tel que de quantités de poissons vinrent s'échouer sur la grève de Pors Doun en Saint-Pol. La nouvelle se répandit et de Carantec, Pempoul, Henvic, les pêcheurs s'empressèrent d'arriver. mais ils devaient à chaque coup limiter leurs prises à la résistance de leurs filets.

Cependant les barques se remplissaient à tel point que l'une d'elle coula sous sa charge. Sur la rive, pour tirer parti de l'aubaine on accourut avec des sacs, des brouettes, des charrettes et même des camions. Malgré cet empressement le banc ne semblait pas s'épuiser ; les jours suivants les pêcheurs de Santec, Sieck, Moguériec et d'ailleurs arrivèrent et emportèrent eux aussi de grandes quantités de sardines. Pour écouler cette pêche miraculeuse les mareyeurs avaient du s'organiser en hâte et après avoir dirigé le poisson sur les divers marchés de la région, ils en expédiaient à certaines usines du Sud Finistère. Jusqu'à la fin d'avril, on pêcha de la sardine sur cette côte ; les captures n'étaient pas moins abondantes que les premières. Une demi-douzaine de pinasses de Douarnenez s'installèrent dans le pays. Ce fait est assez rare mais montre bien combien la pêche à la sardine est soumise à de brusques variations. Les pêcheurs et les usiniers de Douarnenez connaissent ces moments d'abondance et de disette. Néanmoins ces usines continuent à fonctionner. Mais, Sieck est une trop petite usine, d'importance toute locale ne pouvait supporter ces

changements de fortune.

Pourtant cette raison n'eut pas été suffisante pour provoquer la fermeture de l'usine. En effet sont les transformations des conditions économiques qui devaient l'amener. Ces conditions ne pouvaient plus assurer comme autrefois la marche d'un établissement industriel si petit. Tout d'abord, la grave question de la rogue arrêta la pêche ; la meilleure rogue venant de Norvège se trouvait très difficilement. Puis lorsque la pêche reprit, l'usine dont l'activité était limitée à la conserve des sardines ne pouvait plus subsister. Il y avait bien eu l'essai de Laber pour installer une usine de conserves de légumes. Cet, essai avait échoué ; les bénéfices réalisés durant la trop courte campagne de pêche était loin d'être suffisants pour couvrir les frais d'une année entière. L'éloignement de l'île des centres d'expédition et le renchérissement toujours croissant des prix de transport ne permettaient plus d'entreprendre la fabrication d'autres conserves. Ce fut la fin d'une industrie qui avait longtemps animé le pays.

Le poisson pêché dans le Minihy dépasse de beaucoup, les besoins locaux ; une assez forte quantité est expédiée soit sur les Halles Centrales de Paris, où les ventes se font généralement à la commission soit sur les marchés de Bretagne. Avant la guerre de 1939, les envois étaient individuels ; chaque pêcheur expédiant ou livrant à un revendeur attiré. Depuis 1939, le principal mareyeur propriétaire des viviers de Roscoff, concentre toutes les expéditions.

Les crustacés donnent lieu à une pêche et à un trafic de semblable importance. Ce fut en 1863, que Monsieur Chevalier, capitaine au long cours obtint de l'état la permission de construire un " Vivier " dans une petite baie située au-dessous des rochers que domine la chapelle Ste Barbe et adossée à la pointe rocheuse sur laquelle est bâti le fort Bloscon. Monsieur Chevalier fit l'acquisition du terrain puis après arrangement avec la commune, il fit pratiquer un chemin qui lui permit d'accéder plus facilement à son vivier. Le vivier est isolé de la mer par une digue en demi-cercle appuyée à la base par de gros blocs rocheux. Cette digue haute de 10 mètres et large d'environ 3 mètres est percée de portes - vannes qui permettent de laisser entrer et sortir à volonté les eaux de la mer dans ce bassin ainsi formé. Le bassin a une superficie d'un hectare et il contient plusieurs milliers de mètres cube d'eau de mer renouvelée deux fois par jour par le jeu des marées. Le vivier peut contenir, jusqu'à 80.000 crustacés. Le fond est rocheux sans vase avec de gros blocs de pierre constituant pour les animaux un abri naturel. Tout autour de la digue circulaire est suspendu un plancher à claire-voie large d'environ 4 mètres et soutenu par des piliers en pierre qui permet aux crustacés de se réfugier à l'ombre, lorsque la lumière solaire est trop vive. Les homards et les langoustes peuvent y séjourner plusieurs années en toute prospérité. Ils sont nourris en hiver seulement de poissons frais et de coquillages fournis tous les jours.

Certains de ces crustacés proviennent de la pêche locale. Mais l'épidémie qui s'abattit sur eux vers 1878 détruisit la race presque complètement pendant plusieurs années. La langouste surtout devait disparaître de nos côtes ; le homard se trouve encore en abondance, malgré que les fonds soient dévastés par les pieuvres. D'ailleurs les bêtes pêchées près des côtes ne sont pas aussi vigoureuses que celle que l'on va chercher au large dans les grands fonds de l'Atlantique.

Pour faire face à la déficience de la pêche locale les pêcheurs de Roscoff, Santec, Moguériec vont chercher leurs crustacés aux îles Sorlingues, sur les côtes du Portugal, de l'Espagne et jusqu'en Mauritanie. Les bêtes jeunes qu'ils apportent sont gardées et élevées au vivier qui ne les vend que lorsqu'elles ont atteint une certaine taille. Les bateaux viviers qui se livrent à cette pêche sont originaires de Roscoff, Moguériec, Porsall, Camaret, Brest, Audierne et des ports du Sud-Finistère. Ils apportent par campagne de 5 à 6.000 langoustes pesant jusqu'à 5 kilos pièce. Cette petite flotte de navires homardiens part à une époque déterminée et revient porter le produit de sa campagne à Roscoff. Depuis 1935 environ, les bateaux du Sud Finistère ne viennent pas à Roscoff livrer leurs marchandises : les camions du vivier vont les chercher dans leur port d'attache.

Le vivier était aménagé aussi pour conserver les poissons qui pouvaient vivre dans une captivité relative à l'intérieur d'un bassin séparé. C'étaient surtout des bars, des mullets, des turbots. Jusqu'en 1939, il ne s'est occupé uniquement que des crustacés ; depuis 1940, il se charge de ramasser par camion tout le poisson pêché sur la côte. Le commerce des homards et des langoustes a subi depuis 1863 quelques fluctuations, moins graves néanmoins que celles du commerce des poissons. Vers 1871, c'était la pleine prospérité. Annuellement, les expéditions se montaient par chemin de fer de 45 à 50.000 kgs de crustacés vivants. Mais en 1887, une épidémie qui sévit sur tout le littoral occasionna de graves pertes.

Il fallait reconstituer la réserve. Heureusement que les langoustes d'Espagne donnaient avec abondance et

permettaient un approvisionnement facile. Les homards se vendaient en Belgique, à Ostende en particulier. En 1876, le port de Roscoff expédiait 186 kgs, 50 de homards à destination d'Ostende, chargés sur 9 navires belges, entrés sur lest. Mais les prix étaient peu rémunérateurs et dans les autres contrées les crustacés étaient très peu demandés. Depuis 1892-1893, les ventes sont meilleures et les prix plus élevés. Le commerce n'a donc fait que s'étendre depuis cette date. Le vivier expédie aux particuliers ses bêtes vivantes dans toute la France, vers Cannes, Toulon, l'Hérault, le sud de la France et surtout aux environs de Paris, en Suisse et même quelquefois en Italie.

On a essayé d'expédier en Algérie, ce fut un échec, les bêtes n'arrivant pas vivantes. Les expéditions se font par chemin de fer. On emballe les bêtes vivantes dans des caisses en bois contenant de la sciure de bois, en hiver, et de la sciure et de la glace en été. Ces caisses arrivent en pièces détachées des Landes de la Gironde et sont montées sur place. Les expéditions qui se font très souvent contre remboursement, sont plus nombreuses en été qu'en hiver. L'hiver c'est la morte saison sauf à l'époque des Grandes Fêtes. Les bêtes arrivent très vivantes chez le destinataire. Aux Halles de Paris, le vivier de Roscoff a des mandataires auxquels il envoie ses langoustes fatiguées, car il se fait scrupule de n'expédier que des bêtes très vigoureuses. Le vivier occupe 5 à 8 personnes. La famille Oulhen, propriétaire du vivier de Sainte Barbe possède également en Bretagne d'autres établissements similaires, en particulier à L'Aber Wra'ch, à Camaret, au val André. Elle s'est entendue (avant la guerre 1939) avec les chemins de fer pour bénéficier de trains de marées. Le transport reste toujours cher, alors que le kilo de langouste valait 32 francs en 1938, le transport pour Paris était de 15 francs par kilo. Actuellement les expéditions aux particuliers se sont grandement ralenties.

La pêche n'est donc pas une ressource essentielle pour le Minihy. Le vivier seul possède une certaine importance ; il faut noter qu'il fait vivre plus de pêcheurs étrangers au Léon que de pêcheurs roscoffites. D'autre part, la pêche attire moins en moins les jeunes, les fils de pêcheurs, lorsqu'ils le peuvent ils préfèrent s'engager dans la Marine Nationale ou devenir journaliers. Ils voient le contraste frappant entre leur classe et celle des cultivateurs : la leur végète, tandis que l'autre vit très largement. Dans ces conditions, ils ont abandonné ce métier dont le profit n'est pas en rapport avec les peines et les fatigues endurées.

III – E

Le commerce à Saint-Pol et Roscoff

Une ville du Minihy devait depuis les temps les plus reculés s'accaparer de presque tout le commerce : c'était Roscoff.

Saint-Pol qui, au moyen âge avait des marchés importants, vit son influence décliner rapidement à une époque où les relations maritimes l'emportaient. La position géographique de son port est très mauvaise. Pempoul à marée basse est presque complètement à sec, ce qui est cause de retard pour la rentrée ou sortie de bateaux. La Penzé qui débouche 1 km environ plus au Sud lui envoie des alluvions qui causent son envasement progressif. Si bien que Saint-Pol perdit de plus en plus d'importance au point de vue commercial, tandis que Roscoff au contraire mieux situé, directement vers la pleine mer, s'accaparait tout le trafic. L'historique du commerce dans cette région se confond avec celui de Roscoff. Au 6^{ème} siècle le port de Rosko Goz situé au nord-est de la baie de l'Aber était un emplacement propice pour la navigation et présentait le double avantage de recevoir des grands bateaux dans la rade de Batz et d'offrir aux plus petits un abri dans sa baie.

La Pêche, la petite navigation et les escales constituaient toute l'activité de vieux Roscoff. En 1378, Rosko Goz était pillé et incendié. L'aber s'ensablant, les roscovites allèrent rebâtir leur ville plus à l'Est. Dans cette cité nouvelle, le commerce prit faveur. Un siècle plus tard, vers 1480-1500, Roscoff possédait des armateurs " qui faisaient mettre en mer plusieurs corsaires ". Vers cette même époque, on construisait le premier quai de Roscoff qui s'appuyait au Rocher du Grand Quellen et qui devait par la suite subir de nombreuses modifications.

Durant trois siècles, l'unique richesse de la ville fut le commerce de mer. Roscoff était exclusivement maritime. De 1612 à 1754, la Confrérie de St Ninien, sorte de syndicat religieux et professionnel groupait les armateurs et les commerçants. Le commerce était alors l'unique préoccupation de tous. Les nobles même y participaient et voyaient leurs privilèges maintenus par une ordonnance de Pierre Duc de Bretagne. Bien mieux, des commerçants étaient anoblis. Roscoff eut pu imiter Venise, s'il s'était constitué une aristocratie marchande héréditaire.

Quelles étaient donc les marchandises qui fournissaient une matière à ce trafic si florissant ? Tout d'abord, il y avait le sel que l'on exportait. La Bretagne n'était pas soumise à la gabelle et 40 à 50 bateaux dieppois, gênés par cet impôt venaient acheter leur sel à Roscoff qui le faisait venir du Croisic. Puis le blé et les toiles constituaient les principales marchandises à la sortie. Les toiles s'expédiaient jusqu'en Espagne : il reste un souvenir de ces relations anciennes dans le nom de la pièce de 25 centimes qui s'appelle le " réal ". Roscoff recevait les eaux de vie, les vins, l'huile d'olive, les grains de lin. D'autre part, ce port se livra de bonne heure au commerce interlope (navire marchand trafiquant en fraude), qui acquit une certaine ampleur avec le thé et les merrains (menues planches de chêne dont on fait notamment des douves de tonneaux). Les barils ainsi fabriqués à Roscoff étaient utilisés pour la contrebande des vins et spiritueux. La situation était favorable à la contrebande : la situation de Roscoff à l'extrémité d'une avancée rocheuse, la proximité de l'Angleterre et de l'Ecosse qui imposaient des droits exorbitants à l'entrée de ces marchandises. Il y avait aussi l'histoire de la ville et mentalité de ses habitants qui étaient des commerçants dans l'âme. Les eaux de vie de vins et le genièvre étaient mis dans ces petits barils fabriqués à Roscoff. ; ceux-ci liés par un cordage et mouillés sur un câble étaient jetés à la mer à l'approche des côtes. On les dérobaient ainsi à la vue des commis des douanes anglaises. La nuit venue, les marchands anglais venaient les chercher.

Vers 1760, une cinquantaine de lougres, de sloops faisaient la navette entre Roscoff et la côte britannique. Il était impossible d'évaluer les quantités d'alcool passées par Roscoff ; cependant la valeur des marchandises transportées devait excéder 4 ou 5 millions de livres.

Mais bientôt l'industrie du textile de Bretagne s'effondra car un traité de commerce franco-anglais du 27 septembre 1785, abaissait les taxes sur les passementeries (ensemble des ouvrages de fil -passements, franges, galons destinés à l'ornement des vêtements, des meubles, etc.) et tissus anglais. En contrepartie, l'Angleterre allégeait ses droits sur les vins et spiritueux.

La contrebande n'avait plus de raison d'être et elle cessa. Les troubles engendrés par la Révolution ache-

vaient le port de Roscoff. Nous extrayons des archives municipales de Roscoff en date du 12 fructidor An 4 : “ la misère des habitants est affreuse par suite de la suppression de tout commerce ”. Le quai menaçait ruine, les chemins étaient en mauvais état ; depuis 1781, le Conseil Municipal de Roscoff demandait à Messieurs les Administrateurs des départements la construction d’une route entre Roscoff et Saint-Pol de Léon. Roscoff courbé sous le despotisme affreux de Saint-Pol voyait enfin cette route s’ouvrir en 1795. Le Conseil Municipal entonnait un chant d’espoir de voir renaître son commerce, mais pour cela il aurait fallu améliorer le port qui était négligé.

Cette seconde décadence de Roscoff qui rappelle celle de 1387 allait se poursuivre jusqu’au milieu de l’Empire. Le blocus continental de Napoléon 1^{er} fit renaître les jours d’or du commerce illicite. Qui dit blocus, dit contrebande... Elle dura 8 ans de 1806 à 1815. Les barils de vins et d’eau de vie retraversèrent la Manche. Des corsaires comme “ Le point du jour ” et “ L’embuscade ” brillèrent dans la guerre de course. De grosses fortunes s’édifièrent. Mais la surveillance anglaise dépista les fraudeurs et la chute de Napoléon marqua la fin du trafic de contrebande.

C’était la 3^{ème} décadence du commerce roscovite. La Chambre de Commerce de Morlaix dans une lettre de 1875, constate amèrement que ce commerce d’eau de vie a cessé d’être un aliment à l’emploi des capitaux à Roscoff, “ cette petite ville si florissante en combattant ou trafiquant contre l’Angleterre ”, était devenue déserte, son port était abandonné.

Mais Roscoff se lançait dans une autre voie : ce que la guerre lui avait donné ; ce que la paix lui avait retiré, l’agriculture allait le lui rendre. La culture maraîchère prenait de plus en plus d’importance. Il fallait écouler les produits.

En 1828, une gabarre chargée de sacs d’oignons quittait le port désert. Le chargement appartenait à quatre paysans dont l’un s’appelait Henri Ollivier. Il revint quelque temps après la cale vide et les poches pleines de livres sterling. Une ère nouvelle commençait, le commerce maraîcher était né.

Henri Ollivier, né à Roscoff en 1808 décida de faire fortune. Tout jeune avant son départ pour l’Angleterre, il se rendait en charrette à Rennes pour vendre ses légumes. Un jour hardiesse incroyable, il arriva à Paris sa charrette pleine d’oignons. Il réussit à se faire une clientèle qui lui demeura fidèle et à laquelle il expédiait chaque année ses légumes par mer par le port de Morlaix. Un service régulier était établi entre Morlaix et Le Havre. Le voyant s’enrichir rapidement, les roscovites s’empressèrent de l’imiter. Ils entassaient leurs produits dans leur charrette, mettaient leur chapeau à large bord et leur ceinture de flanelle bleue et partaient en faisant le signe de la Croix pour aller quelque fois à cent lieues vendre directement aux consommateurs leurs artichauts, leurs asperges, etc.

C’était en outre une époque favorable pour entreprendre le commerce de légumes avec l’Angleterre. Celle-ci en effet se transformait rapidement en une puissance industrielle. Il lui fallait chercher en dehors l’appoint indispensable à sa subsistance et les primeurs de Roscoff avaient de fortes chances d’être bien vendues puisqu’ils venaient 5 ou 6 semaines avant la récolte anglaise. Le débouché était sûr. Ce fut une série de succès. A partir de 1850, Le port de Roscoff étant toujours en très mauvais état deux services réguliers de cabotage fonctionnaient à Morlaix ; l’un allant vers Liverpool transportait des légumes du Léon et des fraises de Plougastel ; l’autre allant vers le Havre transportait les mêmes produits pour les cargos de Brême, Hambourg, et les pays du Nord. Une partie de ces légumes débarquées au Havre restait dans cette ville ou était dirigée vers Paris.

Le commerce prenait de l’importance en raison directe du développement des communications. En 1865-1869 ; c’était la création de la ligne ferrée Paris-Brest qui amenait le déclin rapide de ces deux services de Morlaix. Désormais les produits étaient expédiés directement par le port de Roscoff ou dirigés sur la gare de Morlaix. Le port de Saint-Pol qui aurait pu à cette époque faire concurrence à Roscoff était reconnu nettement impraticable malgré la construction récente d’un quai d’accostage large de 10 mètres, le long du village de Pempoul. Les navires même des plus petits tonnages ne pouvaient y aborder pendant les mortes-eaux. Roscoff avait un trafic si intense qu’il lui était impossible de recevoir, bord à quai les navires venant charger les pommes de terre et les oignons pour l’exportation. Ils ne pouvaient opérer avec beaucoup de confusion qu’en se plaçant sur 3 ou 4 rangs le long de la jetée et, au moment des mortes-eaux ils restaient “ amortés ”, les premiers rangs masquant les opérations des autres. La gare maritime était donc nettement insuffisante. C’était aussi le moment où la pêche était florissante.

En outre les navires exportateurs, une quarantaine de bateaux de pêche pouvait se présenter chaque jour au port à certaine époque. Mais parfois le port encombré de navires n'étaient pas accostable aux bateaux de pêche. C'est pourquoi, on demandait un accostage au Vil décongestionner la jetée. Du 1er juillet 1876 au 1er juillet 1877, Roscoff voyait 339 navires sortir de son port avec un chargement de 13.997 tonnes d'oignons et de pommes de terre embarquées pour l'étranger, à l'exception de 38 tonnes pour les ports français ; tandis que par chemin de fer et charrettes 9.000 tonnes de légumes sortaient du Minihy au profit des marchés de l'intérieur.

Le nombre de caboteurs s'accroissait toujours en raison directe de la production maraîchère. La vente des produits n'était plus limité que par la production insuffisante à répondre à toutes les demandes. Jusqu'à là les expéditions s'étaient surtout limitées aux oignons et aux pommes de terre. Le développement des artichauts et des choux-fleurs qui exigeaient un transport assez rapide allait obliger Saint-Pol à demander la construction de chemin de fer Roscoff - Morlaix qui permettrait aux produits d'arriver à Morlaix plus rapidement qu'en charrette.

Dès 1865, le Conseil Municipal de Roscoff réclamait cet embranchement. On faisait valoir que bien qu'éloignée de grands centres, dépourvue de routes faciles, la population industrielle et active de la région surmontant des difficultés de transport presque innombrables, écoulait les produits de ses terres dans toutes les directions. Le passage à Morlaix de la voie ferrée Paris - Brest économisait aux cultivateurs de grands frais en les affranchissant en partie des inconvénients et des risques inséparables aux expéditions par mer. Les difficultés de transport jusqu'à la gare de Morlaix étaient les mêmes et les grandes routes étaient aussi impraticables que par le passé. L'embranchement proposé offrirait donc une économie de temps et de frais : les rouliers portaient leurs légumes au prix de 2,50 francs par charrette portant de 600 à 700 kilos. Ces voitures étaient accompagnées de 1 à 3 personnes dont la présence serait plus utile aux champs. Pour arriver au marché de Brest par exemple vers 5 ou 6 heures du matin, il fallait souvent quitter Roscoff la veille au soir. Les femmes se chargeaient souvent des transports à Brest. Cet embranchement permettrait également de faire parvenir le sable calcaire des grèves pour amender les terrains siliceux de Carhaix. Il permettrait aussi au Minihy d'être relié rapidement à Brest qui était le principal port exportateur du Finistère. De nombreuses lignes de bateaux à vapeur reliaient Brest à Bordeaux, à Dunkerque, au Havre, à la Belgique, à la Hollande.

En 1872, Roscoff seul expédiait annuellement sur Brest 50.000 kilos de choux-fleurs, 50.000 kilos d'artichauts et 2.000 kilos d'asperges. D'autres part les expéditions sur Paris seraient aussi facilitées. La majorité de la population était favorable à la construction de ce chemin de fer. Certains cultivateurs soit par esprit de contradiction, soit par attachement aux vieilles traditions, soit par méconnaissance de leurs intérêts manifestèrent de différentes façons leur mécontentement. Le jour de l'inauguration en 1883, des paysans mirent des blocs de pierre sur la voie pour faire dérailler le train.

Vers 1872, après bien des pourparlers, on admettait le principe d'une voie ferrée ; on hésitait à faire passer la " ligne centrale de Bretagne " par Morlaix ou Landivisiau, Roscoff restant toujours tête de ligne. L'embranchement Roscoff - Landivisiau avait un moindre intérêt. Les expéditions vers cette ville se bornaient aux petits choux. Les nombreuses charrettes se dirigeaient sur Brest, passaient bien par Landivisiau, mais s'il y avait pour ces transports une économie de temps et de frais à passer par Morlaix, les gens du Léon donneraient sans nul doute préférence à Landivisiau. Ce ne fut qu'après 1880 qu'on se décidait pour le passage par Morlaix. Le 10 juin 1883, on inauguraient enfin l'embranchement Morlaix - Roscoff. C'était la première voie ferrée construite par l'Etat dans le Finistère.

Désormais les expéditions de choux-fleurs et d'artichauts sur Paris ne firent qu'augmenter. Les oignons et les pommes de terre s'exportaient par le port de Roscoff ou de Morlaix. Le chemin de fer devait porter un coup très grave à la ligne maritime de Morlaix, alors qu'à Roscoff, le rail et le bateau s'équilibraient. Les navires de Roscoff étaient toujours sur trois rangs le long du quai accostable. En 1907, le port recevait 35 vapeurs et 236 voiliers qui exportaient vers l'Angleterre 16.575 tonnes de marchandises diverses, principalement des légumes. En 1909, on inauguraient un service régulier Roscoff - Southampton (Cie South-Western) qui devait expédier des beurres salés et des marchandises destinées au Marché de Londres ou transitées par l'Angleterre pour les Antilles. Cette ligne avait été décidée parce que le trajet Roscoff - Southampton était plus court que celui du Havre ou de Saint-Malo à Southampton.

La guerre de 1914-1918 ralentit les expéditions sur l'Angleterre et les arrêta même un moment en 1913. En 1921 le trafic anglo-roscoffite reprenait de plus belle. En 1922, 4.104 tonnes de pommes de terre et 3.042

tonnes d'oignons passaient la Manche, tandis qu'en 1911 on avait expédié 5.211 tonnes de légumes. Les choux-fleurs commençaient aussi à devenir l'objet d'un trafic important, signalé pour la 1^{ère} fois dans les statistiques en 1926, 581 tonnes. En 1928, elle passait à 7.189 tonnes et en 1931 à 19.864 tonnes. Le trafic vers l'intérieur était des plus florissant. Pendant la campagne 1922-1923, les expéditions par chemin de fer se monteront à 5.530 tonnes pour les pommes de terre et à 10.571 tonnes pour les choux-fleurs. Le camion prit également de plus en plus d'importance, la route fit concurrence au rail.

La situation économique paraissait stable. Cette production privilégiée répondait à des nécessités alimentaires. Les prévisions les plus optimistes étaient permises, mais l'inattendu arriva. Une crise vint obliger l'Angleterre à abandonner ses principes de Libre Echange vers 1931-1932. La crise de surproduction qui secoua la plupart des Etats après la guerre de 1914, la détermina à défendre ses propres productions contre l'invasion des produits étrangers. Les autres pays l'imitèrent, des barrières douanières s'élevèrent et les exportations d'oignons et de pommes de terre devinrent irrégulières, prêtes à cesser du jour au lendemain. Puis ce furent les décrets anglais interdisant aux produits français l'accès du territoire britannique. Le prétexte fut l'apparition du doryphore dans l'Est de la France. L'Angleterre voulait se défendre contre la propagation de cet insecte dangereux et par le décret Gilmour du 15 décembre 1931, elle interdit l'entrée de pommes de terre en toute saison et l'entrée de choux-fleurs après le 14 mars ; le chou-fleur se développant en hiver ne peut être atteint par le doryphore. Mais ces choux-fleurs importés devaient néanmoins être accompagnés d'un certificat des Services Agricoles attestant que le produit venait d'une région éloignée d'au moins 200 kilomètres d'une région " doryphorée ". Jusqu'en mai 1932, le Minihy remplissait ces conditions puisque le doryphore était aux environs de Rennes. En 1933, le gouvernement demanda de laisser ouvert le marché anglais après le 14 mars, puisque la récolte des choux-fleurs était cette année là retardataire. Après bien des pourparlers, où on montrait en particulier que l'arrivée de ces choux-fleurs bretons ne pouvait gêner la production anglaise, le Décret Gilmour, maintenu pour les pommes de terre fut levé pour les choux-fleurs.

En 1932-1933, pas une seule pomme de terre fut débarquée en Angleterre ; quant aux choux-fleurs, ils étaient frappés de lourdes taxes à l'entrée : 6 shilling (22,50 francs environ) par cageot de 24 choux-fleurs. C'était une taxe prohibitive quand à cette époque le chou-fleur était payé à la culture 35 à 40 francs le cent. Le but de l'Angleterre était de défendre sa monnaie en réduisant ses achats à l'étranger et de défendre ses cultures qu'elle essayait de développer. Dans ces conditions il n'y avait pas d'espoir de voir le marché anglais s'ouvrir à nouveau.

La Hollande et l'Allemagne prirent des mesures semblables contre l'importation des légumes français. Ce fut en 1932 une catastrophe pour notre exportation de pommes de terre qui passa de 12.355 tonnes en 1931 à 99 tonnes en 1932, puis à 35 tonnes en 1936. De même les exportations de choux-fleurs tombaient de 19.864 tonnes en 1931 à 11.000 tonnes en 1932. Cette chute n'était pas seulement due aux taxes anglaises ; elles étaient redevables en partie à la concurrence redoutable de l'Italie pour ce légume. Les Italiens bénéficient en effet de tarifs de transport inférieurs d'un tiers aux nôtres. Par une standardisation vigoureuse, ils ont su imposer un produit impeccable qui possède une qualité nationale imposée par le gouvernement ; les emballages sont parfaits et la présentation soignée ; les transports se font en wagons frigorifiques. Ce produit à commencer à gagner par le marché allemand.

Depuis 1930, les exportations italiennes de fruits et légumes s'intensifient ; elles augmentent de 39% sur 1929 et de 52% sur 1928, tandis que les exportations françaises diminuaient de 10% en 1929 et de 15% en 1928. Les exportations italiennes se faisaient particulièrement redoutables pour le marché de Saint-Pol en Allemagne, Suisse et Hollande. En Hollande les importations de choux-fleurs italiens étaient en 1930, 35 fois plus forte qu'en 1929. Le chou-fleur breton était invendable pendant la saison du chou-fleur italien, de janvier à mars. Après nous avoir chassé du continent, le chou-fleur italien nous chassait de Grande-Bretagne. Pourtant par sa position géographique ce pays semblait hors d'atteinte ; logiquement les produits du Léon devaient bénéficier de l'avantage de la proximité. Il n'en fut rien. Nos exportations de choux-fleurs en Angleterre étaient tombées de 13.900 tonnes en 1936 à 5.421 tonnes en 1937 et à 2.488 tonnes en 1938. Les importations italiennes dans ce pays passaient de 45 tonnes en 1929 à 2.450 tonnes en 1931. C'était la ruine pour le Minihy du Léon. Les commerçants surent redresser la situation et s'adaptèrent à ce nouvel état de chose. Roscoff avait connu bien d'autres périodes sombres dans son histoire. L'esprit entreprenant de ses fils l'avait toujours sauvé. Cette fois encore, ils opérèrent un rapide redressement qu'il est important de noter, car généralement le paysan breton ne sait pas s'adapter aussi rapidement. Le marché extérieur étant fermé, on entreprit d'élargir la clientèle française et tandis que la courbe de nos exportations tombait de plus en plus pour tendre vers zéro, la courbe du marché français prenait une direction ascendante.

Depuis 1932 le marché intérieur s'est développé intensément pour absorber les quantités de légumes que l'on ne pouvait plus exporter. La consommation française qui en 1925-1926 était de 35,50% de la production et 1927-1928 (année de gelée) de 17,70%, passait en 1933 à 50% et en 1940 à 100%. Les expéditions sur Paris et la province s'équilibraient, en 1935 – 14.932 tonnes de légumes sur Paris et 15.128 tonnes sur la province.

Non sans mal le Léon avait donc réussi à redresser la situation. Ce fut alors la guerre de 1939... Actuellement il est impossible de prévoir le sort de ce commerce. Roscoff verra t'il encore son port encombré de navires venant chercher des cargaisons de légumes ? Assistons-nous à sa 4^{ème} décadence ? Il y a 150 ans les roscovites auraient pu s'adonner à cette contrebande qui leur fut si chère. Mais la police maritime moderne est trop bien faite, Roscoff ne verra plus ses contrebandiers célèbres et les grandes caves de ses vieilles maisons n'abriteront plus de marchandises interdites.

III - E 1

Le Marché de Saint-Pol et le Port de Roscoff

Le Minihy du Léon est relié à Morlaix par l'ancienne voie royale qui est actuellement la route nationale n° 169 ; il est relié à Brest par la route départementale n° 788 passant par Lesneven, Berven et Lanhouarneau. Ces deux voies sont les plus fréquentées du département. Des chemins de grande communication comme celui de Saint-Pol à Plouescat, de Saint-Pol à Landivisiau, de Saint-Pol à Taulé, de Saint-Pol à Plouénan permettent aux cultivateurs de ces communes de venir apporter leurs légumes au marché de Saint-Pol qui a la réputation d'être le plus côté du Léon. Ce marché aux légumes se tient tous les jours sur la Place de l'Evêché, Place du Parvis (de la Cathédrale) et en cas de grande affluence sur la Place du Kreisker où doivent avoir lieu les transactions.

Le marché n'est ouvert qu'aux artichauts et aux choux-fleurs. Pendant la " saison " les charrettes traînées par un ou deux chevaux et les camions se pressent en rangs serrés. En hiver par exemple pendant la saison des choux-fleurs, le paysage est animé par le va-et-vient des voitures portant la récolte au marché. A cette époque, il n'y a pas moins de 2.000 charrettes chaque jour à Saint-Pol. Quelques kilomètres avant la ville les routes ont été pavées de granit pour résister à ces charrois d'hiver. Les paysans des environs subissent l'attraction de Saint-Pol et préfèrent venir à ce marché, bien qu'il en existe un parfois dans leur propre commune (Plouescat, Cléder, Taulé, Plouénan). Le marché de Saint-Pol est réglementé par arrêté municipal du 19 mars 1934. Avant cette date, le marché se tenait toute la journée ; les légumes exposés à l'air toute une journée perdaient de leur fraîcheur, les paysans protestèrent. Actuellement, le marché a lieu tous les matins de 07 h 00 à 14 h 00 et de 14 h 30 le lundi et les lundis de fête légale. La ville de Saint-Pol perçoit un droit de place par charrette, ce qui est pour elle une ressource importante de revenus.

L'expédition des légumes se fait de deux manières : par chemin de fer ou camion, par mer à partir du port de Roscoff. Le transport ferroviaire a pris de l'importance depuis 1932-1933, à mesure que les exportations diminuaient à cause des décrets prohibitifs de certains Etats européens. En 1930, les gares de Saint-Pol et de Roscoff expédiaient 11.346 tonnes de légumes ; en 1936 - 55.836 tonnes. Saint-Pol expédie annuellement 45.000 à 50.000 tonnes et Roscoff de 8.000 à 10.000 tonnes. En 1939, les 9/10^{ème} de la production du Léon prenaient la voie de terre.

Le chemin de fer était le seul moyen utilisé jusqu'en 1932. Les grands magasins - expéditeurs possédaient des entrepôts près de la gare de Saint-Pol. Depuis cette date, l'automobile lui a fait concurrence, le camion a souvent été préféré pour les expéditions de choux-fleurs et d'artichauts pour plusieurs raisons. Le transport est plus direct et plus rapide. Le camion prend au magasin de Saint-Pol sa charge pour la porter directement soit aux Halles centrales de Paris, soit aux différents centres de consommateurs. Ce sont des opérations de chargement et de déchargement qui sont supprimées. La marchandise subissant moins de manipulations arrive en meilleur état. Le chemin de fer avait bien essayé de fournir des wagons frigorifiques mais les résultats n'étaient pas satisfaisants.

D'autre part les frais sont moindres : le transport d'un cageot de choux-fleurs (30 kg) pour Paris était en 1935 de 9,50 francs par chemin de fer et de 7,50 francs par camion. Le 1/5^{ème} des expéditions se faisait par camion. L'Etat a dû prendre des mesures contre ce nouveau moyen de transport qui risquait de ruiner les chemins de fer. Le Décret-Loi de 1935 sur la coordination du rail et de la route oblige les transports par route à prendre comme fret de retour des marchandises apparentées au commerce ou à l'industrie qui a organisé le transport aller. Or que pourraient transporter au retour, les camions de choux-fleurs et d'artichauts à l'aller ? Le retour s'effectue le plus souvent à vide, ce qui augmente les frais de transport.

Le chemin de fer ou le camion expédie les légumes vers les centres français et vers les villes de Brest et de Saint Malo où des bateaux se chargent de les exporter ; à Brest, c'est la Compagnie Nantaise qui expédie vers Londres et en Algérie. A Saint Malo, c'est la Walford and Care's Line qui fait le trafic avec les ports anglais de la côte sud. Depuis 1939, le camion est abandonné. Le chemin de fer n'est plus que le seul moyen de transport, moyen assez aléatoire étant donné l'état actuel de la France (1941). Le transport de légumes s'est fait également par mer jusqu'en 1939. Le port exportateur étant Roscoff et non plus Morlaix comme à la fin du 19^{ème} siècle.

Le port actuel de Roscoff est construit au fond d'une anse naturelle entre le Fort Bloscon et le Vil à l'Ouest.

La première jetée construite vers 1500 n'était d'abord qu'une chaussée de pierre appuyée au Rocher du Grand Quelen et qui aurait du avoir 143 toises (278,85 mètres). Le projet ne fut que partiellement réalisé faute de crédits et Henri IV, puis Louis XIII autorisèrent la perception d'un droit d'ancrage dont le produit servirait à l'allongement de la jetée. En 1649, la jetée fut terminée ; elle n'avait que 90 toises de longueur. En 1713, par une tempête de décembre, elle fut partiellement détruite et quand il fallut la reconstruire ce fut une interminable dispute entre Saint-Pol qui détenait les crédits et ne voulait pas laisser sa rivale prendre de l'extension, étant donné que son propre port de Pempoul était en pleine décadence, et Roscoff qui désirait s'agrandir et secouer cette tyrannie.

Enfin les crédits furent alloués et la jetée fut reconstruite en 1718, et définitivement terminée 25 ans plus tard. On l'avait agrandie de 60 toises, elle atteignait maintenant le Grand Quellen. Cette jetée est celle qui existe aujourd'hui, elle mesure 300 mètres de long, 14 mètres de large ; face à la mer sa hauteur est de 8,64 mètres, du côté du port, elle est de 5,44 mètres. Elle abrite 4 hectares de sable et de vase qui assèchent complètement à marée basse. On ne trouve à mi-marée que 0,50 mètre d'eau à l'extrémité du môle. La hauteur des pleines mers au-dessus du niveau moyen varie à Roscoff de 1,50 à 5 mètres ou plutôt 1,40 à 4 mètres en écartant les marées extraordinaires. On voit donc que bien que pouvant recevoir exceptionnellement des navires de 300 tonneaux calant 4,50 mètres, le port n'est accessible en général qu'à des navires de 3,50 mètres à 4 mètres de tirant d'eau jaugeant au maximum 150 à 200 tonneaux.

L'assèchement complet du port à marée basse devait amener les autorités à réclamer la construction d'une autre jetée plus à l'Ouest, s'étendant plus en avant vers la mer et destinée à donner de la profondeur au port. Cette jetée permettrait ainsi aux navires de charger et de décharger à toutes les marées. Cette réclamation d'une nouvelle jetée apparut en 1882, à une époque où les navires qui chargeaient sur 5 ou 6 rangs obstruaient l'entrée du port. Les travaux furent déclarés d'utilité publique par Décret du 16 juin 1911. L'ouverture du chantier eu lieu en août 1912 et les travaux furent poursuivis jusqu'en 1916, époque à laquelle ils furent interrompus en raison de l'état de guerre.

Après la guerre la nécessité de reprendre les travaux inachevés et de les terminer se fit d'autant plus sentir que la mer rongea progressivement l'extrémité des murs et que l'activité du port augmentait d'année en année. Les pourparlers engagés entre les collectivités intéressées en vue du financement des travaux furent longs. En 1922, à cause de la dévaluation monétaire et le renchérissement de la vie, les frais fixés à 300.000 francs étaient passés à 2.000.000 de francs. Le projet financier fut approuvé par une décision ministérielle en date du 15 octobre 1925.

Les travaux reprirent, mais une tempête devait apporter une perturbation en détruisant une partie de la jetée. La première commission parlementaire, le 31 août 1930 constatait que tout le monde critiquait la durée de ces travaux dont on ne voyait pas la fin. Ceci risquait d'amener un déclin du commerce ; plusieurs compagnies anglaises de navigation demandaient tous les ans quand le port serait terminé pour y envoyer des bateaux. Cette jetée était achevée en 1934-1935.

Au bas de l'échauguette de Marie Stuart baignée autrefois par les flots, se dresse un terre-plein qu'agrandit l'ancien quai. Le quai limite la chaussée au Sud. Cette digue longue de 380 mètres, de direction générale Ouest - Est, ferme le bassin à l'ouest et crée ainsi le nouveau port. Le deuxième bassin a sur le premier l'avantage d'un plus grand tirant d'eau : 6,30 mètres par grandes marées et 3,30 mètres par petites marées de mortes-eaux ; il est donc accessible plus longtemps, ce qui permet un chargement rapide ce qui est primordial pour les primeurs. Par habitude sans doute les navires se pressent plus nombreux le long de l'ancienne jetée. C'est là que se font presque tous les embarquements d'oignons pour l'Angleterre.

Le vieux port qui s'envase a besoin d'être dragué ; le dernier dragage date de 1930. Pourtant cette question de dragage est importante ; dans les mortes-eaux les cargos ne peuvent que prendre une quantité très minime de marchandises afin d'assurer leur départ. Il résulte qu'une grande partie de cette marchandise achetée pour l'expédition ne peut être expédiée et reste dans les magasins. D'où encombrement et perte dont la répercussion se fait sentir chez le cultivateur. Il est arrivé, assez fréquemment, que certains vapeurs n'ont pu assurer leur départ en raison du manque d'eau. Certains commerçants ont eu de ce fait de très grosses pertes se chiffrant par plusieurs milliers de francs. L'état actuel du vieux port est plutôt défectueux.

Le nouveau port, au contraire, aurait pu prendre une certaine importance, mais quand il était achevé la période de trafic intense était terminée. Réclamé en 1882 à une époque où sa nécessité se faisait grandement sentir, il était achevé en 1935 à un moment où l'exportation était mortellement frappée... depuis la

guerre de 1939, seuls les petits bateaux de pêche viennent ancrer à l'abri du vieux môle. L'expédition des primeurs donnant un trafic saisonnier irrégulier, il est impossible au port de Roscoff de posséder un armement propre pour ses transports. L'armement Roscovite est presque nul. Il n'y a plus d'armateur, un seul propriétaire de navire marchand faisait vers 1920, le trafic d'oignons et de charbon vers Cardiff, au pays de Galles. Tous les voiliers qui font du cabotage ou qui transportent des légumes vers l'Angleterre appartiennent à des armateurs des Côtes du Nord. Les Anglais envoient des petits cargos à vapeur pour prendre livraison de leurs achats. Avant la guerre de 1914, il existait une ligne régulière de transport " Southampton – Roscoff ". Après la guerre, ce sont des vapeurs appartenant à la Compagnie anglaise " Walford and Care'Line " qui assurent le trafic entre Roscoff et Weymouth et Southampton. Cette compagnie a également des vapeurs à Saint-Malo.

Jusque 1925-1926, les exportations de légumes de Saint-Pol et Roscoff passaient encore par Morlaix et Saint-Malo pour se diriger vers l'Angleterre. Depuis cette date on préfère la voie maritime de Roscoff qui offre l'avantage d'être plus rapide puisque les transports ferroviaires sont supprimés et d'être moins coûteuse également puisque l'on supprime des manipulations. En 1928, le prix de la tonne de légumes pour Londres en passant par Saint-Malo était de 461,25 francs et en passant par Roscoff de 322,40 francs. Malgré l'état défectueux du port roscovite, les bateaux y venaient de plus en plus chercher leur charge au centre même de la production. Le tonnage des produits exportés par Roscoff n'a fait qu'augmenter à mesure que diminuait celui de Saint-Malo. Le cas est typique pour les choux-fleurs. En dehors de la Grande-Bretagne, le cabotage international est à peu près inexistant. Les bateaux belges viennent encore quelquefois prendre des crustacés.

Le tonnage net des navires, entrée et sortie, donne les moyennes annuelles suivantes :

- **A l'entrée**
 - pour 100 tonneaux français chargés, 46 sont sur lest
 - pour 100 tonneaux anglais chargés, 75 sont sur lest.
- **A la sortie**
 - pour 100 tonneaux français chargés, 14 sont sur lest
 - pour 100 tonneaux anglais chargés, 0,90 sont sur lest.

Nous observons que jusqu'en 1931, pour les navires la courbe va à peu près en croissant. En 1931, chute rapide qui est due à la fermeture des marchés extérieurs et surtout du marché anglais, tandis que le nombre de caboteurs se maintient. A l'entrée, la houille est toujours mentionnée ; c'est la houille anglaise qui sert de fret d'aller aux navires anglais. La quantité augmente toujours ; en 1886, 853 tonnes et en 1936, 7.000 tonnes. Le port reçoit encore des crustacés, des engrais marins, des superphosphates, des bois du nord, des sacs de jutes vides, du ciment de Boulogne, et au cabotage des pommes de terre de semence jusqu'en 1939.

Il exporte surtout des légumes : choux-fleurs, oignons pour l'étranger, pommes de terre et artichauts au cabotage, des œufs, du beurre salé et quelques crustacés. Ces échanges étaient très fluctuants. Vers 1883, ils avaient atteint la valeur maximum puis ont diminués progressivement à cause de la concurrence du train. Une certaine stabilisation s'était produite vers 1891, entre le rail et le bateau. Les exportations avaient même repris et dépassé leur ancienne importance vers 1909 ; après cette date, elles ont progressivement diminuées jusqu'à la guerre de 1914. Elles reprenaient une importance qu'elles n'avaient atteinte de 1920 à 1931 (40.579 tonnes). La baisse de 1926 correspond aux grèves anglaises qui ont entravées le trafic. Depuis 1931, la chute a été brusque et irrémédiable, marquant seulement une légère reprise en 1936. Cette année là, les sanctions économiques prises contre les Italiens pendant la guerre d'Ethiopie profitèrent aux cultivateurs du Léon. La concurrence italienne était éliminée en Angleterre et d'autre part la récolte étant déficitaire en Pays de Galles, les exportations de choux-fleurs connurent un regain d'activité : 13.900 tonnes contre seulement 5.000 tonnes en 1935. Les oignons également profitèrent de cet état des choses : 4.500 tonnes expédiées contre 638 tonnes en 1935.

Mais les décrets protectionnistes Gilmour - Bruncmann empêchèrent l'exportation de pommes de terres. Seulement 35 tonnes quittèrent au cabotage pour aller au Havre où elles furent vendues sur le marché de cette ville et l'intérieur du pays. Les sanctions contre l'Italie ne durèrent pas et à partir de 1937, le trafic est allé en constante diminution jusqu'en 1939 où il a cessé complètement.

III - E 2

L'organisation de la vente et les débouchés

Autrefois et même jusqu'à la guerre de 1914, les achats de légumes dans le Minihy avaient lieu assez souvent d'une façon pittoresque. Avant que les primeurs ne fussent arrivés à maturité, le marchand achetait la récolte sur pied à un prix forfaitaire ; on comptait le nombre approximatif des têtes de choux-fleurs et d'artichauts avant la coupe pour qu'on n'en dérobe pas. La récolte arrivée à maturité le cultivateur la coupait ou le marchand la faisait couper par ses employés. Cette méthode comportait des risques parfois très graves et pour le cultivateur qui voyait le cours monter au-delà de celui qu'il avait reçu et pour le marchand qui pouvait se trouver partiellement ruiné par un coup de froid ou de gelée détruisant la récolte.

Plus tard la culture légumière prenant de l'extension, le marché journalier de Saint-Pol prit de l'importance ; et cet achat sur pied fut presque complètement abandonné. La production et le trafic intense des primeurs devaient naturellement entraîner la spécialisation et la séparation du travail et du négoce. Cette spécialisation n'est pas complète ; quelques fermiers vendent encore directement aux consommateurs locaux, ou viennent même jusqu'à Brest et Morlaix pour écouler quelques sacs de pommes de terre ou d'oignons. Le Santécois vient vendre ses carottes en brouette à Roscoff. Le producteur est rarement marchand et jamais expéditeur. Il a besoin d'un intermédiaire. Il existe donc à côté d'une masse d'ouvriers sédentaires, un groupe important de commerçants de profession. Actuellement le cultivateur peut vendre ses produits soit aux commerçants, soit aux coopératives.

Le commerçant en gros qui s'appelle expéditeur à Saint-Pol, vient au marché qui se tient place de l'Évêché. Là, il examine les produits, discute les prix ; lorsqu'il est d'accord avec un cultivateur pour lui acheter sa ou ses charretées de choux-fleurs ou d'artichauts, il lui délivre un coupon à souche sur lequel il inscrit le prix convenu. Autrefois, le marché était conclu lorsqu'on se frappait dans la main ; c'était un engagement sacré. Le cultivateur n'a plus alors qu'à se rendre au magasin de cet expéditeur pour déverser ses produits et recevoir généralement au comptant, le prix de sa vente. Là on procède immédiatement au triage et à l'emballage des têtes par caissettes de 24 généralement, qui sont ensuite dirigées sur la gare. Ce commerçant a son utilité ; jusqu'en 1909, il fut le seul acheteur sur le marché. Il offrait au cultivateur l'avantage d'écouler tout de suite ses produits et d'en recevoir immédiatement le prix. Mais il s'est multiplié à l'excès, bien souvent n'importe qui s'improvisait expéditeur, un simple valet de ferme quelquefois.

Ce commerce rapportait énormément, le commerçant faisait une fortune rapide, ce qui amena de la méfiance et de la jalousie du cultivateur qui peinant plus durement à longueur d'année n'aboutissait pas au même résultat. Le but du commerçant était en effet d'acheter au plus bas prix pour revendre avec un large bénéfice ; cette marge assez large entre le prix d'achat et le prix de vente s'explique facilement car le commerçant a de gros risques à courir ; les légumes achetés sont des denrées périssables, la mévente peut se produire, l'emballage est très onéreux, les frais de transport et les frais généraux assez lourds ; il faut également payer un personnel emballeur. D'autre part comme le commerçant paie comptant, il doit disposer d'une certaine avance de fonds avant de pouvoir récupérer le prix de ses expéditions. Prenons le cas d'un expéditeur moyen qui ne charge que deux wagons par jour, ce qui représente une valeur de 13.000 à 16.000 francs par jour. Le produit ne rentrera qu'une quinzaine de jour après. On peut donc compter une valeur de 200 à 230.000 francs qui est expédiée par terre ou par mer aux risques de l'expéditeur, avant qu'il ne rentre dans ses débours. Le cultivateur qui a tendance à considérer le commerçant comme une personne qui ne travaille pas beaucoup, s'estimait lésé devant la grande différence entre le prix d'achat et le prix de vente.

Voilà pourquoi en mai 1909, les producteurs se groupaient en formant le Syndicat Rural du Léon. Ce n'était qu'un syndicat professionnel pour la défense des intérêts du groupe. Depuis la Loi de mars 1920, il peut acheter et revendre à ses membres les produits et les machines nécessaires à leur travail pourvu qu'il ne réalise aucun bénéfice. Le syndicat ainsi conçu n'avait pas d'action propre sur le commerce et la vente des légumes ; cependant il groupait la presque totalité des producteurs et cultivateurs, il fut considéré comme un corps hostile par les commerçants qui boycottèrent les syndiqués. Aussi ceux-ci se groupèrent ils en 1910 pour fonder une Coopérative de vente " La Bretonne ". A l'origine, elle avait 30 membres et le capital s'élevait à 20.000 francs. Les débuts de cette coopérative furent très pénibles car les marchands lui firent la guerre. D'autre part, l'année de sa création fut une mauvaise année.

Les pommes de terre primes se vendaient difficilement, la campagne de choux-fleurs était désastreuse, celle des artichauts s'annonçait mauvaise. La Bretonne s'allia alors à l'Union des Maraîchers d'Angers, coopérative florissante, pour mettre en commun leur clientèle. La Coopérative La Bretonne est aujourd'hui prospère.

Les cultivateurs qui en font partie viennent apporter directement leurs produits à ses magasins qui ont été aménagés auprès de la gare de Saint-Pol de Léon. La quantité et la qualité des apports sont mentionnés sur le carnet que possède chaque adhérent. Cet organisme évite au cultivateur une perte de temps en ne lui imposant pas le stationnement sur le marché et lui donne la certitude de vendre ses produits. Le désavantage, c'est que le cultivateur n'est pas payé immédiatement. On le paye un peu plus tard au cours moyen du marché et en fin d'année on lui verse une ristourne qui est proportionnelle à ses apports. Le bénéfice réalisé par le cultivateur est donc certain mais il n'est pas aussi élevé que celui du paysan qui pratique le marché. Cet organisme stabilise les cours et met fin à la lutte économique entre producteurs et commerçants.

La Coopérative calcule le prix de vente de façon à ce que le cultivateur retire un bénéfice et à ce que les frais d'expéditions soient couverts. La Bretonne groupe 60 membres et son chiffre d'affaires était de 2.600.000 francs en 1932. Elle a un personnel de 15 ouvriers qui s'occupent du triage des produits, de leur emballage et de leur expédition. Elle vend également à ses adhérents les produits nécessaires à leur exploitation, comme la paille, les engrais, etc... Au début Coopérative et expéditeurs ne pouvaient s'entendre et essayaient de convaincre les agriculteurs de leur utilité et leurs avantages respectifs ; le paysan Saint-Politeau hésita avant de savoir où se trouvait son véritable intérêt. La Bretonne refuse depuis longtemps de s'agrandir ; elle n'accepte plus de nouvelles adhésions, car elle craint de posséder plus de produits qu'elle ne pourrait en vendre. Lorsque l'apport de ses adhérents est insuffisant, elle achète sur le marché à des non-adhérents qu'elle paye immédiatement et qui ne participent pas à la ristourne. Le mot " coopérative " ne peut donc plus lui être appliqué rigoureusement. C'est plutôt une association commerciale considérée comme une personne civile et qui est imposée comme telle sur le chiffre d'affaires des expéditions vers l'intérieur (les exportations n'étant pas soumises à l'impôt).

Il existe à Saint-Pol une douzaine de coopératives similaires. Le Syndicat Agricole du Léon, créé le 2 février 1910 est un peu différent. C'est un dépôt de l'Union des Syndicats du Finistère et des Côtes du Nord dont le siège est à Landerneau. Cet organisme puissant groupe 320 syndicats, 42.000 adhérents et possède 45 magasins. L'Union possède un Office Central à Landerneau qui est le trait d'union entre les syndicats communaux rendus obligatoires par la Loi du 2 décembre 1940 et l'Union Nationale. Le syndicat du Léon regroupe 1.000 adhérents. Depuis la Loi du 2 décembre 1940, la Charte paysanne, il a pris le nom de Syndicat Agricole Coopératif, ses statuts ont été modifiés dans le but de lui donner davantage d'extension. Il vend des machines, des outils, des aliments pour le bétail, des engrais, etc... en somme tous les produits indispensables à l'agriculture.

Le Syndicat s'étend de plus en plus, les paysans y amenant volontiers leurs primeurs. Son chiffre d'affaires était de 5.000.000 de francs en 1932. Le Syndicat Agricole Corporatif, à la différence de la Bretonne, ne paie pas d'impôts sur le chiffre d'affaires, car il écoule les produits de ses membres en ne gardant pour lui aucun bénéfice. Il ne joue que le rôle d'intermédiaire non payé et ne fait en somme qu'un groupage de commande.

Les Coopératives (La Bretonne, La Celtique, La Rurale, etc...) et la Coopérative du Syndicat Agricole Corporatif doivent traiter environ 35 à 40% des produits de la région, chiffre qui va toujours croissant, surtout pour le Syndicat Agricole Corporatif. Les marchands se chargent d'expédier le reste de la production.

Pour l'expédition des pommes de terre, artichauts, choux-fleurs, le nombre de commerçant est assez réduit, 45 à 50 à Saint-Pol et 10 à Roscoff. Mais leur chiffre d'affaires varie entre 7 à 12 millions par an. Le commerce des oignons, au contraire, est pratiqué par un plus grand nombre de petits commerçants qui groupent leurs achats et affrètent en commun un voilier. Leur nombre est environ de 200 pour Saint-Pol et Roscoff. Depuis les difficultés nées de la crise de 1931-1932, les expéditeurs et les coopératives ont du s'entendre.

Les ventes se font suivant les acheteurs à " ferme " ou à " la commission ". Pour l'étranger lorsque la vente est faite à la commission, un représentant de la maison étrangère achète lui-même sur place et se charge de l'expédition. Avant 1930, la vente se faisait à la commission en Angleterre. Un agent anglais pour La Bretonne contrôlait les ventes des commissionnaires. Ces sortes d'expéditions ne se pratiquent plus beaucoup, car elles offrent trop de risques à l'expéditeur. Depuis 1930, les ventes se font à ferme en Angleterre, Hol-

lande, Allemagne, Suisse. Les Allemands achètent à la gare de départ. Seule une faible proportion des produits est vendue à la commission ($\frac{1}{4}$ environ).

En Allemagne, on pratique aussi la vente par représentants, auxquels on expédie des légumes, ceux-ci s'efforcent de les vendre dans les meilleures conditions. En Allemagne, Hollande, Belgique, les membres de La Bretonne étaient en relation avec trois grandes maisons israélites. En Belgique, les expéditeurs envoient difficilement leurs produits car les ventes dans les principales villes se font à la criée. Dans les pays étrangers, les expéditeurs et les coopératives auraient intérêt à avoir des agents français pouvant les renseigner immédiatement sur les facilités de vente et le besoin du marché. Les commerçants doivent faire leurs offres par télégramme et les commandes parviennent de même.

Pour les marchés français, les modes de vente sont plus variés. Certains cultivateurs vendent sur place à des courtiers qui parcourent la campagne et qui se chargent de l'expédition. D'autres ont des acheteurs attirés pour lesquels, ils réservent leur récolte à un prix convenu d'avance. Mais ce procédé est aléatoire pour les deux parties.

D'autres, pour les pommes de terre et les oignons expédient directement sur les bourses ou criée, mais les risques sont également fort grands. Aux halles centrales de Paris, il y a trois catégories de demandeurs : **les mandataires** qui vendent au nom d'un commerçant de Saint-Pol, **les commissionnaires** qui vendent moyennant une remise et **les approvisionneurs** qui agissent pour leur propre compte. Les exportateurs choisissent un intermédiaire et envoient leurs marchandises en tenant compte du prix du marché à Paris. Les ventes aux mandataires et aux commissionnaires sont aléatoires aussi les commerçants préfèrent-ils les ventes à ferme avec acceptation du prix du départ. En Normandie, dans les villes et les bourgades, le commerce des légumes est souvent accaparé par les Roscovites et les Saint-Politains, à l'exemple des Espagnols tiennent un magasin de primeurs. Dans les autres régions françaises, c'est une clientèle de détail qu'il faut satisfaire, négociants en légumes ou coopératives de consommation qui achète à ferme.

Le commerçant doit être vigilant pour contenter sa clientèle ; il lui faut s'adapter à ses besoins et à ses goûts. Ces expéditions exigent surtout beaucoup d'honnêteté et de loyauté sur la qualité, la quantité et la présentation des produits. Pour l'étranger, les expéditeurs devraient imiter certains procédés de publicité employés par leurs concurrents. Jusqu'ici la publicité est livrée aux initiatives individuelles. Il faudrait aussi un grand nombre d'agents français sur place pour donner en temps utile des renseignements soit pour décongestionner un marché encombré, soit pour expédier vers d'autres centres moins favorisés. Il faudrait éviter l'anarchie qui règne trop souvent sur nos procédés de vente.

La standardisation serait peut-être aussi à désirer. Elle a l'inconvénient de tuer toute initiative individuelle ; ce qui répugne aux français. Pourtant, elle offre de sérieux avantages qui permettraient de lutter plus efficacement contre la concurrence étrangère. La standardisation a pour but de présenter toujours sous la même forme, le même produit dont on connaît ainsi à l'avance la qualité et la grosseur. Elle permet aux producteurs de se rendre compte des produits préférés par la clientèle, donc des produits qu'ils s'appliqueront à cultiver. Elle permet aux marchands en gros de vendre sur simple désignation de la marchandise ; aux détaillants d'être assurés d'avoir une marchandise triée ; aux transporteurs de connaître le poids total de l'expédition par le nombre de caisses toutes de même dimensions et de même poids ; aux consommateurs d'acheter en toute confiance un produit toujours identique à lui-même. La question de la standardisation fut abordée en France en 1930-1931. Un comité national dirigé par Monsieur de Guébriand voulut l'appliquer en France pour les fruits et les primeurs. Mais on y renonça pour ne pas heurter le tempérament individualiste du Français.

Le résultat fut qu'à l'étranger nos primeurs étaient refoulées et remplacées par les produits italiens qui, eux étaient standardisés. En 1932, les commerçants ont obtenu auprès de la Chambre de Commerce et de l'Industrie des départements bretons la création d'une marque " Bretagne ". En 1934, chaque maison de commerce a ajouté sa marque propre à cette marque de garantie ; c'est un timide pas vers la standardisation. Ces réformes qui sont dans l'intérêt du commerçant et par suite du cultivateur ne seraient pas à négliger le jour où le commerce reprendra normalement.

Le chou-fleur

Le chou-fleur est le légume expédié et exporté le plus loin et en plus grandes quantités. Pourtant son exportation est assez récente puisqu'elle date de 1936. Les choux-fleurs arrivent en vrac au marché de

Saint-Pol ; ils sont vendus à la tête et non au poids. L'expéditeur ou la coopérative les trie suivant la grosseur en trois catégories, puis les met dans des cageots : 12 têtes pour la taille supérieure, 18 pour la moyenne et 24 pour la petite. C'est un essai de standardisation. La campagne de choux-fleurs et des brocolis commence en octobre pour se terminer en avril. En janvier le brocoli donne son plein rendement ; il apparaît sur le marché après le chou-fleur hollandais et celui de la région malouine et avant celui d'Angers.

Le chou-fleur italien fait à cette époque une rude concurrence à l'étranger. Jusqu'à la crise de 1932 les principaux acheteurs étrangers étaient l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, la Suisse et l'Allemagne. Pour l'Angleterre, on cueillait les plus petites têtes, les « moudet ». Les produits partaient surtout de Roscoff ; une faible quantité passait par St Malo ou Brest. L'exportation vers ce pays commencée vers 1926 où elle était de 581 tonnes, montait rapidement à 19.864 tonnes en 1931, pour s'effondrer après les Décrets Gilmour à 3.020 tonnes en 1934 et à 2.488 tonnes en 1938.

Sur la Belgique, la Hollande, la Suisse et l'Allemagne, on expédiait le gros et le moyen chou-fleur. Les expéditions se faisaient par chemin de fer bien que l'on ait songé vers 1932 à les faire passer par la voie de mer : Roscoff - Anvers ; c'était une voie plus économique mais plus lente. Dirigée vers l'Allemagne sur Berlin et Cologne, vers la Hollande sur Amsterdam et Rotterdam, vers la Belgique sur Bruxelles et les villes frontalières, les primeurs sont ensuite réparties dans les régions avoisinantes. Parfois même de Berlin, les envois sont dirigés jusque sur la Russie. La concurrence des produits hollandais et italiens nous gêne dans ces pays. En 1930 alors que les exportations étaient de 16.870 tonnes, elles étaient de 14.000 tonnes dans ces pays. Elles n'ont fait que diminuer jusqu'à 1938. Par contre le marché intérieur s'est ouvert de plus en plus. En 1928 pour 30.000 tonnes exportées sur l'étranger, 11.000 tonnes restaient en France ; en 1935 pour 6.527 tonnes exportées, il restait 44.060 tonnes sur le marché national. De 1929 à 1935 les expéditions avaient donc quadruplé. Elles se répartissent à peu près également sur Paris et la province : en 1935, Paris absorbait 22.932 tonnes et la province 21.128 tonnes.

La pomme de terre

La pomme de terre donnait lieu avant 1932 à un trafic important. La presque totalité des pommes de terre était exportée sur l'Angleterre, surtout sur les ports du sud et du sud-ouest où se trouvaient de nombreux bretons qui se chargeaient de la vente au détail. Elles arrivaient en Angleterre à partir de la fin avril, à une époque où les pommes de terre anglaises n'étaient pas encore mûres. La vente au début de la saison était donc excellente. Le décret Gilmour en décembre 1931 en interdisant l'exportation après le 15 mars, ruinait complètement ce trafic. Nos exportations tombaient de 12.355 tonnes en 1931 à 99 tonnes en 1932. L'Allemagne, l'Espagne, la Hollande et la Belgique devaient prendre des mesures semblables en avril 1932. Les paysans bretons s'orientèrent alors vers une autre voie ; l'expédition de pomme de terre de semence en Algérie. En effet, ce pays ne peut se fournir de semence chez lui car la pomme de terre y dégénère.

Depuis 1910, ce trafic était amorcé ; l'Algérie achetait à Saint-Pol à cette époque 2.000 tonnes de semence de l'espèce hollandaise jaune. Vers 1933, ces envois s'intensifièrent après une judicieuse réclame faite par les cultivateurs du Léon. Ces expéditions se font par chemin de fer jusqu'à Brest, puis par bateau. En Juin - juillet 1935, 10.000 tonnes étaient ainsi expédiées pour les semences. Le Léon subit la sérieuse concurrence de Pont l'Abbé. Depuis 1932, le marché français absorbe la presque totalité de la production. Les expéditions se font par chemin de fer sur Paris et les différents centres de Bretagne, et par cabotage jusqu'au Havre qui garde une partie des produits et envoie le reste à l'intérieur du pays. En 1937, 1.429 tonnes étaient ainsi expédiées par mer.

L'artichaut

Les artichauts ne donnent pas lieu à l'exportation. Les essais effectués sur l'étranger ont tous donné des résultats défectueux. On a vainement tenté d'en expédier en Amérique en fin de saison. Les envois se font seulement sur la Belgique : 32 tonnes en 1936. Le marché national est donc seul à absorber cette production de 35.000 tonnes. Les artichauts arrivent en vrac sur le marché de Saint-Pol. L'expéditeur les trie et les met par cageots suivant leur grosseur. Comme la saison des artichauts coïncide avec celle des pommes de terre primes, le trafic ferroviaire et routier est intense. L'artichaut est expédié vers les grands centres de consommation et notamment vers Paris qui en absorbe une quantité importante ; en 1936 on expédiait 21.374 tonnes sur Paris et la province. Les touristes qui passent l'été sur la côte du Léon augmentent en outre la consommation locale. Saint-Pol et Bordeaux se sont entendus pour mettre en commun leur clientèle ; au

printemps l'artichaut de Bordeaux est sur le marché, en été c'est celui de Saint-Pol.

Cette culture est toujours en faveur malgré les difficultés de ventes et malgré l'impossibilité de l'exportation. Le Léon a essayé de faire quelques réclames pour vanter les bienfaits de ce légume. Il s'est même prêté à la réclame de produits pharmaceutiques à base d'extrait de feuilles d'artichaut, de produits toniques du foie. Dans une de ces notices, il montre la valeur alimentaire de l'artichaut composé d'azote, d'acide phosphorique, de potasse, de chaux ...

Les oignons

Quant à l'oignon, il donne naissance à un commerce tout à fait différent ; son expédition par mer est à l'origine de la prospérité du Minihy. La presque totalité de la récolte s'expédiait sur l'Angleterre. Ce légume n'apparaît jamais sur le marché de Saint-Pol. Pour ce commerce il n'est plus besoin de coopérative, ni de syndicats ; car très souvent le producteur lui-même va vendre ses produits, la petite exploitation ne fournissant pas assez de travail toute l'année ; de janvier à juin, tout le monde à la ferme est occupé ; mais de juillet à décembre, c'est la morte saison. Les paysans traversent alors la Manche avec leurs sacs d'oignons. Cette "émigration périodique" de producteurs est unique en France. On peut voir là une survivance de l'instinct migrateur des Roscovites. Leurs ancêtres n'allaient-ils pas vendre leurs pièces de toiles dans les ports espagnols ?

Le commerce est donc organisé par les producteurs ou de petits commerçants. Ils se réunissent à 4 ou 7 pour former à l'aide d'un certain nombre d'employés (4 à 5 par patrons), ce qu'on appelle une compagnie. En 1909, il y avait 67 compagnies qui groupaient 1.273 vendeurs dont 400 étaient originaires de Roscoff. Chaque compagnie faisait ses provisions d'oignons, puis affrète un voilier. Le chargement est envoyé en charrette sur la jetée de Roscoff. Les oignons sont mis en sacs ou en vrac au fond de la cale. Le bateau avec sa charge et les commerçants que l'on appelle les Johnnies fait voile sur l'Angleterre. Les enfants jusqu'à 11 ans sont pris comme vendeurs ; ces dernières années les femmes accompagnaient de plus en plus leurs maris pour s'occuper uniquement des soins du ménage. Les premiers départs ont lieu vers la mi-juillet. Chaque compagnie se fixe un centre ; elle loue un magasin et quelques pièces qui servent de logement provisoire pour tous. Chaque matin ou chaque semaine, c'est le départ des Johnnies portant des bottes d'oignons sur l'épaule pour entreprendre la vente de porte en porte, à l'exemple des marchands de chinserie ou d'étoffes orientales.

C'est la vente à la "chine" ; leur insistance auprès de leur clientèle anglaise les a fait surnommer " les casseurs de sonnettes ". Certains vont même, paraît-il, jusqu'à mendier pour arrondir leurs bénéfices. Autrefois, ils partaient à pied vers les villages voisins du centre ; maintenant les tournées se font à bicyclette, en camion ou en chemin de fer, ce qui permet de rayonner jusqu'à 20, 40 ou 50 kilomètres du point d'attache. Au début les Johnnies ignoraient ou oubliaient le nom des villes et villages anglais voisins de leur centre. Aussi pour s'orienter, ils avaient convenu d'appeler " Saint-Pol " leur centre, et de baptiser Morlaix, Brest, Lannion, etc. les points voisins suivant leur orientation. Le soir, c'est au centre la préparation des bottes d'oignons (on attache ceux-ci avec du raphia pour former une botte allongée). Ce métier est assez difficile, il n'est pas entaché de routine, car pour vendre bien et vite, le marchand est obligé d'exercer son intelligence. Les Johnnies savent tous parler l'anglais bien ou mal. Aussi retors en affaire que les Plougastels, ils sont plus communicatifs, plus déliés, plus souples que ceux-ci.

Lorsque la provision d'oignons s'épuise, la compagnie demande un autre envoi soit à un commerçant de Saint-Pol, soit le plus souvent à un membre de la famille resté au pays. De petits voiliers roscovites ou étrangers leur apportent ainsi de nouvelles provisions.

Les Roscovites actifs et industriels tirent des profits notables de ce commerce, en comparaison des maigres salaires des journaliers dans ces dernières années ; aussi l'immigration temporaire s'est-elle développée malgré le préjugé qui régnait autrefois sur les " garçons d'Angleterre ". Jusqu'en 1930, on comptait plus de 1.000 vendeurs : 1.076 passeports avaient été délivrés dans ce but. Mais devant les lourdes taxes imposées par l'Angleterre depuis 1930 et qui rendaient difficile l'écoulement des marchandises à un prix intéressant et aussi devant la concurrence des oignons égyptiens, les Roscovites ont du reculer. En 1935, le nombre de passeports était tombé à une quarantaine. En 1936, une soixantaine de Johnnies avait cru bon quand même de faire le déplacement. Les années suivantes, ce chiffre a augmenté et en 1938-1939, 780 partaient pour l'Angleterre. Roscoff et Santec fournissent toujours le plus fort contingent. On trouvait jusqu'en 1939, des Johnnies à Londres, Manchester, Newcastle, Aberdeen, Cardiff, Nottingham, Glasgow, Birmingham, etc..

Les employés des compagnies sont payés au mois, ils sont nourris et logés par leur patron qui leur fournit en outre leur tabac et leur bière. Ils connaissent assez souvent la misère car ils ne savent pas bien s'organiser ou dépensent presque tout ce qu'ils gagnent au fur et à mesure. Ils ignorent les règles d'hygiène et vivent souvent dans une promiscuité révoltante. Actuellement, le Johnny n'est pas toujours honnête et vend des produits hollandais, par exemple comme produit du Léon.

Les Roscovites, malgré leur instinct voyageur, ne sont pas des déracinés ; ils aiment par-dessus tout leur clocher, aussi leur campagne terminée, ils retournent au pays, généralement pour Noël, quelquefois pour février - mars. Ils ne reviennent pas sur les bateaux qui ont porté leurs cargaisons d'oignons, car ces bateaux sont revenus aussitôt à Roscoff après le déchargement. Les vendeurs reviennent sur des vapeurs qui font le service Southampton - Jersey - Saint Brieuc. Certains se fixent pourtant en Angleterre pour quelques années. Ils montent alors un magasin au lieu d'aller vendre au porte à porte ; ils vendent les oignons et les produits de leur pays et des produits similaires qu'ils trouvent sur la côte anglaise. Fortune faite, ils retournent au pays.

L'exportation des oignons en Angleterre est très importante. Elle atteignait 5 à 6.000 tonnes pour l'oignon et 1.000 tonnes pour l'ail et l'échalote de 1923 à 1932. Depuis 1932 le trafic s'est ralenti, surtout en 1935 où on n'expédiait que 638 tonnes. En 1936, par suites des sanctions économiques contre l'Italie, les exportations reprenaient et se maintenaient jusqu'en 1938 où elles étaient de 5.601 tonnes. Le Léon expédie le reste de sa récolte sur les marchés français. L'expédition sur Paris est presque nulle, car l'oignon rouge cultivé dans le Minihy n'y est pas recherché. Les ventes se font surtout en Bretagne où les produits sont envoyés aux détaillants. Parfois vers le mois d'octobre, le cultivateur vient lui-même avec sa charrette dans les centres peu éloignés de Roscoff (Morlaix - Brest) où de maison en maison, il offre ses produits. Ceci est un avantage pour le producteur qui réalise sa marchandise à un prix plus élevé. Mais l'oignon roscovite a bien du mal à soutenir sur le marché français la concurrence des oignons de St Brieuc, Auxonne. Cette culture tend à diminuer.

Nous avons vu que la production et le commerce des légumes est la seule préoccupation des habitants du Minihy et leur seule source de richesse. Tout tend vers ce but, et tandis que les uns se chargent uniquement de produire, les autres s'enrichissent par l'exportation ou l'expédition.

IV – A

L'habitation rurale

Les fermes de Minihy de Léon ont toujours été mieux conçues et plus propres que celles d'autres régions bretonnes. Avant la Révolution les maisons étaient encore de torchis recouvert de deux doigts de mortier, sauf quelques riches gentilhommières faites en pierres. Actuellement les fermes sont toutes construites en pierre, en granite généralement, puisque cette pierre se trouve partout dans la région ; on exploite même quelques carrières comme à Créac'h Vilin sur le territoire de Roscoff.

La ferme est allongée et basse, un rez-de-chaussée le plus souvent. Pourtant les maisons d'un étage deviennent de moins en moins rares ; ce sont les maisons récemment construites par le cultivateur enrichi par la vente de ses primeurs et qui a voulu embellir sa ferme et la rendre plus confortable. L'étage est donc un signe de bien-être croissant dans la région. En 1905, Vallaux remarque qu'il est occupé par les maîtres, tandis que le rez-de-chaussée est laissé aux domestiques. La construction d'un étage est, avec l'agrandissement des ouvertures, le fait le plus caractéristique du début de ce siècle. Le toit est à double pente symétrique, comme dans tous pays de climat pluvieux. Le chaume a du être utilisé autrefois, comme le montre quelques vieilles masures inhabitées servant de remises ; mais ce devait être un mode de recouvrement assez rare. Actuellement le toit est fait d'ardoises qui viennent de Locquirec ou de Châteaulin. Les pièces étaient autrefois éclairées par des fenêtres minuscules garnies de barreau de fer. Dans les maisons construites depuis 50 ans environ, les ouvertures sont plus larges, sans rien d'excessif toutefois et elles sont protégées par des volets de bois plein. Généralement, la façade offre deux fenêtres symétriques par rapport à la porte d'entrée. Dans les vieilles fermes, la porte est rejetée de côté et la maison n'a qu'une seule fenêtre.

La ferme s'orne assez souvent d'un petit parterre de fleurs, des soucis, des pâquerettes, des violettes ; à la porte, un rosier grimpant. Les couleurs et les décorations sont inconnues et choqueraient d'ailleurs sous ce climat. Parfois une porte plus ancienne s'ouvre en plein cintre ou en arc brisé. La maison est souvent orientée vers le Sud ou le Sud-est, tournant le dos aux terribles vents du Nord et du Noroît. Elle regarde rarement du côté de la route ou du chemin ; elle préfère lui tourner le dos et regarder vers l'intérieur d'une cour autour de laquelle se répartissent les divers bâtiments. Le type appelé par Monsieur Demangeon " maison-bloc à terre ", où à la ferme basse s'appuie l'étable, ne se retrouve plus que dans de très vieilles constructions et surtout sur les communes de Saint-Pol et Santec. Autrefois, même dans le Minihy, bêtes et gens vivaient sous le même toit, un simple mur séparait l'étable de l'habitation. C'est le type de la " maison-cour ". Les bâtiments qui consistent en une ferme pour le cultivateur, une écurie, une étable, une grange, une soue à porcs sont disposés en un carré dont la maison forme un côté ; le quatrième est fermé par un petit mur ou un talus en terre. L'intérieur du carré servait d'aire à battre ; il est parfois occupé en son milieu par l'inévitable tas de fumier, qui est de plus en plus relégué dans un coin de la ferme, dans une espèce d'auge en maçonnerie.

Le type le plus parfait de cette " maison-cour " est réalisé par la ferme Cabioch au Pontigou en Roscoff.

La maison d'habitation qui est récente (47 ans) a néanmoins été conçue en s'inspirant du vieux modèle de la ferme du Minihy, c'est à dire que le principal corps de bâtiment est flanqué à droite d'une aile débordante appelée " appotis-daol " ou " cache-table ", servant de salle à manger. Cette aile n'existe que dans la région de Morlaix.

La maison de 17 mètres sur 6 mètres (largeur qui ne comprend pas l'aile), orientée vers le sud, a un étage avec quatre fenêtres. Sur le pignon de l'aile débordante, on a construit un clapier et un poulailler. Un tas de fagots de bois leur fait suite. A l'Ouest, le long de la route nationale de Saint-Pol à Roscoff, on a bâti un hangar couvert et une remise qui servent d'abri à la charrette et aux outils. Tout au fond de la cour qui est assez vaste et le long du mur de clôture au sud, s'appuient une remise, une écurie, une étable et une soue à porcs.

De l'étable à la maison d'habitation, il y a une haie de fusains qui cache la fosse à fumier qui fait suite à la soue à porcs. Le long de cette haie se trouve le tas de charbon et la provision de bois.

A l'Est, s'étend le premier champ de cette ferme, dans le coin sud-est de la propriété, un mulon de paille (petit tas de foin) lié à la manière du pays pour empêcher qu'il ne soit soulevé par les vents. Tout cet ensemble, bâtiments et champs, est enclos d'un mur de pierre de 2 mètres de haut environ. La porte d'entrée est

percée dans ce mur. La “ maison-cour ” est ici parfaitement réalisée.

Sur la base de ce type de ferme, il existe d'autres variantes. Les bâtiments ne se touchent pas aussi nettement, ils forment néanmoins une cour à laquelle on accède souvent par un petit sentier serré entre deux talus. La porte est ici constituée par une barrière de bois. Ce qui oppose encore ces fermes à la ferme “ Cabioch ”, c'est qu'elles sont souvent closes d'une manière imparfaite et qu'au lieu d'un mur de clôture, il y a ici un talus de terre surmonté de genêts, fusain ou autres arbustes.

Généralement les étables, les écuries ont un toit de tuiles rouges, tandis que le hangar plus moderne à un toit de tôle soutenu par des piliers en ciment armé.

Le Léon est un pays qui s'est enrichi ces dernières années ; aussi le cultivateur - propriétaire a-t-il voulu transformer sa ferme ; au lieu de surélever la vieille ferme d'un étage comme on le faisait vers 1900, il bâtit une maison d'un étage mansardé et il abandonne la vieille ferme qui sert alors de remise. On y met les oignons à sécher, la provision de carottes et de pommes de terre pour l'hiver. Là aussi on a laissé quelques vieux meubles ou quelques vieux bibelots que l'on a trouvé trop démodés pour figurer dans la nouvelle habitation. Elle a généralement 4 ou 5 pièces ; au rez de chaussée, il y a une grande cuisine pourvue des comforts modernes que pourrait envier plus d'un citadin et une petite salle à manger où manquent trop souvent les meubles anciens. Au premier étage, ce sont les chambres.

Les habitations des pêcheurs et des cultivateurs que nous rencontrons sur les dunes de Santec ou à l'île de Sieck sont différentes de celles décrites plus haut qui présentent déjà un progrès assez net sur le type classique de la ferme bretonne. Cambry disait que la demeure de ces gens de Santec était un trou formé par le rocher que des goémons recouvrent à peine. Il y a là sans doute une forte exagération ; pourtant les fermes ici sont généralement plus pauvres. Sur les dunes de Santec, nous avons remarqué plusieurs “ fermes-bloc à terre ”, une maison basse au toit à double pente, deux minuscules fenêtres et une porte, deux appentis ; devant un petit champ ; le tout entouré d'un mur de pierres sèches. C'est un type que l'on rencontre à Santec.

A Sieck, les maisons qui entourent le port sont très particulières. Elles ressemblent aux “ maisons-blocs ” en hauteur. La façade est étroite et peinte à la chaux ; au rez de chaussée, c'est une remise ; au premier étage les pièces d'habitation ; une ou deux seulement. On accède au premier par un escalier de bois extérieur. Devant la maison une minuscule cour où se trouve un poulailler peu banal, la coque renversé d'un bateau. Un mur de pierre délimite chaque habitation. La maison est donc réduite au strict minimum.

D'une façon générale, les fermes du Minihy du Léon sont plus modernes et plus propres que celles du Centre Finistère, par exemple Cambry en 1790 le remarquait déjà : “ Les maisons dans les campagnes sont moins sales, mieux entretenues, mieux meublées que dans le reste du district ”. Les raisons sont simples : c'est la richesse et l'aisance relative chez les cultivateurs ; c'est la présence d'un élément migrateur, les habitudes du pays se trouvent bousculées par les habitudes nouvelles venues d'Angleterre ou d'autres régions françaises.

On note également un progrès sur la distribution intérieure des pièces. La maison ancienne n'avait au rez de chaussée qu'une seule et immense pièce qui servait à tous les usages. Le sol était ni planché, ni pavé ; simplement de la terre battue qui en hiver tenait quelques flaques d'eau. Les murs étaient nus. Les meubles disposés tout autour de la pièce ; près de l'entrée une grande armoire ou un lit-clos divisait cette immense pièce en deux parties ; les long des murs se succédaient les armoires massives, les lits-clos, les vaisseliers, les bancs ; à côté de l'unique fenêtre, la longue table ; une colossale cheminée qui apportait plus de froid que de chaleur avait été presque entièrement fermée dans sa partie supérieure pour protéger les gens de la pluie. La fumée qui se répandait dans la pièce étouffait et aveuglait.

Maintenant presque toutes les fermes ont plusieurs pièces. Voyons le cas de la ferme Cabioch. Un corridor avec une cloison de planches divise le rez de chaussée en deux parties. D'un côté, c'est la pièce dite moderne, celle où l'on reçoit le visiteur ; le sol est couvert de carrelage rouge, les meubles sont modernes. De l'autre côté, c'est la pièce où vit toute la famille et qui a conservé son cachet ancien avec l'appotis-daol qu'un lit-clos prolonge encore vers l'intérieur de la pièce ; le sol est de terre battue recouvert de sable, suivant la mode du pays ; l'appotis-daol près de la grande cheminée a sa longue table et ses bancs. Il est éclairée par une fenêtre normale et une toute petite fenêtre en hauteur, ouverte dans la masse de la maçonnerie ; cette petite fenêtre qui possède un long rebord servait autrefois à placer la cruche d'eau pour qu'elle reste fraîche et le livre des Évangiles ou le livre des Saints qu'on lisait à chaque repas.

Le long du mur, face à la fenêtre, sont le buffet et les lits-clos. Les lits-clos ne sont plus maintenant utilisés comme lits mais comme armoire. Au premier étage, ce sont les chambres, les pièces sont assez larges et hautes.

On retrouve à peu près les mêmes dispositions dans les fermes moyennes. Les murs sont toujours blanchis à la chaux, les poutres sont apparentes ; l'électricité se trouve presque partout, sauf à Saint-Pol qui n'a pas encore réalisé l'électrification dans les campagnes. Les vieux meubles ont disparus, achetés bien souvent à vil prix, par des touristes ou des antiquaires.

Toute cette région s'est dépouillée peu à peu de son caractère ancien et s'est adaptée heureusement aux progrès modernes. Sans tapages, elle s'est transformée, ses fermes pouvant s'opposer aux fermes bretonnes trop souvent décrites et qui représentent le stade le plus primitif de l'habitation.

IV – B

Villes et population

Les fermes s'éparpillent à travers toute la campagne du Minihy ; il n'y a pas un endroit vraiment désert. Pourtant cette dispersion est toute relative, car généralement les fermes se groupent à 4 ou 5, parfois davantage pour former un petit hameau. Ce sont des petits noyaux de cristallisation entourés de champs. Quelques maisons isolées servent de liens pour passer de l'un à l'autre. Cet habitat dispersé s'explique aisément dans un pays où l'eau n'a pas une influence tyrannique, comme dans les pays calcaires par exemple ; il s'explique peut-être aussi par les habitudes d'indépendance des Celtes : aucune rotation obligatoire pour les cultures, aucune habitude de vie commune ; chacun entend vivre auprès de ses terres, de ses terres bien encloses pour en marquer la possession.

A Saint-Pol de Léon, les 3.667 habitants qui vivent à la campagne sont répartis en 130 hameaux ; la moyenne par hameau est donc de 28 habitants. Les 4/10^{ème} de la population totale de la commune sont éparés. A Roscoff, les hameaux sont moins petits qu'à Saint-Pol. Ils ont en effet une moyenne de 37 habitants. La population de la campagne répartie en 41 hameaux, compte 1.551 habitants sur une population totale de 3.676 habitants ; soit donc à peine la moitié de la population. Les hameaux de 1 à 10 feux sont les plus nombreux, on en compte 31, pour 7 de 10 à 20 feux et 3 de 20 à 30 feux ; chaque feu groupant de 6 à 12 personnes, quelquefois 3 à 4 seulement. A Santec, au contraire, la campagne absorbe presque tous les habitants : 1.885 sur 2.231, soit plus de 80% répartis en 24 hameaux. Chaque groupe est donc ici plus important et fait parfois figure de petit village, comme le Poulduff avec ses 166 habitants. Le hameau a une moyenne de 77 habitants.

L'éparpillement est donc moins absolu que dans les deux autres communes. Tandis qu'à Saint-Pol et Roscoff les maisons sont disséminées au hasard dans la campagne, et sont assez difficilement accessibles parfois par des chemins tortueux, étroits et qui doivent être peu praticables l'hiver, à Santec presque toutes les fermes se pressent le long des chemins vicinaux. Ainsi le long de la route Roscoff - Santec s'étire toute une série de petits hameaux : Poulduff, Palud, Jugan, Traonmeur, Perrugant. Santec n'est qu'un hameau, un peu plus grand que les autres, établi au carrefour des chemins de Roscoff et de Saint-Pol. C'est un bourg en rues.

Roscoff est construit un peu de la même façon ; ses maisons se groupent le long de la route nationale et le long du port ; la campagne serre de très près la ville. Les champs de primeurs s'étendent même entre les maisons : entre le Moguérou et la gare par exemple. L'ancien Roscoff avait été construit près du grand rocher ; le nouveau Roscoff s'est installé au fond d'une anse dans un terrain plat.

Saint-Pol étant une agglomération plus importante donne moins l'impression d'être étirée en rues ; tout est centré autour de la Cathédrale ; les principales rues y aboutissent. Le Kreisker étant rejeté vers le Sud. Le Kreisker ne doit pas signifier ici le milieu de la ville, puisque ce monument est construit à la limite méridionale.

Le Minihy est une région très peuplée. En 1905, sa densité était de 270 habitants au km² ; actuellement, elle atteint 390 habitants au km². C'est une proportion très forte même sur la côte. Mais, c'est surtout à Roscoff que la population est dense : 633 habitants au km², contre 362 à Saint-Pol et 286 à Santec. On comprend facilement qu'avec une telle densité les propriétés soient si peu étendues à Roscoff. Depuis la Révolution où nous avons des chiffres précis, la population n'a fait que grandir dans le Minihy où les familles étaient encore très nombreuses, il y a quelques années. En 1790, le Minihy groupait 7.418 habitants ; en 1939, 14.254. Les familles de 10 et même 12 et 16 enfants n'étaient pas rares à la fin du 19^{ème} siècle ; mais depuis le début du 20^{ème} siècle, on observe une diminution progressive des naissances. Ainsi à Roscoff, pendant la période de 1875 à 1885, il y avait 518 naissances pour 100 mariages. De 1925 à 1935, il n'y a que 258 naissances sur 100 mariages. La proportion est donc tombée de moitié en un ½ siècle. Les naissances sont mêmes plus faibles que les décès de 1870 à nos jours (1940). Dans la période de 1870 à 1900, on voit clairement la supériorité des naissances sur les décès ; de 1900 à 1940, ce sont les décès qui ont tendance à l'emporter. Le recensement de 1936 à Roscoff montre que près de 47% des ménages du bourg sont sans enfants, que 22% n'en ont qu'un et que 34% des ménages dispersés à la campagne n'ont pas d'enfants, que 22% n'en ont qu'un.

Les familles nombreuses sont donc devenues assez rares et dans ces conditions la population du Minihy tend à se stabiliser, sinon à diminuer légèrement. Deux cas particuliers se présentent pour Saint-Pol d'une part, et pour Roscoff - Santec d'autre part.

En effet la population de Saint-Pol tend à augmenter toujours ; mais ceci n'est pas dû à un excès de naissances sur les décès, mais à un mouvement d'immigration qui a poussé les habitants des campagnes voisines (Plouéan, Mespaul, etc..) à venir s'établir en ville où ils trouvent davantage de travail, soit comme emballers, soit comme ouvriers agricoles. En outre la municipalité de Saint-Pol accueillait généreusement les familles nombreuses et nécessiteuses qui venaient lui demander secours. Ce mouvement a été un peu enrayé depuis l'extension des assurances sociales.

A Roscoff- Santec, au contraire, la population totale diminue légèrement ; à Roscoff en 1926, elle était de 3.809 habitants et en 1936 de 3.676 habitants ; pourtant le total général se maintient car la population comptée à part croît sans cesse. Cette population comptée à part comprend les malades et le personnel des cliniques. Alors qu'en 1896, elle n'était que de 35 personnes, en 1936, elle est de 618. Observons de plus près le mouvement de la population résidant habituellement dans la commune de Roscoff. De 1876 à 1886, la population générale a perdu 12 habitants. Or pour cette même période, il y avait un excédent de 485 naissances sur les décès. C'est donc que 497 habitants ont quitté la commune. Opérons de même pour la période de 1886 à 1896, nous trouvons que 251 habitants ont dû quitter la commune. Nous aboutissons au même résultat pour la période 1926-1936.

Il existe donc un mouvement d'émigration de la zone Roscoff - Santec. Ce mouvement a des causes diverses ; la surpopulation et l'enchérissement des terres et des fermages qui obligent le petit fermier ou l'ouvrier agricole à se fixer ailleurs. ; l'instinct migrateur chez les Roscovites surtout, qui sont des commerçants par excellence et qui essaient de tous les côtés par l'appas du gain. Il s'est produit depuis 1914 une rupture d'équilibre entre les offres et les demandes d'exploitations à louer ou à acquérir. Le cultivateur depuis cette époque a réalisé des bénéfices inespérés dans toute cette région, il n'est donc pas décidé à céder son terrain même à prix d'or. A la suite de partages inconsidérés, le paysan se trouve parfois à la tête d'une exploitation minuscule qui ne lui permet pas de faire vivre sa famille. Il voudrait bien acheter des terrains, mais dans le Minihy, il est d'un prix inabordable pour lui et très rare également. Il se résigne à acheter dans d'autres régions. Ce n'est pas sans regrets qu'il part ; on le voit dans une adjudication surenchérir jusqu'à l'extrême limite de ses ressources ; celui qui n'a pas assez de capital pour s'expatrier reste au pays comme journalier.

C'est ainsi que le Minihy a été touché par le mouvement d'émigration qui au lendemain de 1918 portait les Bretons à coloniser les régions dépeuplées de France ; le Sud-Ouest en particulier. La partie Nord du canton de Saint-Pol a été atteinte par ce mouvement vers la Dordogne. Un autre courant d'émigration s'est fait vers les Côtes du Nord (à Ploujean, dans le Finistère, 500 cultivateurs se sont installés) ; d'autres originaires de Saint-Pol sont allés à Perros-Guirec, Lannion et d'autres villes du Trégorrois où ils ont apporté avec succès leurs procédés de culture ; ils sont partis depuis 1890 environ et ils forment dans le pays un groupe à part, ne se mêlant pas aux autres paysans. Dans la région, on les appelle les " chemineaux ". Ils conservent leurs habitudes et continuent, par exemple, à aller vendre leurs oignons en Angleterre. Au Havre s'est établie une colonie de Bas-Bretons, tous originaires de la zone côtière allant de Saint Briec jusqu'à Batz ; ils exercent des professions variées. Ceux de l'île de Batz vont sur les chalands de la Seine, les gens de Roscoff montent des petits établissements de commerce. Tous forment au Havre une véritable colonie, un groupe déterminé qui occupent deux faubourgs, le faubourg Saint François et la Plaine de l'Eure, où la langue bretonne est fort répandue.

Vers 1920, on pouvait suivre à travers les journaux locaux, une vive polémique entre Monsieur Choleau qui préconisait une émigration vers la Normandie et le maire de Saint-Pol qui soutenait un mouvement d'émigration vers l'Aquitaine.

A côté de ce mouvement définitif, il existe un mouvement saisonnier, soit des ouvriers agricoles restant en France, soit des petits propriétaires et des ouvriers agricoles allant en Angleterre. En effet, d'octobre à janvier, c'est dans le Minihy le chômage ou le demi-chômage. La récolte des pommes de terre et des artichauts est terminée et celle des brocolis est encore assez éloignée. Aussi pour résoudre ce problème du chômage saisonnier, la Confédération des Travailleurs Chrétiens de Saint-Pol s'est appliquée à trouver du travail aux ouvriers agricoles et aux ouvriers emballers. Le Syndicat organise en octobre des convois importants de chômeurs qui sont dirigés vers Pithiviers et Toury pour les campagnes sucrières.

Le premier essai fut organisé en 1937. Les Bretons ayant produit la meilleure impression auprès de la direction des usines, celle-ci demanda l'envoi de contingents plus importants. En 1938 plus de 700 ouvriers ont trouvé du travail pour les trois lois de la campagne sucrière de Pithiviers (Loiret), Toury (Eure et Loire) et Briennon (Yonne). Partis vers le début ou la mi-octobre, ils sont rentrés vers la mi-janvier, époque où la campagne des brocolis bat son plein et où ils trouvent du travail au pays. Cette même année, une centaine d'ouvriers sont partis à Saint Malo pour la campagne des choux-fleurs de cette région qui précède toujours celle de Roscoff et se termine quand celle-ci commence. Ce mouvement pour la campagne sucrière n'a pas été arrêté par la guerre en 1939.

Pour remédier à ce problème de la morte-saison, d'autres ouvriers préfèrent partir en Angleterre pour vendre les oignons. Nous avons vu plus haut comment s'organisent ces Johnnies.

Si l'hiver dans le Minihy est accompagné d'une diminution de la population, l'été au contraire, voit le phénomène inverse se produire. La côte du Léon est en effet fréquentée par de nombreux touristes qui viennent profiter de l'air marin. Roscoff jouit à cet égard d'une situation privilégiée. La plage de sainte Anne à Saint-Pol est trop étroite et trop éloignée de la ville pour y attirer de nombreux estivants ; les dunes de Santec et de l'Île de Sieck, à cause des vents qui y soufflent constamment, ne sont pas recherchées. Roscoff a au contraire l'avantage de nombreuses petites plages différemment orientées. Depuis 1890 environ, les touristes affluent pendant quatre mois chaque année, de juin à octobre. Plus de 5.000 personnes fréquentaient cette station. Roscoff concurrençait même Carantec assez sérieusement situé sur la pointe entre la rivière de la Penzé et la rivière de Morlaix. Les Anglais qui étaient très rares dans cette ville étaient au contraire très nombreux à Roscoff. Néanmoins, la présence des cliniques de Roc'h Kroum avait un peu ralenti son extension.

Le Haut-Léon est appelé le pays des " Julots " à cause de ses paysans aisés. Ceux-ci sont généralement plus instruits que les autres Bas-Bretons. Il existe une sorte d'aristocratie paysanne qui tient à ce que ses fils fassent des études secondaires au Collège de Lesneven ou au Collège du Kreisker à Saint-Pol, collèges religieux car la piété est un trait dominant du pays. Il n'est pas un fermier qui ne soit fier d'avoir un fils prêtre ou une fille religieuse. Les prêtres comme au temps des évêques-comtes sont les maîtres dans cette région ; l'esprit catholique s'y est conservé intégralement. Il est curieux de voir ces riches Léonards, cultivateurs ou commerçants, pleins d'initiatives, être en même temps les plus traditionalistes et les plus soumis des Bretons. Le prêtre a toujours une certaine influence dans la vie politique, surtout en période d'élections, c'est lui qui désigne le " bon candidat ". Pourtant cette région est assez démocrate ; Roscoff l'est davantage que Saint-Pol, à cause de ses pêcheurs, de ses ramasseurs de goémons, de ses retraités de la marine et de ses journaliers. Il n'est pas paradoxal de dire que le pays " Julot " est une " démocratie cléricale " (Siegfried – État politique de la France de l'Ouest – 1913).

Le parler breton du Léon, qui est le plus pur, plus sonore et plus élégant que celui des autres cantons, est encore fréquemment employé à la campagne. Mais il tend à se perdre de plus en plus, surtout chez les jeunes. Le français n'a été répandu qu'à une époque assez récente. L'anglais est parlé couramment dans certaines fermes dont les membres se livrent au commerce des oignons en Angleterre. On citait encore au début du siècle le cas assez curieux d'un paysan de Roscoff qui parlait le breton et l'anglais et ne savait pas un mot de français. Les costumes locaux tendent aussi à disparaître. On ne voit plus le Léonard avec son habit noir et sa ceinture de flanelle bleue. La coiffe est abandonnée de plus en plus par les jeunes. Cette disparition n'est pas à regretter, car le costume est sombre et n'offre pas les couleurs et les riches broderies chatoyantes de la Cornouailles.

Deux types d'hommes se trouvent facilement dans ce centre maraîcher. C'est d'une part le Saint-Politeain et le paysan de Roscoff, assez graves, réfléchis, laborieux et qui quittent rarement le sol qui les a vus naître. D'autre part, à ces paysans fixés à la terre s'oppose le Roscovite, mobile et voyageur. Roscoff n'oublie pas son passé : repaire de corsaires et de contrebandiers, elle eut une population assez mélangée, avide au gain de quelques sources qu'il provint. Si bien que dans la Bretagne voisine le nom de " Roscovite " était souvent pris comme synonyme d'homme sans mœurs et sans religion. Cette mauvaise réputation ne se justifie plus maintenant. Le Roscovite possède des qualités rares en Bretagne : l'esprit d'entreprise, le génie du commerce, une adaptation remarquable aux conditions de la vie moderne et aux brusques changements de fortunes. Il a l'esprit positif, pratique, audacieux et même aventureux.

C'est lui qui le premier trouva la source de la fortune du Minihy du Léon. C'est lui qui se lança vers Paris et

vers l'Angleterre. Les Saint-Politains ont suivi simplement le mouvement. C'est encore lui qui à la suite de ses nombreux séjours en Angleterre a contribué à donner aux habitants une teinte anglaise. Ainsi la consommation du thé qui est très rare dans la campagne bretonne, est ici courante. Dans les fermes, il n'est pas rare de trouver quelques chromos anglais : calendriers, portrait des souverains britanniques, ...

Cette région si débordante de vie que nous venons d'étudier, n'est qu'un exemple assez sympathique pris parmi les nombreuses régions bretonnes qui se livrent entièrement soit à la culture des primeurs comme le Trégorrois, soit à la culture des fruits comme Plougastel, soit à la pêche comme Douarnenez. Leur richesse enviée des paysans de l'intérieur n'est pas uniquement due aux conditions naturelles. Il y a bien toujours à la base des avantages du sol, de climat ou de situation mais il est un facteur que l'on ne peut négliger et qui est l'initiative, l'intelligence et la ténacité des habitants. Le Minihy en offre un cas assez remarquable.

Le Minihy du Léon est aussi une région intéressante, tout en contrastes subtils. Contraste par exemple, entre l'esprit conservateur de ses habitants et leur facilité d'adaptation à la vie moderne ; contraste entre Roscoff, cité pleine de dynamisme, et Saint-Pol qui après sa période de domination du 12^{ème} et 15^{ème} siècle, semble se réveiller pour participer aux bénéfices d'une culture rémunératrice.